

RAPPORT DÉVELOPPEMENT
DURABLE

2018

L'AGRICULTURE RESPONSABLE TROPICALE

<p>Introduction</p>  <p>1</p>	<p>1.1 Message du Président .4 1.2 Engagements environnementaux, sociaux, sociétaux et en matière de transparence .6 1.3 Profil général .6 1.4 Le Groupe Socfin .7 1.5 Structure du capital .7 1.6 Présence dans le monde .8 1.7 Historique .10</p>
<p>Performance économique</p>  <p>2</p>	<p>2.1 Chiffre d'affaires et surfaces plantées .14 2.2 Production d'huile de palme .14 2.3 Production de caoutchouc naturel .14 2.4 Production de semences .15 2.5 Projets de recherche et développement .15 2.6 Impacts des changements climatiques sur les opérations .17</p>
<p>Gouvernance responsable</p>  <p>3</p>	<p>3.1 Structure de gouvernance et méthodes de gestion .20 3.2 Politiques, chartes et codes éthiques .20 3.3 Respect volontaire d'autres normes .22 3.4 Chaîne d'approvisionnement et traçabilité .24 3.5 Normes des clients .26 3.6 Evaluations par tierces parties .26 3.7 Plaintes et griefs .27</p>
<p>Un engagement social fort</p>  <p>4</p>	<p>4.1 L'engagement social de l'entreprise .30 4.2 Évaluation globale des principaux indicateurs sociaux .30 4.3 Infrastructures à la disposition des employés .35 4.4 Sûreté des personnes et des biens immobiliers .37 4.5 Santé : un levier de développement .37 4.6 Soutien à l'éducation et à la formation .39</p>

<p>Assurer la sécurité des employés</p>  <p>5</p>	<p>5.1 Système de management de la sécurité .44 5.2 Politique de sécurité et de santé au travail .44 5.3 Comités de santé et sécurité au travail .44 5.4 Analyse de risques .44 5.5 Formation et sensibilisation .45 5.6 Surveillance médicale .46 5.7 Taux d'accident .46 5.8 La sécurité des personnes dans la chaîne d'approvisionnement .47</p>
<p>Gestion de ressources naturelles</p>  <p>6</p>	<p>6.1 Système de gestion de l'environnement .50 6.2 État des certifications en cours .50 6.3 Politiques .52 6.4 Etudes des Hautes Valeurs de Conservation et Approches Hauts Stock de Carbone .61 6.5 Non-conformités environnementales .61 6.6 Formations .61</p>
<p>Contribution au développement local</p>  <p>7</p>	<p>7.1 Partenaires locaux .64 7.2 Relations de bon voisinage avec les populations riveraines .65 7.3 Partenaires dans des projets de développement local .67 7.4 Protection des populations autochtones .68</p>
<p>Communication</p>  <p>8</p>	<p>8.1 Communication interne .72 8.2 Communication locale avec les communautés et les partenaires .73 8.3 Communication externe .73</p>
<p>Annexes</p> 	<p>9 Chiffres clés .74 10 Index du contenu GRI .79 11 Méthodologie .83 12 Correspondance avec Recommandations de la Bourse de Luxembourg .84 13 Glossaire .86</p>



Introduction

1.1 Message du Président

Nous sommes tous concernés... Au quotidien, chacun à notre échelle, nous prêtons de plus en plus d'attention au « développement durable » de notre région, de notre pays, de notre continent, du monde !

Et notre Groupe est fier, dans cette 7ème édition de son rapport développement durable, de mettre en valeur son implication en tant qu'un acteur du « développement durable » des régions dans lesquelles il opère.

En effet, les cultures du palmier à huile et de l'hévéa sont des cultures ancestrales de ces régions et y représentent de réels vecteurs et opportunités de développement pour certaines zones enclavées.

Sur le terrain, notre Groupe développe des projets agro-industriels et travaille en partenariat avec les planteurs villageois locaux.

Contrairement à l'idée préconçue, ces deux modèles, plantations agro-industrielles et plantations villageoises, sont complémentaires et interdépendants. Couplés l'un à l'autre, ils répondent de façon

efficace et adaptée aux besoins de développement économique, de sécurité alimentaire et de réduction de la pauvreté, tout en assurant la préservation de l'environnement de ces régions.

D'une part, nos activités agro-industrielles permettent **d'accroître la production nationale nécessaire pour contribuer à la sécurité alimentaire de chaque pays.** Pour l'huile de palme par exemple, il est important de rappeler que l'explosion démographique que connaît l'Afrique exige un approvisionnement en matières premières que l'excédent issu de l'agriculture familiale locale actuelle ne parvient pas à satisfaire.

En conséquence, le continent se trouve de plus en plus dépendant des importations asiatiques pour subvenir aux besoins des grands centres urbains... alors que son potentiel agricole lui permettrait d'être autosuffisant.



1.1 Safacam, Cameroun

D'autre part, **les partenariats créés avec les planteurs villageois favorisent le développement de leurs propres plantations et réduisent ainsi la pauvreté dans ces régions.**

En effet, ces partenariats permettent aux planteurs de bénéficier de formations et de soutiens financiers, d'accéder à du matériel végétal sélectionné, à des produits phytosanitaires, à des usines de traitement de la production et au marché international pour le latex par exemple.

Les planteurs bénéficient ainsi de revenus réguliers tout au long de l'année (à l'inverse du café, cacao, coton, etc.) et il en résulte une production globale (industrielle et villageoise) nationale plus importante, bienvenue sur les marchés nationaux pour l'huile de palme et internationaux pour le caoutchouc.

Enfin, l'association de ces modèles présente un troisième atout : la **préservation de l'environnement grâce à la modernisation des pratiques agricoles.**

Les planteurs villageois sont formés aux « bonnes pratiques » agricoles du secteur et assurent ainsi un meilleur respect de l'environnement et des sols, et ce faisant, de la productivité

de ces derniers. Cela permet alors aux planteurs d'atteindre une productivité semblable à celle des plantations agro-industrielles (parfois 10 fois supérieure).

L'objectif : former les planteurs pour intensifier l'agriculture par l'application de techniques modernes !

► **Occuper moins de surface tout en produisant une plus grande quantité d'huile ou de caoutchouc à l'hectare permet une plus grande préservation des forêts et une meilleure satisfaction des besoins des pays hôtes !**

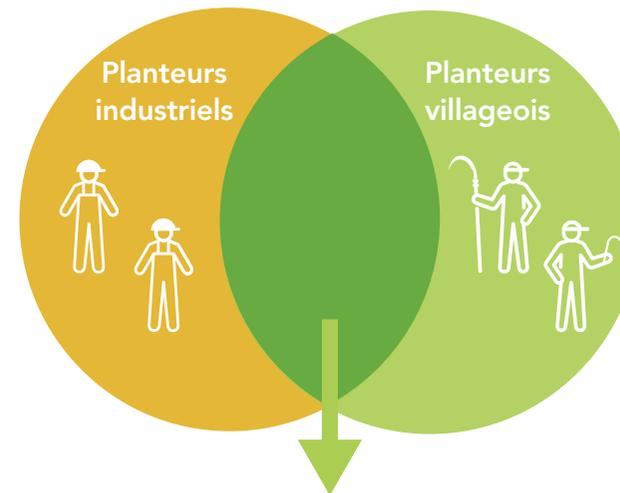
Nous sommes conscients des impératifs de développement économique, de sécurité alimentaire et de réduction de la pauvreté de ces régions, à concilier avec la préservation de l'environnement.

Dans ce document, vous découvrirez les projets et actions mis en œuvre par nos équipes au quotidien et à long terme en réponse à ces impératifs.

En conclusion, nous remarquons une réelle amélioration continue des conditions de vie dans les régions où nous sommes implantés, bien que beaucoup reste à faire. Dans chaque région se développe un réel tissu économique local stable permettant de sortir progressivement de l'isolement

et offrant aux jeunes des possibilités de formations, qui leur permettront d'assurer le développement futur de leur pays tout en travaillant à la préservation de leur biodiversité unique.

Hubert Fabri
Président
info@socfin.com



- Développement économique
- Sécurité alimentaire & réduction de la pauvreté
- Préservation de l'environnement

1.2 Engagements environnementaux, sociaux, sociétaux et en matière de transparence

Les engagements du Groupe Socfin ont été formalisés dans sa politique de gestion responsable¹, approuvée par son Conseil d'Administration le 22 mars 2017.

Cette politique, développée en impliquant de nombreuses parties prenantes internes et externes, va au-delà d'un engagement sur les trois piliers traditionnels du développement durable ; elle intègre désormais des aspects sociétaux, de traçabilité et de transparence, applicables à toute la chaîne d'approvisionnement du Groupe.

Via cette politique, le Groupe Socfin s'engage à mettre en œuvre les meilleures pratiques de gestion et notamment à :

- réduire et prévenir ses impacts sur l'environnement ;
- faciliter l'inclusion des petits producteurs ;
- assurer une négociation juste et transparente des prix avec les petits producteurs ;
- améliorer continuellement ses pratiques agricoles dont l'objectif est d'atteindre de meilleurs rendements.

La politique de gestion responsable contient également un engagement

essentiel sur la mise en œuvre d'une politique zéro-déforestation suivant l'approche HSC « Haut Stock de Carbone ». Les impacts de cette décision ont été évalués de manière précise et les projets en cours ont été suspendus en attendant que les études HSC soient terminées et autorisent la poursuite de ces développements.

Le Groupe Socfin détaille aussi, dans sa politique, son engagement en matière de respect des droits de l'homme et en faveur du maintien d'un dialogue transparent et ouvert avec tous, et en particulier avec les populations locales.

En matière de transparence, le Groupe Socfin vise à :

- rendre sa chaîne d'approvisionnement en matières premières 100% traçable ;
- mettre en œuvre une procédure ouverte, transparente et consultative pour la gestion des plaintes ;
- rapporter publiquement sur la mise en œuvre de sa politique.

1.3 Profil général

Le Groupe Socfin a été créé en 1909 et est spécialisé dans le développement et la gestion de plantations agro-industrielles en vue de la production d'huile de palme et de caoutchouc naturel.

Le Groupe Socfin est implanté dans 8 pays d'Afrique centrale et de l'Ouest et dans 2 pays d'Asie du Sud-Est dans lesquels il dispose de 15 sites agro-industriels.

La holding, Socfin S.A., est établie au 4, Avenue Guillaume, L-1650 – Luxembourg.

Pour plus détails concernant ses activités et filiales opérationnelles, rendez-vous sur son site web : www.socfin.com.



Meilleures pratiques de gestion



Développement responsable des opérations



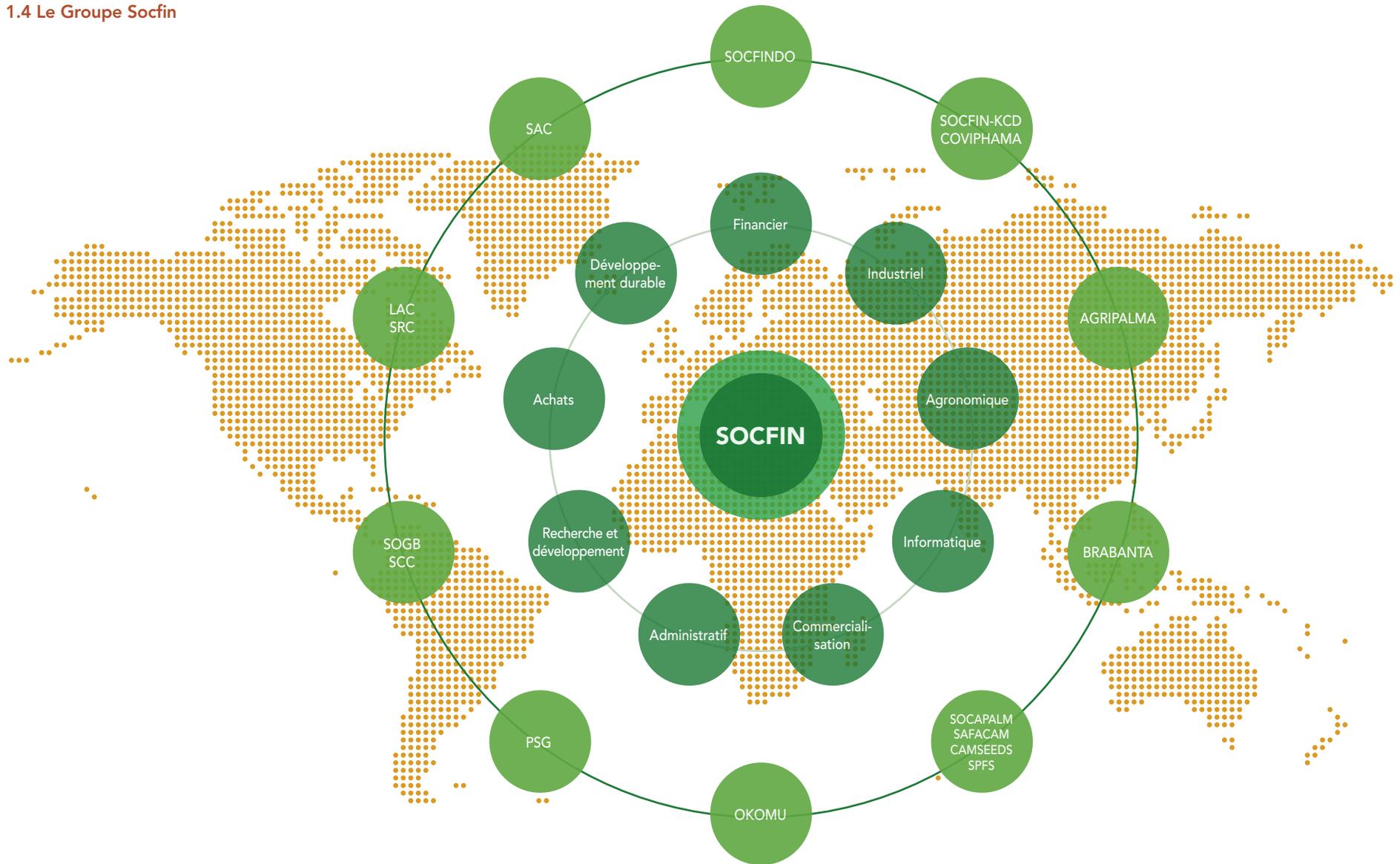
Droits de l'homme



Transparence

¹ www.socfin.com/fr/engagements

1.4 Le Groupe Socfin



1.5 Structure du capital

Un aperçu détaillé de l'actionariat du Groupe Socfin est présenté dans son rapport annuel financier.

1.6 Présence dans le monde

1

SIERRA LEONE SAC

Créée par SOCFIN en 2010
Domaine de l'État, bail emphytéotique
Concession de 18 473 ha
12 349 ha de palmiers à huile
1 huilerie
Production de 19 155 T d'huile de palme
Emplois 3 365

3

CÔTE D'IVOIRE SoGB

Acquise par SOCFIN en 1994
Domaine de l'État, bail emphytéotique
Concession de 34 712 ha
16 530 ha d'hévéas
7 471 ha de palmiers à huile
1 usine à caoutchouc
1 huilerie
1 palmisterie
Production de 58 416 T de caoutchouc
Production de 33 152 T d'huile de palme
Emplois 8 551

SCC

Créée par SOCFIN en 2008
1 usine à caoutchouc
Production de 30 288 T de caoutchouc
Emplois 383

Emplois : emplois directs et indirects

2

LIBÉRIA SRC

Acquise par SOCFIN en 2007
Domaine de l'État, bail emphytéotique
Concession de 8 000 ha
4 147 ha d'hévéas
Emplois 716

LAC

Acquise par SOCFIN en 1998
Domaine de l'État, bail emphytéotique
Concession de 121 407 ha
12 882 ha d'hévéas
1 usine à caoutchouc
Production de 21 384 T de caoutchouc
Emplois 4 565

4

GHANA PSG

Acquise par SOCFIN en 2012
Domaine de l'État, bail emphytéotique
Concession de 18 249 ha
958 ha d'hévéas
6 162 ha de palmiers à huile
1 huilerie planifiée pour 2019
Emplois 2 126

5

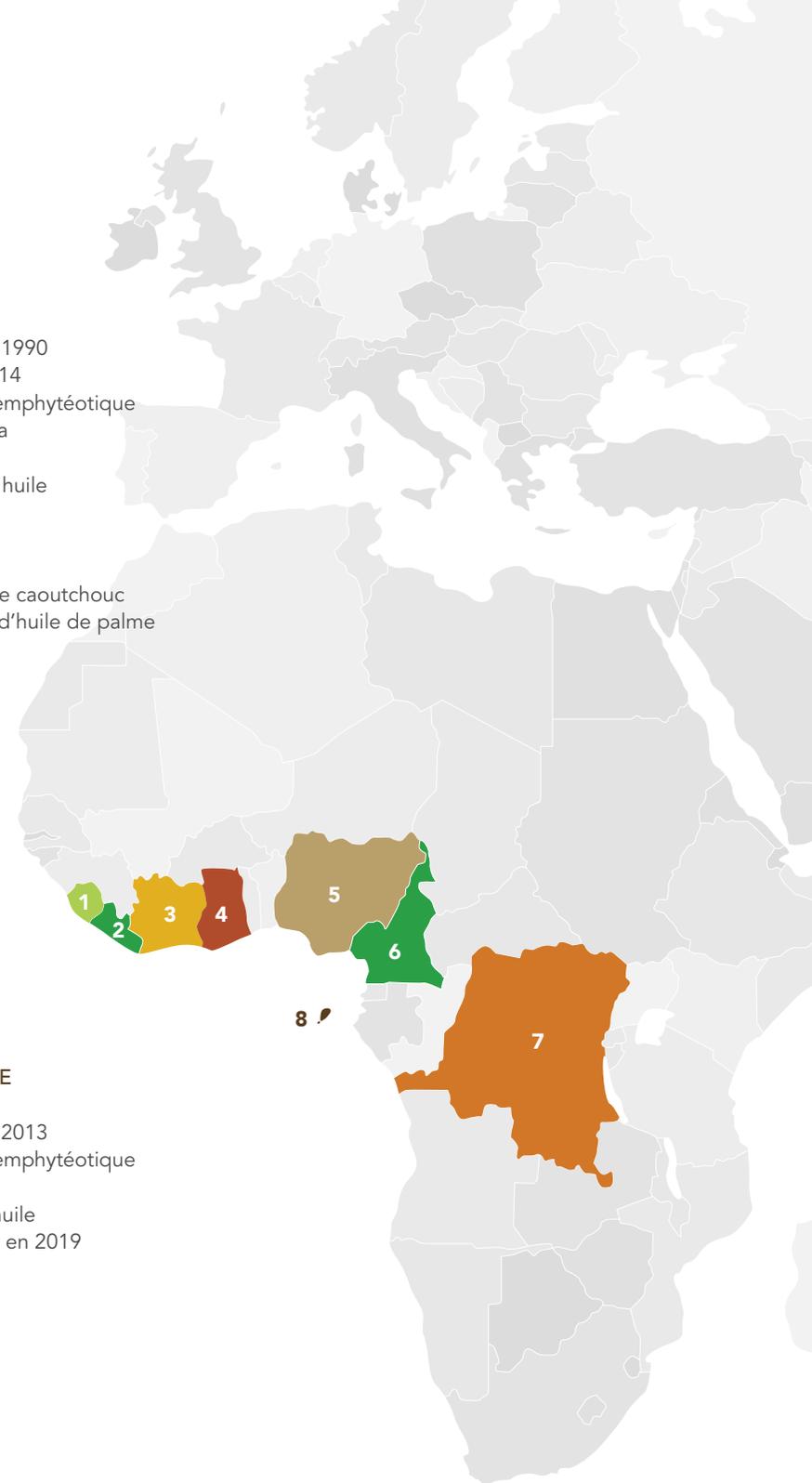
NIGÉRIA OKOMU

Acquise par SOCFIN en 1990
Extension acquise en 2014
Domaine de l'État, bail emphytéotique
Concession de 33 112 ha
7 335 ha d'hévéas
18 879 ha de palmiers à huile
1 usine à caoutchouc
1 huilerie
1 palmisterie
Production de 7 536 T de caoutchouc
Production de 39 791 T d'huile de palme
Emplois 3 769

8

SAO TOMÉ-ET-PRINCIPE AGRIPALMA

Acquise par SOCFIN en 2013
Domaine de l'État, bail emphytéotique
Concession de 4 917 ha
2 100 ha de palmiers à huile
1 huilerie opérationnelle en 2019
Emplois 653



6

**CAMEROUN
SAFACAM**

Acquise par SOCFIN en 2014
Concession de 15 529 ha
4 151 ha d'hévéas
5 327 ha de palmiers à huile
1 usine à caoutchouc
1 huilerie
1 palmisterie
Production de 6 524 T de caoutchouc
Production de 17 053 T d'huile de palme
Emplois 2 764

SOCAPALM

Acquise par SOCFIN en 2000
Domaine de l'État, bail emphytéotique
6 sites
Concession de 58 063 ha
2 067 ha d'hévéas
32 624 ha de palmiers à huile
6 huileries
Production de 135 641 T d'huile de palme
Emplois 5 387

7

**RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO
BRABANTA**

Acquise par SOCFIN en 2007
Domaine de l'État, bail emphytéotique
Concession de 15 416 ha
6 169 ha de palmiers à huile
1 huilerie
Production de 17 841 T d'huile de palme
Emplois 4 286

CAMSEEDS

1 laboratoire de recherche
Production de 500 000 semences
Emplois 205

SPFS

Acquise par SOCFIN en 1999
1 raffinerie
Production de 5 340 T d'huile raffinée
Emplois 29

9

**CAMBODGE
SOCFIN KCD**

Acquise par SOCFIN en 2007
Domaine de l'État, bail emphytéotique
Concession de 6 659 ha
3 898 ha d'hévéas
1 usine à caoutchouc
Emplois 695

COVIPHAMA

Acquise par SOCFIN en 2013
Domaine de l'État, bail emphytéotique
Concession de 5 345 ha
3 300 ha d'hévéas
Emplois 162

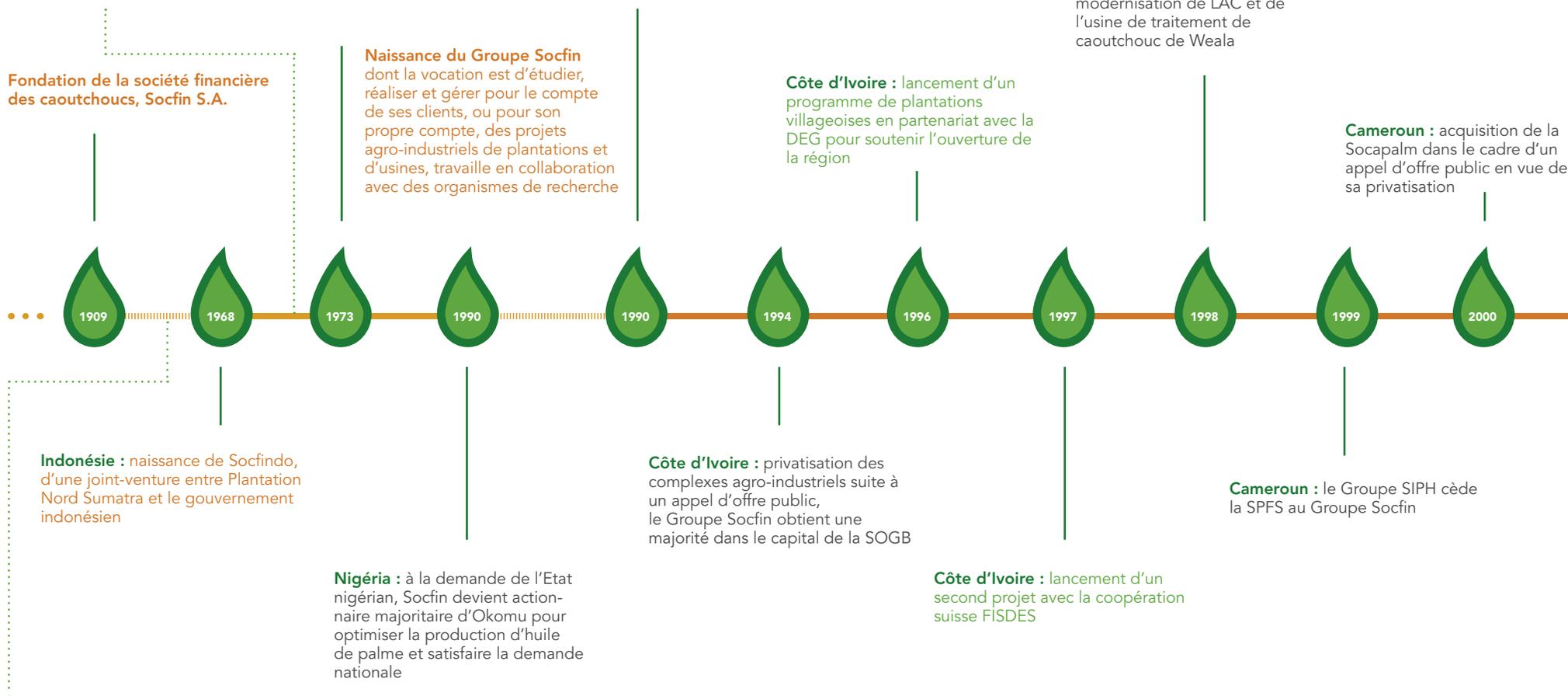
10

**INDONÉSIE
SOCFINDO**

Créée par Socfin en 1968
Domaine de l'État, bail emphytéotique
Concession de 48 057 ha
8 490 ha d'hévéas
39 476 ha de palmiers à huile
2 usines à caoutchouc
9 huileries
1 raffinerie
1 palmisterie
Production de 12 250 T de caoutchouc
Production de 194 705 T d'huile de palme
Production de 14,875 millions de semences
Emplois 10 855

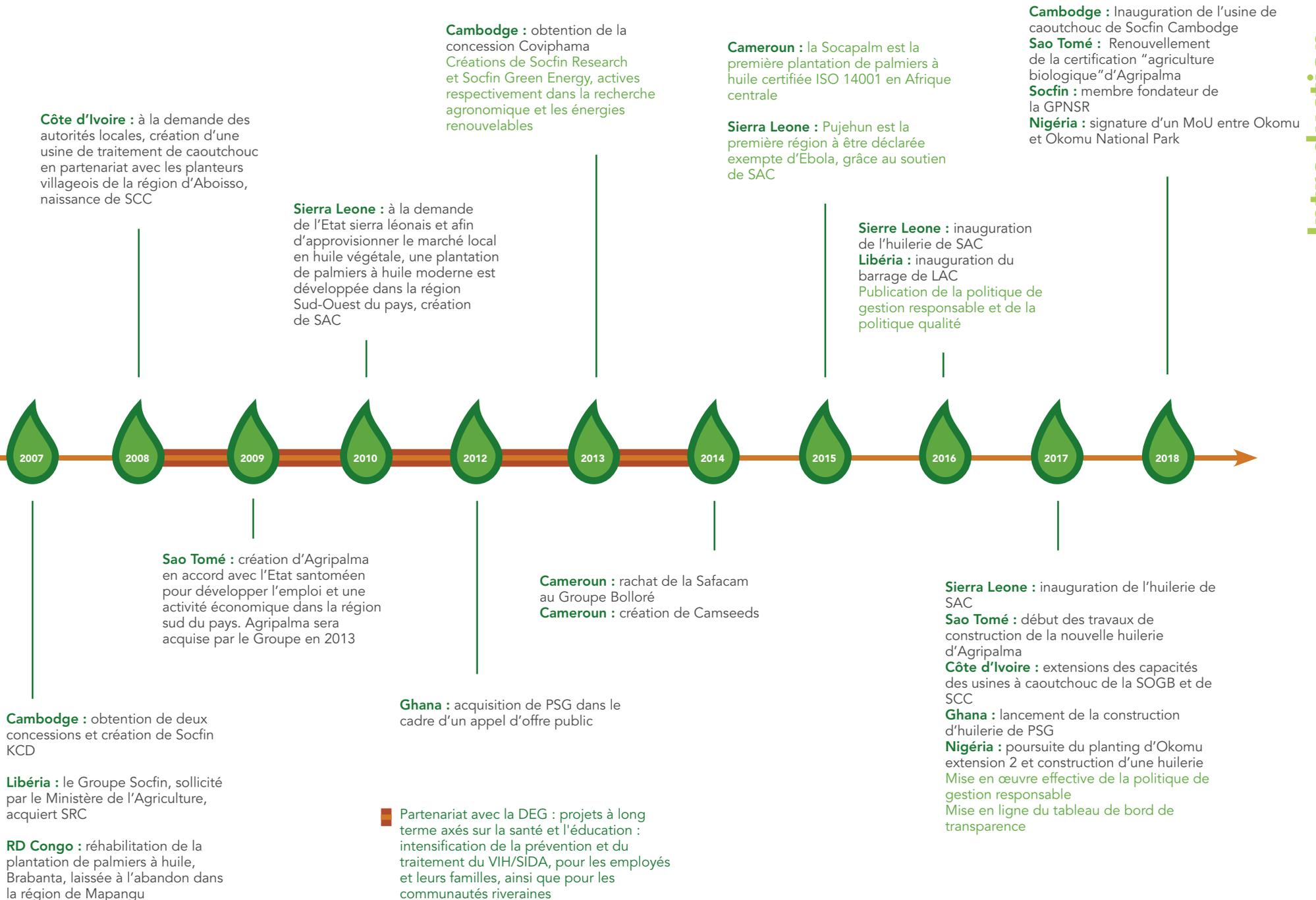
1.7 Historique

Toutes les maisons sont remplacées par des constructions en dur. Un « camion cinéma » tourne sur les plantations afin d'y assurer au moins une séance mensuelle et des spectacles traditionnels organisés



Chaque village est doté d'une crèche, d'une école primaire, d'un dispensaire, d'une place des marchés, d'un magasin et d'un terrain de football. Le personnel est logé aux frais de l'Entreprise à proximité de son lieu de travail. Les soins médicaux des employés et de leur famille sont pris en charge. Les hôpitaux des plantations sont gérés par des médecins expatriés accompagnés d'équipes locales. Le Groupe est pionnier en matière d'agriculture tropicale responsable

- Contexte historique
- Développement des projets
- RSE





Performance économique



+5,63%

DE LA PRODUCTION
D'HUILE DE PALME



+11,7%

DE LA PRODUCTION
DE CAOUTCHOUC SEC



107,5 MILLIONS €

D'INVESTISSEMENTS



2

Performance économique

2.1 Chiffre d'affaires et surfaces plantées

Le Groupe Socfin a clôturé l'exercice 2018 avec une légère augmentation de son chiffre d'affaires, à 545,8 millions €.

En 2018, les investissements totaux du Groupe se sont élevés à **107,5 millions €** (contre 101,9 millions € en 2017). Fruit de cette politique d'investissement constant, le Groupe Socfin dispose, au 31 décembre 2018, de 194 000 hectares en culture.

2.2 Production d'huile de palme

Une hausse de 5,63% de la production d'huile de palme est à noter en 2018 par rapport à 2017. Cette production profite directement aux pays hôtes, puisqu'elle permet de contribuer à la satisfaction des besoins nationaux en huiles végétales.

La plupart des pays d'Afrique produisent actuellement moins de 50% de leurs besoins nationaux et sont dépendants des importations venant d'Asie du Sud-Est.



2.2 fruits de palmier



2.3 Fonds de tasses



545,8 M€
de chiffre
d'affaires



194 000
hectares
de cultures

Production d'huile de palme brute (tonnes)

	2016	2017	2018
Huile de palme produite par ses plantations	356 012	407 741	426 277
Huile de palme produite sur base d'achats de fruits à des tiers	20 798	24 730	30 554
Total	376 810	432 471	456 831

2.3 Production de caoutchouc naturel

Production de caoutchouc sec (tonnes)

	2016	2017	2018
Caoutchouc sec produit par ses plantations	58 594	63 374	62 895
Caoutchouc sec produit sur base d'achats de caoutchouc humide à des tiers	65 050	66 297	81 950
Total	123 645	129 671	144 845

Une hausse de 11,7% de la production de caoutchouc est à noter en 2018 par rapport à 2017.



456 831
tonnes d'huile
de palme
produites

2.4 Production de semences

En 2018, 14 875 000 semences de palmier à huile ont été commercialisées par Socfindo, contre 14 149 000 en 2017, soit une hausse de 5,13%.

En 2017, Camseeds a commencé la commercialisation de ses semences : en 2018, 500 000 graines ont été vendues, dont 45 000 aux planteurs villageois.

2.5 Projets de recherche et développement

Les activités de recherche et développement du Groupe sont menées essentiellement par sa filiale, Socfin Research, ainsi que par sa filiale en Indonésie, Socfindo.

Socfin Research collabore avec des instituts de recherche et des



144 845
tonnes de
caoutchouc
produites

universités dans les domaines de la culture du palmier à huile et de l'hévéaculture.

En 2018, Socfin Research a poursuivi son soutien scientifique à Camseeds : laboratoire et unité de sélection et d'amélioration de semences « palmiers ». Au sein de Socfindo, les recherches se focalisent aussi sur l'amélioration et la sélection des semences, appuyées par la culture in vitro du « palmier ». Au niveau de « l'hévéa », la recherche se focalise également sur la culture « in vitro » de plants, afin de produire des plants sur leur propres racines.



Les résultats de la recherche en termes de productivité et de résistance génétique aux maladies auront un impact significatif sur la préservation de l'environnement, par une meilleure occupation des sols et une réduction de l'utilisation des méthodes de lutte sanitaire (mécanique ou chimique).

De même, Socfin Research poursuit sa collaboration avec l'Université Catholique de Louvain (UCL, Belgique) sur les problématiques phytosanitaires de l'hévéa. L'amélioration de la santé des arbres en limitant (ou remplaçant totalement) l'utilisation de pesticides et d'engrais minéraux aura un impact notable sur la protection des écosystèmes locaux et sur l'utilisation des ressources.

La filiale Socfin Green Energy encadre les projets de production d'énergies vertes du Groupe ; après la construction d'un barrage hydroélectrique au Libéria et l'installation de chaudières et de séchoirs à biomasse sur divers projets, Socfin Green Energy prévoit l'installation d'une centrale solaire en Sierra Leone en 2019.

Dans le cadre de sa politique de gestion responsable, le Groupe s'est engagé à rechercher des alternatives à des pratiques dites « dangereuses » ; une de ces pratiques est le brûlage des anciennes plantations d'hévéas destinées à être replantées, mesure quasi incontournable, afin de lutter contre la maladie mortelle de l'hévéa provoquée par le *Fomes*. Une approche zéro brûlage est actuellement testée à la SOGB et à la Safacam.

La SOGB mène plusieurs projets relatifs :

- à la création de variétés d'hévéas (en partenariat avec le CNRA en Côte d'Ivoire et l'IFC/CIRAD en France) pour augmenter leur productivité et leur résistance aux maladies ;
- au développement de techniques agricoles pour augmenter la productivité des parcelles d'hévéas et de palmiers à huile tout en limitant l'utilisation des engrais et des produits phytosanitaires ;
- à des associations culturales hévéa + cacao et, hévéa + teck en vue d'optimiser la productivité économique et écologique des terres.



2.4 Greffage, pépinière hévéa, Socfindo, Indonésie



2.5 Barrage LAC, Libéria

En 2018, le département développement durable, en collaboration avec la Direction agronomique hévéa a établi un partenariat avec MEO Carbon Solutions² en vue du développement d'un calculateur de bilan carbone pour les plantations d'hévéas. Le calculateur utilisera, entre autres, des données de recherches agronomiques obtenues sur les sites du Groupe Socfin au Libéria.

2.6 Impacts des changements climatiques sur les opérations

Les études préliminaires à l'acquisition d'une plantation existante ou au développement d'un nouveau projet comportent une analyse des risques liés aux changements climatiques.

Les rendements, la gestion des ravageurs, les services écosystémiques, les sols, la disponibilité en eau et en ressources pour les communautés villageoises sont les domaines qui sont les plus susceptibles d'être affectés positivement ou négativement. Localement, lorsque le risque a été identifié, les sites mettent en place des mesures d'adaptation afin de garantir la productivité des surfaces et d'assurer

aux communautés locales leurs moyens de subsistance.

Emplois directs, formations à de meilleures techniques agricoles (lutte anti-érosive, couverture du sol, fertilisation, utilisation des herbicides et pesticides), mise en œuvre de la politique zéro- déforestation dans la chaîne d'approvisionnement font partie des nombreuses actions menées par le Groupe qui afin de limiter l'impact des changements climatiques sur les moyens de subsistance des populations locales.

DID YOU KNOW ?

En 2015 et 2016, les départements agronomiques palmier et hévéa ont développé des manuels visant à standardiser les opérations agricoles et à généraliser les meilleures pratiques : « l'Itinéraire Technique Hévéa » et « The Socfin Oil Palm Manual ».

Ces manuels contiennent de nombreuses instructions en matière environnementale et de santé et sécurité au travail. Ils sont appliqués sur l'ensemble des sites et les départements agronomiques audient les opérations de terrain sur base de ces documents. Les équipes participent ainsi à l'intégration toujours plus forte des considérations environnementales et sociétales dans leurs activités journalières.



2.6 Safacam, Cameroun

²www.meo-carbon.com



Gouvernance responsable



2018

2021

▶ **37%** ▶ **100%**

**RESPECT
DES DROITS
DE L'HOMME**



CODE
ÉTHIQUE





3

Gouvernance responsable

3.1 Structure de gouvernance et méthodes de gestion

Une Charte de gouvernance³ a été approuvée par le Conseil d'Administration de Socfin le 21 novembre 2018 et sera régulièrement mise à jour. Parallèlement, Socfin publie chaque année, au sein de son rapport annuel financier, une Déclaration de Gouvernance.

Le Conseil d'Administration joue un rôle actif d'orientation et de formulation de la stratégie de développement durable, et reconnaît qu'elle est essentielle pour la réussite globale du Groupe ; de ce fait, il approuve les politiques relatives au développement durable et à la gestion responsable, et met à disposition les moyens financiers et humains nécessaires pour atteindre les objectifs.

Le Groupe est convaincu que la santé et la sécurité de ses employés et des autres parties prenantes, ainsi que la protection des ressources naturelles et de la biodiversité, revêtent une importance stratégique pour son développement harmonieux.

Les sociétés opérationnelles réunissent un large éventail de compétences et d'expériences spécifiques aux pays en développement, et dans les domaines suivants : agriculture tropicale, ingénierie, finance, droit, commerce, et développement durable.

3.2 Politiques, chartes et codes éthiques

Depuis sa création en 1909, le Groupe Socfin a toujours adopté une approche à long terme, basée sur le bon sens et la bienveillance.

La performance des ressources matérielles, humaines, financières et naturelles, est une valeur essentielle dans la création des plantations. Aujourd'hui, cette vision est conceptualisée sous les termes de « développement durable », que le Groupe envisage à son niveau comme la « gestion responsable ».

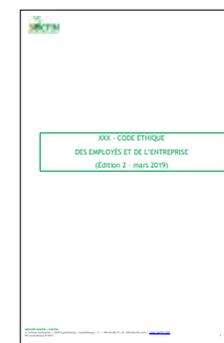


Sociétés	Socfin	Socfinaf	Socfinasia
Holdings	Sociétés holding luxembourgeoises, dont le siège social est situé au 4 avenue Guillaume, L-1650 Luxembourg. Créées pour une durée illimitée et cotées en Bourse de Luxembourg.		
Date de constitution	5 décembre 1959	22 octobre 1961	20 novembre 1972
Activités principales	Gestion d'un portefeuille de participations essentiellement axées sur l'exploitation de plantations tropicales de palmiers à huile et d'hévéas.		
Zones d'activités	Afrique centrale et de l'Ouest et Asie du Sud-Est.	Afrique centrale et de l'Ouest.	Asie du Sud-Est.

Dans sa politique de gestion responsable, le Groupe Socfin réitère son engagement continu à respecter et soutenir la Déclaration universelle des droits de l'Homme, à reconnaître et respecter les droits de tous les travailleurs, y compris les travailleurs de ses sous-traitants, les travailleurs temporaires et les travailleurs migrants, à reconnaître et respecter les droits des communautés locales et autochtones.

Cette politique est considérée comme robuste par les clients et autres parties prenantes du Groupe.

Depuis fin 2016 Socfin travaille avec TFT (The Forest Trust) ; ce partenariat a pour objectif principal l'accompagnement du Groupe Socfin à la mise en œuvre de sa politique de gestion responsable au sein de toutes ses filiales. En janvier 2019, TFT est devenu EF⁴.



Le Groupe Socfin a mis à jour son code éthique pour répondre aux engagements pris envers sa chaîne d'approvisionnement. Il est apparu que le code serait plus efficace s'il était scindé en deux codes distincts : un « code éthique de l'employé et de l'entreprise » et un « code des fournisseurs ». Les deux codes sont accompagnés d'une politique « lanceurs d'alerte ».

³www.socfin.com/sites/default/files/2018-12/2018%2011%20Socfin%20-%20Charte%20de%20gouvernance.pdf
 www.socfin.com/sites/default/files/2018-12/SAF%20Charte%20de%20gouvernance%2011%202018.pdf
 www.socfin.com/sites/default/files/2018-12/2018%2011%20Socfinasia%20-%20Charte%20de%20gouvernance.pdf
⁴The Forest Trust (TFT) est devenu Earthworm Foundation (EF) en janvier 2019 : www.earthworm.org

3.2.1 Lois nationales environnementales et sociales

Le Groupe Socfin se conforme pleinement aux législations environnementales, sociales et foncières des pays hôtes.

Dans la mesure où le régime foncier des pays hôtes est souvent mal documenté, le Groupe Socfin a concentré ses recherches sur des sites existants, en activité ou abandonnés, qui devaient être réhabilités et dont les titres fonciers étaient bien établis.

Sauf rares exceptions (Safacam et une partie d'Agripalma), les filiales du Groupe ne détiennent pas, directement ou indirectement, les concessions ; elles les gèrent en tant que locataires dans le cadre de contrats de bail à long terme avec les États.

Aussi, des procédures de veille juridique sont développées par les plantations et incluses dans leur système de gestion, comme les différentes normes ISO ou les Principes et Critères RSPO, permettant d'anticiper les nouvelles réglementations et d'éviter des pratiques non conformes.

3.2.2 Lutte contre le travail d'enfants

Socfin n'engage ou n'emploie aucun individu en dessous de l'âge minimum d'admission à l'emploi fixé par la législation locale ou les conventions de l'OIT (Organisation Internationale du Travail).

Les plantations prennent des mesures adéquates pour prévenir cette pratique, elles vérifient l'âge de tous les employés, en se basant sur des documents tels que les actes de naissance, les registres scolaires et paroissiaux, les cartes d'identité et les permis de conduire.

Le Groupe Socfin ne fait aucune exception à cette politique, tous ses responsables sont parfaitement au courant de cette question et font régulièrement l'objet de contrôles par leurs responsables hiérarchiques et les inspecteurs du travail locaux.

En ce qui concerne la chaîne d'approvisionnement, le Groupe Socfin a mis au point un système d'audit destiné à vérifier que cette politique est correctement appliquée par les fournisseurs de matières premières et par les sous-traitants.

Socapalm, qui a été accusée de sous-traiter certains travaux à des entreprises peu scrupuleuses en

matière de droit du travail, a effectué un contrôle rigoureux des documents administratifs de tous les travailleurs œuvrant sur ses plantations. Aucun travailleur en-dessous de l'âge de 18 ans ne travaille directement ou indirectement pour la Socapalm.

Dans le cadre du projet « Rubberway » auquel Socfin participe à l'invitation de Michelin, des « checklists » ont été développées et testées (au sein de la SCC et de la SoGB en Côte d'Ivoire) afin d'identifier tout éventuel travail d'enfants dans les chaînes d'approvisionnement.

Se référer au point 3.4.3 de ce chapitre pour plus de précisions.

3.2.3 Lutte contre le travail forcé ou obligatoire

Le Groupe Socfin interdit explicitement le recours au travail forcé ou obligatoire, y compris le travail pénitentiaire, le travail lié à un règlement de dettes ou gages, l'esclavage, la servitude et toute forme de trafic d'humain.

En 2018, aucun événement non conforme n'a été identifié dans les opérations ou dans les chaînes d'approvisionnement du Groupe.



3.2.4 Lutte contre la corruption

Le code éthique des employés et des filiales précise sans ambiguïté que personne ne peut offrir des sommes illicites au nom du Groupe Socfin ou d'une de ses filiales.

Il est interdit d'utiliser les fonds de l'Entreprise pour verser directement ou indirectement une rétribution en espèces, en biens, en services ou sous toute autre forme à un représentant de l'État ou d'un parti politique ou à un candidat à des élections pour persuader le bénéficiaire de ne pas faire son devoir ou d'user de son influence.

Les employés du Groupe ne peuvent jamais remettre ou recevoir de paiements irréguliers ou de cadeaux dans leurs relations avec quiconque ayant un lien avec la vente ou l'achat de ses produits ou de ses services.

En outre, Sodimex (centrale d'achats du Groupe) étant la société opérationnelle la plus exposée à ces pratiques, a développé un code de déontologie qui encadre et limite drastiquement ces pratiques.

Les nouveaux codes éthiques contiennent des dispositions contre la corruption. Elles s'inscrivent dans le cadre de la Convention des Nations-Unies du 31 octobre 2003 contre la corruption (article 12). De nouvelles formations sont prévues pour informer les employés et les fournisseurs des nouvelles dispositions par rapport au précédent code éthique daté de 2009.

3.2.5 Comportement anticoncurrentiel

Conformément aux codes éthiques et au code de déontologie (Sodimex), les employés doivent s'abstenir de pratiques limitant la concurrence et, dans le cas d'achats, s'assurer que les concurrents restent sur un pied d'égalité tout au long de la procédure d'achat.

3.2.6 Contributions sociales

Toutes les filiales du Groupe Socfin appliquent à la lettre les lois sociales des pays hôtes. Les cotisations obligatoires de pension et d'assurance en matière d'accidents du travail sont versées aux organismes officiels de sécurité sociale.

Dans certains pays, avec l'accord de l'employé, les cotisations aux syndicats peuvent aussi être prélevées des fiches salariales et reversées au syndicat choisi par le travailleur.

3.2.7 Respect des lois du travail

Tous les employés sont pleinement informés des conditions de service et des réglementations générales au cours du processus de recrutement.

La retenue des documents de voyage, des documents d'identification ou tout autre type de titre des employés est strictement interdite. Des audits réguliers sont menés par l'inspection du travail afin d'évaluer la conformité avec les législations du travail.

En outre, seuls les sous-traitants ayant reçu une évaluation positive de l'inspection du travail peuvent contracter avec une société du Groupe. Ils devront également signer le nouveau code éthique et accepter par écrit de se

soumettre aux vérifications menées par les « compliance officers » (chargés de la conformité).

3.3 Respect volontaire d'autres normes

Conformément aux politiques « qualité » et « de gestion responsable » du Groupe, toutes les plantations doivent obtenir une certification de leur système de gestion afin de garantir leur conformité aux exigences nationales et internationales en matière de performance environnementale et sociale.

Les systèmes de gestion sont gérés au niveau local et ne sont pas systématiquement vérifiés par le siège du Groupe, mais par des organismes neutres de certification.

3.3.1 RSPO

Socfinco et Socfindo sont des membres actifs de la Table Ronde pour l'Huile de Palme Durable (RSPO) depuis le 7 décembre 2004.

La RSPO est une initiative visant à promouvoir la production et l'utilisation d'huile de palme durable.

La RSPO a défini un ensemble de Principes et de Critères pour la production durable d'huile de palme et a établi un système de certification.

Les Principes et les Critères RSPO font partie intégrante de la politique environnementale et sociale du Groupe Socfin. Toutes les plantations indonésiennes de palmiers à huile sont d'ailleurs déjà certifiées.

 **Comportement anticoncurrentiel**

 **Contributions sociales**

 **Respects des lois du travail**

Afin d'étendre la certification RSPO à toutes les filiales africaines, Socfin a demandé une affiliation unique pour le Groupe Socfin et celle-ci a été obtenue en février 2019.

Avec cette affiliation, Socfin regroupe sous un seul numéro de membre les opérations indonésiennes et africaines. Désormais, le groupe Socfin est le membre RSPO le plus représentatif des réalités africaines.

Toutes les plantations africaines du Groupe seront certifiées RSPO dans les 3 prochaines années.

3.3.2 ISO 14001

La norme ISO 14001 apporte un cadre très efficace pour la gestion environnementale en permettant une amélioration continue des opérations.

Bien que la conformité à la norme puisse être démontrée par le biais d'une auto-évaluation et d'une auto-déclaration, le Groupe Socfin a décidé d'obtenir la certification de ses systèmes de gestion via un organisme externe et accrédité.

La certification ISO 14001 a été révisée en 2015. Les sites ont entrepris la mise en conformité avec la nouvelle version de la norme et se font auditer désormais selon la nouvelle version.

3.3.3 OHSAS 18001

Le système de management de la santé et de la sécurité au travail du Groupe est inspiré par le référentiel OHSAS 18001.

Conformément à ce référentiel, les filiales élaborent une politique en matière de SST (Santé et Sécurité au Travail), établissent des objectifs et des processus pour atteindre les engagements fixés dans leur politique. Elles prennent les mesures nécessaires pour améliorer leurs performances et apportent la preuve de leur conformité.

L'objectif général de ce référentiel OHSAS est donc de soutenir et promouvoir de bonnes pratiques en matière de SST, en adéquation avec les besoins socio-économiques.

Pour les opérations « palmiers » qui ne sont pas certifiées OHSAS 18001, la conformité avec les critères pertinents de la RSPO (critère 6.7 des nouveaux P&C 2018) et leurs certifications apporteront la vérification nécessaire de la conformité des opérations en matière de santé et sécurité au travail.



3.3.4 Approche Haut Stock de Carbone (HCS/HSC)

Depuis la publication de sa politique de gestion responsable, le Groupe Socfin reconnaît et met en œuvre l'approche Haut Stock de Carbone (HSC) telle que définie par le HCS Approach Steering Group et le HCS toolkit.

L'approche HSC est conçue pour être utilisée en parallèle et intégrée à d'autres stratégies d'aménagement du territoire et de conservation, comme le Consentement Libre, Informé et Préalable (CLIP) et la protection des tourbières, des zones tampons le long des cours d'eau, des zones à Haute Valeur de Conservation (HVC), et des zones culturellement ou économiquement importantes pour les communautés locales et les peuples autochtones.

En 2018, des études HVC/HSC complètes ont été effectuées pour deux plantations du Groupe au Cameroun, Safacam et Socapalm (Mbambou).

3.3.5 Consentement Libre, Informé et Préalable (CLIP)

Le Groupe a toujours respecté le droit des populations autochtones et des communautés locales de donner ou non leur Consentement Libre, Informé



3.3.1 Principes RSPO

et Préalable (CLIP) à toutes opérations affectant des terres ou ressources sur lesquelles elles ont des droits légaux, communautaires ou coutumiers. A cet effet, le Groupe suit le « manuel de la FAO sur le consentement préalable, donné librement et en connaissance de cause ». Cet engagement a été réitéré dans sa politique de gestion responsable.

3.3.6 Autres



En 2017, les opérations d'Agripalma ont été certifiées selon les critères de l'« agriculture biologique ».

Depuis déjà plusieurs années, le projet n'utilise plus d'engrais chimiques ni de biocides en plantation. En novembre 2018, cette certification a été renouvelée.

En matière de production durable de caoutchouc naturel, le Groupe Socfin avait participé à l'initiative SNR-i, qui a malheureusement donné des résultats assez décevants.

L'initiative du TIP (Tire Industry Project) au sein du World Business Council for Sustainable Development (WBCSD) a donné le jour à la Global Platform for Sustainable Natural Rubber (GPSNR⁵) ;

le lancement de cette plateforme, dont Socfin est un membre fondateur, a eu lieu en octobre 2018. GPSNR a l'avantage de compter parmi ses membres l'ensemble des acteurs de la chaîne d'approvisionnement du caoutchouc naturel, ainsi que des représentants de la société civile (ONGs). Les membres s'engagent à respecter les 12 principes de durabilité définis par la plateforme et à établir les standards correspondants à ces principes.

3.4 Chaîne d'approvisionnement et traçabilité

La responsabilité du Groupe ne s'arrête pas à la porte de ses usines. Le Groupe s'assure que ses critères de durabilité et de gestion responsable s'appliquent à tous les fournisseurs (planteurs villageois) auxquels il achète du caoutchouc humide ou des régimes.

Le Groupe s'est également engagé à rendre sa chaîne d'approvisionnement parfaitement transparente.

La chaîne d'approvisionnement en caoutchouc est beaucoup plus complexe et instable que celle de l'huile de palme. Néanmoins, le Groupe a obtenu une traçabilité parfaite pour le premier niveau des deux chaînes.

3.4.1 Identification

Le Groupe achète du caoutchouc humide ou des régimes de palmiers à plusieurs milliers de petits planteurs. Les planteurs livrent directement aux usines, ou vendent à une coopérative, qui se charge du transport et de la livraison aux usines.

Le Groupe identifie parfaitement ses petits planteurs si ceux-ci effectuent une livraison directe aux usines (nom, nombre d'hectares plantés, coordonnées GPS, etc.). Dans le cas d'une coopérative ou d'un commerçant, la transparence au-delà de ce niveau est plus difficile à obtenir.

Traçabilité des chaînes d'approvisionnement du Groupe (premier niveau)

Sites	2016	2017	2018
SCC	85%	100%	100%
SoGB	95%	100%	100%
LAC	98%	100%	100%
Okomu	98%	100%	100%
Safacam	98%	100%	100%
Socfindo	100%	100%	100%
Autres	100%	100%	100%

⁵www.wbcsd.org/Sector-Projects/Tire-Industry-Project/News/Launching-the-Global-Platform-for-Sustainable-Natural-Rubber

3.4.2 Transparence et achats équitables

En 2017, Le Groupe Socfin, en partenariat avec EF a développé un « tableau de bord de transparence »⁶.

Les objectifs, feuilles de route et progrès effectués par le Groupe dans le cadre de la mise en œuvre de la politique de gestion responsable y sont publiés régulièrement.

Certains documents sources pour les parties prenantes du Groupe y sont également accessibles : données de traçabilité complètes, coordonnées des usines, cartes des concessions, etc.

Ces informations, rendues publiques, sont aussi vouées à limiter les éventuelles erreurs d'interprétation qui pourraient être faites par des entités externes.

Le Groupe suit scrupuleusement et en pleine transparence les réglementations nationales ou sectorielles de fixation des prix et utilise au maximum son influence pour que les prix payés par le secteur aux petits planteurs restent à un niveau suffisamment élevé pour leur garantir un revenu décent.

Le Groupe défend également ce principe dans les instances sectorielles et au sein des initiatives sur le caoutchouc durable (voir ci-dessus).

Tous les mois, la SOGB reçoit le prix du caoutchouc de l'APROMAC et celui des régimes de palme de l'AIPH. Les prix sont communiqués à tous les planteurs par les différents moyens de diffusion et appliqués par la SOGB pour le caoutchouc et les régimes de palme vendus aux ponts-bascules.

Les codes éthiques des employés et de l'entreprise, ainsi que celui des fournisseurs contiennent ces dispositions. Les fournisseurs (commerçants et coopératives, par exemple) font l'objet de vérification.

3.4.3 Prise en compte des aspects environnementaux et sociaux dans la chaîne d'approvisionnement

Les chaînes d'approvisionnement étant identifiées et transparentes, la politique de gestion responsable du Groupe peut s'appliquer à tous les fournisseurs à qui il achète ou avec qui il entretient une relation commerciale.

Le Groupe s'assure que les opérations des petits planteurs identifiés sont conformes à sa politique et à ses exigences en matière de durabilité.

Le Groupe Socfin organise des sensibilisations et des formations pour les planteurs et les sous-traitants. Il leur apporte aussi une aide à la décision et un support technique. En cas de mauvaise volonté manifeste, le planteur peut être banni de la liste des fournisseurs du Groupe.

La SOGB et la SCC sont les filiales les plus dépendantes des planteurs villageois et, de ce fait, ont été désignées pour participer à une cartographie des risques en matière de responsabilité sociétale dans le cadre du projet « Rubberway ». Une application sur smartphone a été développée par Michelin et, en 2018, les acheteurs de « fonds de tasse » et les conseillers agricoles en charge y ont été formés. Les résultats du déploiement de ce projet dans les opérations ivoiriennes du Groupe seront disponibles en ligne.



Au Cambodge, Socfin n'achète pas encore de caoutchouc aux petits planteurs. Cependant, dans le but d'intégrer les planteurs locaux/villageois dans la chaîne d'approvisionnement, une identification complète et une sélection des potentiels planteurs sera conduite avec des partenaires locaux en 2019.



3.4.3 Rubberway

⁶www.socfin.com/dashboard/

DID YOU KNOW ?

A Brabanta, seuls des fruits provenant de plantations existantes ou palmiers sauvages sont achetés. Ces cultures ne reçoivent ni traitements pesticides ni engrais et les villageois sont informés qu'ils ne peuvent pas utiliser de la main d'œuvre mineure ou forcée. Les agents de Brabanta effectuent des missions d'informations régulières dans les villages pour veiller au respect des règles de travail.

3.5 Normes des clients

Comme déjà mentionné, le Groupe a adhéré et participé à l'initiative SNR-i et parmi les autres initiatives en cours, seule la GPSNR initiée par TIP est encourageante (Se référer au point 3.3.6 de ce chapitre). Par ailleurs, tous les acheteurs importants (Michelin, Bridgestone, Continental, Nestlé, etc.) imposent au Groupe une adhésion à leurs politiques avec l'obligation d'appliquer ces engagements dans les chaînes d'approvisionnement du Groupe.

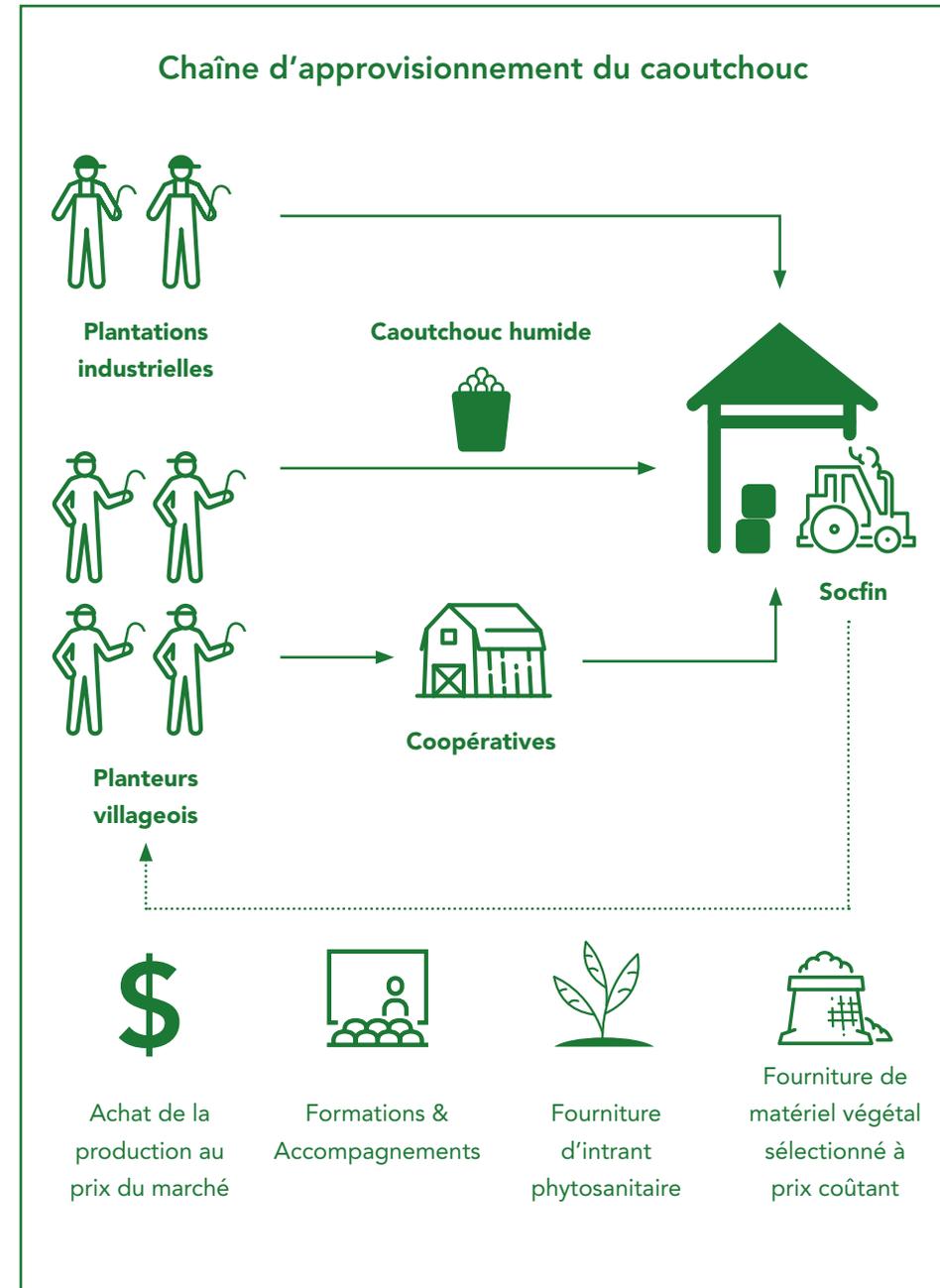
3.6 Evaluations par tierces parties

Les performances du Groupe en matière d'éthique, de durabilité et de gestion responsable sont évaluées périodiquement par ses clients et fournisseurs de services.

Certains, comme la majorité des pneumaticiens ou les grandes banques, font appel à l'organisme EcoVadis.

Le Groupe a été classé « Silver » par EcoVadis, et est en amélioration continue depuis 2013. Parmi les fournisseurs attirés de Michelin, Socfin se positionne au-dessus ou dans la moyenne, de toutes les entreprises évaluées, pour tous les critères : environnement, social, éthique des affaires, achats responsables.

Ses engagements sont également évalués par des organismes neutres, comme SPOTT⁷ ou Global Canopy⁸.



⁷Sustainability Policy Transparency Toolkit : <https://www.spott.org/palm-oil/>
⁸www.globalcanopy.org

SPOTT est un outil développé par la Zoological Society of London (ZSL). Les experts de SPOTT évaluent les entreprises sur la disponibilité publique d'informations relatives aux questions environnementales, sociales et de gouvernance. Les scores obtenus sont représentés dans le graphique ci-dessous.



Le Groupe est classé parmi les 20 meilleures entreprises évaluées par SPOTT, notamment grâce à l'engagement de transparence mis en place et à la communication réalisée sur ses sites web, par ses rapports développement durable, et via son tableau de bord de transparence. **Par conséquent en 2018, le Groupe Socfin est passé de la catégorie orange à la catégorie verte, qui est la catégorie la plus élevée, il est classé 17ème sur 70 entreprises étudiées.**

Forest 500 a, quant à elle, évalué la politique de gestion responsable du Groupe à 3 sur 5 en 2018 contre 5 sur 5 en 2017, il faut noter que ses critères sont devenus plus exigeants. Seules 30 des 350 entreprises évaluées ont reçu une notation égale ou supérieure à celle du Groupe Socfin.

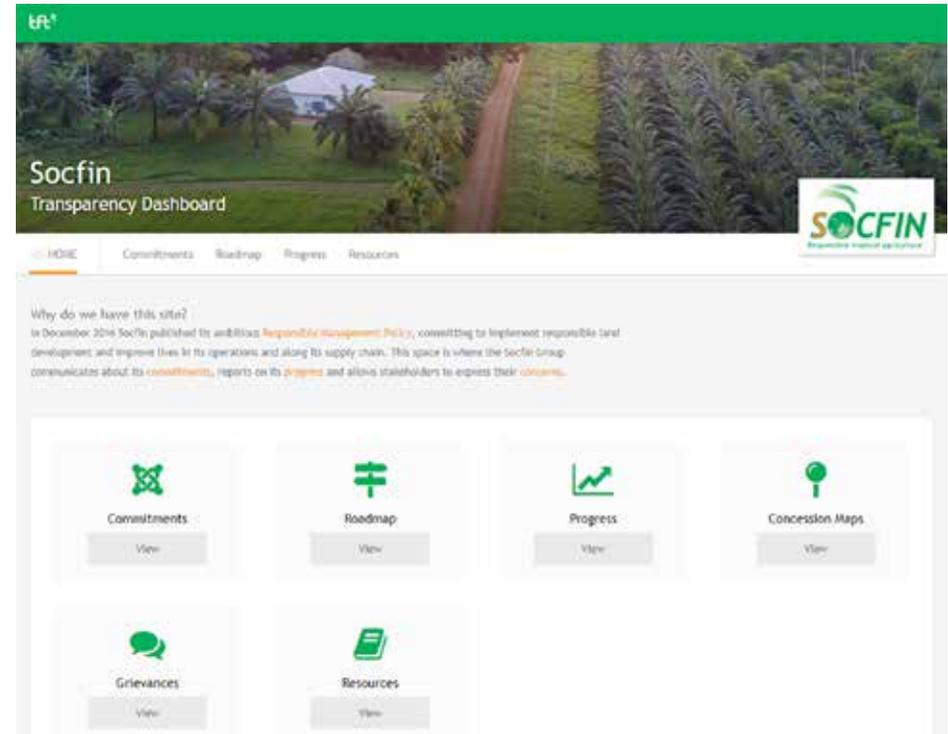
3.7 Plaintes et griefs

Toutes les procédures de gestion des plaintes, internes et externes, des sociétés du Groupe sont documentées et rendues publiques.

En 2017, en collaboration avec EF, le Groupe a formalisé sa procédure de gestion des plaintes externes⁹. Cette procédure est disponible sur son tableau de bord de transparence tout comme les plaintes externes enregistrées et leur suivi.

Le tableau de bord de transparence est géré conjointement avec EF, ce qui garantit aux visiteurs une information neutre sur l'état de suivi des plaintes enregistrées.

Au 31 décembre 2018, 3 des 5 plaintes enregistrées avaient été clôturées et 2 étaient en phase d'investigation.



3.7 Réunion multipartite, Socfin Cambodge, Cambodge

⁹www.socfin.com/dashboard/progress/grievances/



Un engagement social fort





392 000

CONSULTATIONS MÉDICALES



1 000

LOGEMENTS
CONSTRUITS
ET RÉNOVÉS



57 725

ENFANTS SCOLARISÉS

4 Un engagement social fort

Ce chapitre est consacré à l'engagement social du Groupe envers ses employés. L'engagement envers les communautés est repris au chapitre 7.

4.1 L'engagement social de l'entreprise

L'engagement social du Groupe est établi dans son code éthique et ses politiques. Ces documents soulignent également son adhésion en faveur des normes éthiques et sa conformité aux lois applicables.

La création d'emplois à long terme avec des conditions de travail et de salaire décentes constitue une contribution significative au développement des pays dans lesquels le Groupe opère.

Le système de sécurité et de santé au travail est basé sur l'OHSAS 18001, tandis que les politiques du travail et des droits de l'homme sont fondées sur les exigences de la norme SA 8000, ainsi que sur les Principes et les Critères RSPO, les conventions de l'OIT et la Déclaration universelle des droits de l'Homme de l'ONU.

Lorsque les législations nationales, les standards et conventions se réfèrent au même sujet, le Groupe Socfin applique

la disposition la plus favorable aux travailleurs.

Le Groupe s'engage fermement à défendre la liberté d'association et la non-discrimination, et à interdire le travail forcé et le travail des enfants. Il s'attache également à garantir un traitement équitable et un logement décent à ses employés.

Enfin, son code éthique a été récemment mis à jour et divisé en deux codes distincts : le « code éthique de l'employé et de l'entreprise » et le « code des fournisseurs ».

4.2 Évaluation globale des principaux indicateurs sociaux

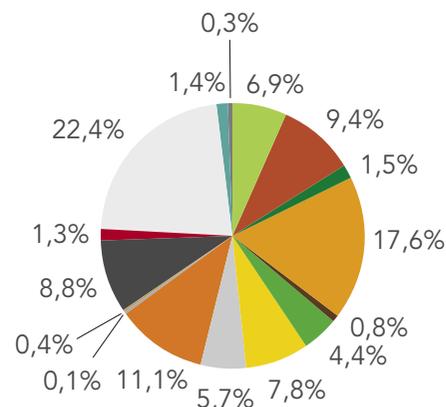
4.2.1 Ressources humaines

Au 31 décembre 2018, le Groupe Socfin comptait **48 511 employés directs et indirects** (contre 49 164 en 2017).

Les employés directs représentent 60% de la main d'œuvre mise à disposition des plantations en 2018 contre 59% en 2017.

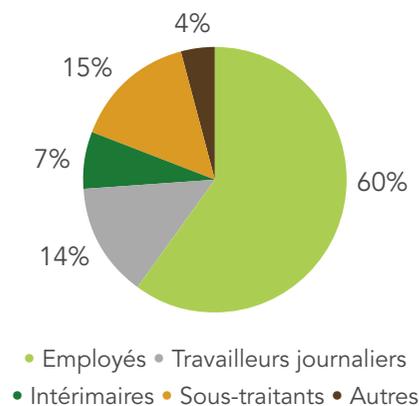
Les plantations font appel à de la main-d'œuvre contractuelle afin de pourvoir aux besoins saisonniers des plantations¹⁰.

Répartition des effectifs directs et indirects par plantation



- SAC
- LAC
- SRC
- SOGB
- SCC
- PSG
- Okomu
- Safacam
- Socapalm
- SPFS
- Camseeds
- Brabanta
- Agripalma
- Socfindo
- Socfin KCD
- Coviphama

Emplois directs et indirects par statut



Au Cambodge, l'entreprise s'est engagée à appliquer une politique stricte de non-discrimination et d'égalité de rémunération pour un travail équivalent. Cette politique est mise en œuvre grâce à un processus de recrutement transparent et standardisé, des grilles salariales officielles et des procédures de promotion. L'accent est mis sur la formation interne et l'amélioration des compétences des travailleurs locaux.


48 511
 emplois

Ce personnel est mis à disposition des plantations par le biais d'entreprises spécialisées. Lorsque ces travailleurs occupent des postes pérennes dans l'entreprise, ils sont progressivement intégrés aux effectifs permanents (employés) des plantations.

Il est important de préciser que, du fait de la nature saisonnière de l'activité, certains travailleurs contractuels (essentiellement les coupeurs) suivent la pointe de production et se dirigent ensuite vers d'autres cultures saisonnières. En conséquence, cette main d'œuvre est peu sédentaire.

A compétences égales, le Groupe favorise une embauche prioritaire des riverains de ses plantations.

Les filiales du Groupe adhèrent à toutes les lois et réglementations locales, nationales et internationales relatives à leur secteur en matière de salaires et de conditions de travail, telles que les horaires de travail, les déductions obligatoires légales (comme les cotisations retraite), les heures supplémentaires, le droit aux congés, le congé de maternité, les périodes de préavis, les indemnités, les avantages sociaux, la démission, la résiliation de contrat et la retraite.

Tous les employés du Groupe Socfin reçoivent un salaire supérieur au salaire minimum légal.

Chaque employé se voit attribuer un logement au sein de la plantation ou une indemnité compensatoire.

Au vu de la faible mécanisation de la récolte, les plantations d'hévéas et de palmiers à huile nécessitent des effectifs agronomiques importants. Ces opportunités d'emplois sont considérées de manière très positive dans ces régions enclavées. Certaines plantations font, néanmoins, face à un taux de rotation extrêmement élevé qui s'explique par le manque d'expérience de certains autochtones de l'environnement professionnel (taux de rotation global du Groupe en 2018 : 15%). Une vision à court terme amène bon nombre d'entre eux à quitter l'entreprise dès perception de quelques mois de salaire. Un défi que les plantations tentent de résoudre tout en considérant et acceptant les différences culturelles.

4.2.1.1 Répartition des employés

Le Groupe Socfin s'efforce de créer un environnement de travail équitable et juste tout en favorisant la diversité.

En 2018, près de 5 000 femmes occupent un poste au sein du Groupe face à 24 000 hommes. Comme en 2017, elles représentent 17% des employés engagés dans les différents départements contre 16% en 2016. Chaque filiale s'efforce d'accroître l'intégration des femmes de la meilleure manière dans leurs activités. C'est Camseeds (spécialisée dans la recherche et la production de semences) au Cameroun qui atteint le meilleur équilibre avec 49% d'effectif féminin, suivi par le Cambodge avec 37,6%.

Par exemple, sur les 3 dernières années, les effectifs féminins ont évolué de manière continue à PSG passant de 18 à 23% et à Safacam passant de 24 à 27%.

Il convient, toutefois, de respecter les coutumes locales qui peuvent, dans certains pays, privilégier un genre à un poste spécifique.

A Brabanta, une garderie est mise en place pour accueillir les enfants (2 à 5 ans) des travailleurs pendant la matinée afin de permettre aux mamans d'avoir une activité professionnelle.



**4 209 embauches en 2018
au sein des plantations**



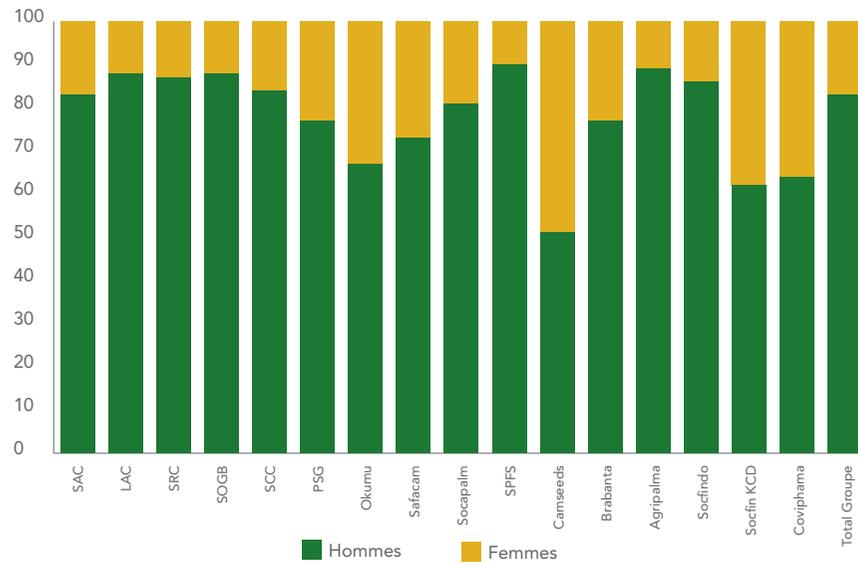
**Salaire supérieur
au salaire minimum légal**

**UNE GARDERIE =
ACTIVITÉ PROFESSIONNELLE
POUR LES MAMANS**



¹⁰Se référer au tableau des chiffres clés en annexe de ce document pour plus de détails.

Répartition des effectifs par genre et par site



4.2.1.2 Intégration des jeunes dans le monde du travail : opportunités

En 2018, les jeunes – âgés de 18 à 29 ans – représentent 18% des effectifs.

La majorité des demandes de stage et d'emploi proviennent de jeunes vivants au sein des plantations. La priorité est accordée aux populations des communautés aux alentours des sites.



4.2.1.1 Journée Internationale de la Femme, Dizangué, Cameroun.



4.2.1.2 Des étudiants visitent Okumu, Nigéria

4.2.2 Protection des employés

Le Groupe s'engage à protéger ses employés contre la violence et le harcèlement sur le lieu de travail.

Tous les employés sont tenus de faire part de leurs inquiétudes et de déclarer tout incident de ce type.

Actuellement, le taux d'incidents déclarés est faible. Toutefois, en cas de harcèlement ou de violence, une mesure appropriée – comprenant si nécessaire le licenciement – est immédiatement prise.

Selon les déclarations enregistrées, le harcèlement semble ne pas être un problème répandu, mais il est possible que cela ne reflète pas la réalité. En effet, de nombreux cas pourraient ne pas être déclarés par réticence ou crainte, malgré le droit de chaque employé de faire part de son inquiétude ou de déposer une plainte de bonne foi, sans subir de représailles ou de menaces de représailles.

En 2019, des mesures particulières seront prises afin de réduire les risques potentiels de harcèlement : sensibilisation de tous les employés et fournisseurs aux politiques contre la violence et le harcèlement, mises en place de forums de discussion

sur les violences et le harcèlement, renforcement des procédures anonymes de plaintes, etc.

4.2.3 Gestion des plaintes internes

Actuellement, toutes les plantations disposent de procédures écrites pour la communication et la négociation entre l'employeur, les employés et leurs représentants légitimes ainsi que pour la gestion des plaintes et des doléances.

Ces procédures sont décrites dans les documents officiels des filiales et communiquées aux employés via leurs représentants, mais aussi via des panneaux d'affichage, des bulletins d'information et des annonces à la radio interne (LAC Radio, par exemple).

Les employés ont plusieurs moyens pour faire connaître leurs plaintes, y compris de manière anonyme.

Les canaux de communication peuvent différer d'un pays à l'autre au vu des spécificités locales et des moyens disponibles.

Lors de réunions périodiques entre la direction et les représentants des employés, ces plaintes sont traitées et une réponse et/ou une solution est formulée. Les employés sont représentés par leurs représentants

syndicaux et sont protégés par une Convention Collective de Travail (CCT).

4.2.4 Réponse aux besoins financiers des employés

Faute de structure bancaire dans la plupart des régions reculées où sont implantées les plantations, le Groupe accorde des prêts sans intérêt à ses employés permettant :

- l'acquisition de moyens de transport (vélos, motos, etc.) ;
- l'organisation des événements de la vie sociale (décès, mariages, etc.) ;
- le financement de la scolarité et des études universitaires ;
- la construction de maisons personnelles, etc.

DID YOU KNOW ?

En 2018, durant 4 à 6 mois, LAC a accueilli 86 stagiaires, provenant de 6 collèges, institutions et universités du pays. Une opportunité d'embauche a été offerte aux meilleurs stagiaires. LAC a également mis en place un « annual vacation job program » qui permet aux élèves du système scolaire de LAC et alentours d'obtenir un job de vacances : 119 élèves en 2018.



LAC a installé plusieurs « boîtes à suggestion » dans sa plantation pour permettre aux parties prenantes (travailleurs et riverains) de transmettre facilement leurs griefs à la plantation en vue de leur traitement.

En 2018, plus de 1,8 millions € ont été prêtés aux employés des plantations du Groupe.

Dans une vision à long terme de développement de ces régions, le Groupe encourage les grandes banques à s'installer à proximité de ses plantations et, par la même occasion, à faciliter l'accès de ses travailleurs au système bancaire. A terme, cette accessibilité permet une gestion des rémunérations par virement bancaire et par conséquent une sécurisation des épargnes personnelles des employés.

La présence du système bancaire permet également une normalisation des conditions de prêt. En effet, de nombreuses associations informelles existent, palliant à l'absence d'organisme de crédit ; sous réserve de cotisations mensuelles de ses membres, ces associations offrent des prêts personnels à des taux d'intérêt souvent excessifs.

La Safacam offre deux options pour aider ses employés :

- **prêts scolaires à taux d'intérêt nul, remboursables en 5 mensualités pour financer les études des ayants droit ;**

- **prêts sociaux exceptionnels à taux d'intérêt nul, octroyés dans le strict respect de la quotité cessible et remboursables en 6 mensualités, pour permettre aux travailleurs de faire face à certains événements heureux ou malheureux.**

Brabanta a mis en place un système de bons d'achat auxquels les employés peuvent souscrire afin d'acheter des produits de première nécessité.

Brabanta permet aussi à ses travailleurs d'acquérir des lampes solaires à un prix subsidié et à crédit sans intérêt.



Socfin Cambodge a formé dans 2 centres d'apprentissage pour la saignée 500 étudiants en 2018.

SOGB a formé 339 travailleurs pour être intégrés dans ses effectifs.



4.2.5 Opportunités de formation : renforcement des capacités des employés

Le Groupe Socfin tient à offrir un environnement de travail stimulant et porteur de débouchés. De ce fait, chaque filiale a mis en place un programme de formation favorisant un développement professionnel des équipes. La plupart des employés du Groupe suivent une formation professionnelle chaque année.

Les minutes sécurité, des séances de sensibilisation en matière de santé et de sécurité au travail, sont dispensées de manière régulière à tous les travailleurs exposés aux risques.

En 2018, le nombre de formations organisées dans les plantations a augmenté de 70% passant ainsi de 4 954 à 8 430. Il s'agit de formations professionnelles, de programmes d'induction et de minutes sécurité pour un budget total de 312 000 €.

4.2.6 Adhésion syndicale et liberté d'association des employés

Il est de la responsabilité du Groupe d'assurer, à l'ensemble de son personnel, le droit de constituer des syndicats et de s'affilier à ceux de leur choix, ainsi que le droit à la négociation collective.

Tous les employés sont informés de ces droits et chaque plantation dispose d'une Convention Collective de Travail approuvée par les parties.

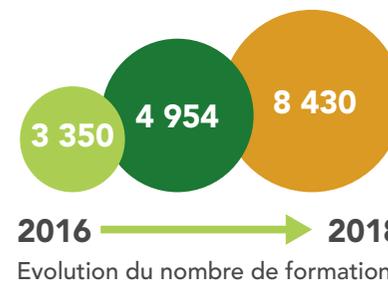
Le taux d'adhésion des employés à des syndicats est estimé à 85%.

Les représentants syndicaux sont choisis lors d'élections sociales.

Tous les procès-verbaux des réunions sont disponibles au niveau local.

Les relations professionnelles sont bonnes, et aucun incident lié à une menace sur le droit d'exercer la liberté d'association ou la négociation collective n'a été signalé.

Conformément à la législation locale, des comités compétents en matière de Santé et Sécurité au Travail sont constitués sur chaque site (se référer aux chapitres 5.2 et 5.3).



4.3 Infrastructures à la disposition des employés

4.3.1 Au sein des villages des plantations

Les villages disposent, en fonction de leur éloignement ou de leur proximité de certains centres plus animés et urbains, des infrastructures nécessaires à la vie du village : écoles, postes de secours, échoppes, forages, places des marchés, terrains de sport, bars, etc.

4.3.1.1 Infrastructures personnelles des employés et services collectifs

Le Groupe Socfin tient à ce que tous ses employés disposent d'un logement d'une qualité appropriée.

A l'heure actuelle, certaines plantations font face à des non-conformités, en termes de logement et de surpopulation, héritées d'une époque antérieure à la gestion par le Groupe Socfin. Certains logements se situent en dessous des normes du Groupe en la matière (par exemple au Cameroun).

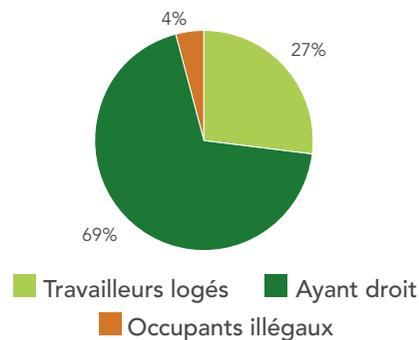
Pour résoudre ce problème, qui peut dans certains cas, dater de plusieurs décennies, le Groupe tente de mettre en place des solutions au cas par cas.

En 2018, le ratio de personnes externes à l'entreprise, et vivants au sein des villages des plantations, a diminué de 2%, passant de 6% à 4%.

Des efforts pour une rénovation rapide des logements fortement délabrés au Cameroun ont été lancés depuis quelques années et l'appui spécifique du Groupe pour ce projet aura à nouveau lieu en 2019.

Au sein du Groupe, le budget consacré à la construction et à la rénovation de logements est passé de 5,9 millions € en 2017 à 9,8 millions € en 2018, soit 67% d'augmentation. Cette croissance illustre bien la volonté du Groupe Socfin d'améliorer de façon continue son parc immobilier. Ci-contre, le détail des travaux réalisés sur les 4 dernières années au sein du Groupe Socfin.

Répartition de la population des villages (2018)

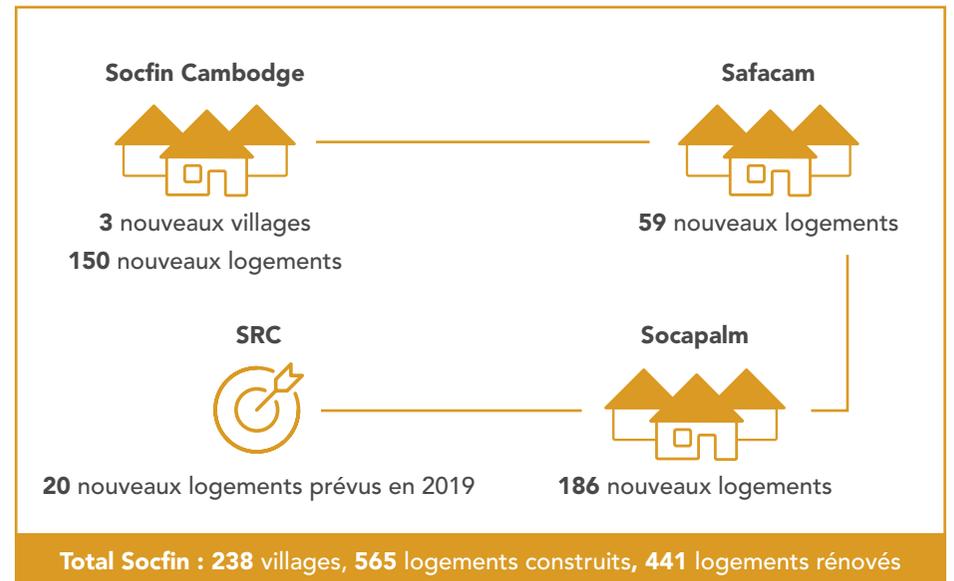


Evolution des rénovations et constructions dans les villages des plantations

	2015	2016	2017	2018
Logements construits	800	229	449	565
Logements rénovés	1 101	121	1 164	441
Cuisines construites	443	199	494	622
Cuisines rénovées	21	30	294	76
Latrines construites	608	264	637	1 006
Latrines rénovées	N/R	N/R	111	225



4.3.1 Nouveau village Socapalm, Cameroun



Le programme actuel de construction a également pour objectif, sur certains sites, d'offrir aux employés un logement à proximité de leur lieu de travail et de faciliter ainsi leurs déplacements quotidiens. Des latrines et cuisines sont aussi construites pour que chacun dispose de ses propres installations.

Un des objectifs est que chaque village dispose, selon sa taille, d'un ou plusieurs forages afin de répondre au besoin d'approvisionnement en eau. Pour les quelques villages pour lesquels cela n'est pas encore une réalité, les ressources seront mises en place au plus vite afin d'y remédier. **En 2018, un budget de 675 000 € y a été consacré contre 280 000 € en 2017 soit une augmentation de 141%.**

Des analyses sont effectuées régulièrement pour garantir une qualité correcte de l'eau. Si nécessaire un traitement au chlore est effectué pour assurer la potabilité de l'eau.

A Brabanta, afin de diminuer la dépendance envers les tracteurs et citernes pour la distribution d'eau dans les villages, la construction de puits se poursuit en parallèle d'un programme de sensibilisation sur l'usage rationnel de l'eau.

Toutes les plantations se chargent de l'entretien des routes construites sur leurs sites et font de même avec les routes nationales et pistes environnantes. Sur les 12 derniers mois écoulés, **plus de 8 millions € ont été nécessaires pour entretenir ou créer de nouvelles routes.**

Les réseaux routiers de ces régions reculées sont souvent en piteux état.

Autant que possible, les plantations apportent un soutien logistique et/ou financier aux autorités locales pour maintenir le réseau national en bon état et permettre aux habitants de ces zones enclavées de circuler plus aisément.

L'électrification des régions éloignées constitue un autre défi. Souvent, l'électrification se limite aux capitales et aux grandes villes sans parvenir jusqu'aux zones agricoles. En 2018, le Groupe Socfin a consacré 4 millions € pour pallier à ce manque.

4.3.1.2 Infrastructures de loisirs

La plupart des plantations organisent des compétitions sportives entre les différents villages ou départements.

Au total, 190 terrains de sport, 44 places des marchés et 101 lieux de rassemblement accueillent les employés du Groupe et leurs familles ; les 613 échoppes/magasins



4 M€
= budget électricité



8 M€
= budget routes



+141%
+675 000 €
budget consacré à l'adduction d'eau dans les villages



Loisirs
Budget X 5



4.3.1.2 Terrains de sport, Socapalm, Cameroun.



4.5.5 Formation premiers secours, Socapalm, Cameroun



favorisent, quant à elles, le commerce et les échanges de produits locaux et de denrées importées des centres urbains.

Evolution des infrastructures (loisirs)		
	2017	2018
Terrains de sport	122	190
Magasins	432	613
Clubs	30	55
Places des marchés	57	44
Lieux de rencontre	55	101

Enfin, plus de 55 de clubs/bars, généralement gérés par un prestataire extérieur, offrent aux habitants des villages l'opportunité de se réunir pour suivre à la télévision leurs équipes de football favorites et d'autres compétitions sportives internationales.

A la SOGB, chaque village est doté d'un centre de récréation ainsi que d'aires de jeux pour les travailleurs et les enfants. Des tournois de football et divers autres jeux ainsi que des activités culturelles sont organisés pour maintenir la cohésion entre les habitants d'une part, et d'autre part pour créer un cadre de rapprochement des différents acteurs socioprofessionnels.

En 2018, le budget du Groupe consacré aux infrastructures de loisirs a quintuplé, passant de 66 000 € à 340 000 €.

4.3.2 Mobilité

Lorsque cela s'avère nécessaire, des véhicules spécialement aménagés sont utilisés pour transporter les employés sur leur lieu de travail.

Les plantations mettent également à disposition de certains employés une moto ou un vélo si leur fonction le nécessite.

Pour les autres employés, les plantations offrent des facilités d'achat de leur propre moyen de transport (se référer au chapitre 4.2.4).

4.4 Sûreté des personnes et des biens immobiliers

Socfin s'engage à assurer la sûreté des employés et de leur famille, ainsi que la sûreté de leurs biens. Pour ce faire, des équipes sont mises en place sur chaque plantation pour assurer la sécurité.

Un contrôle systématique de sûreté est effectué à l'entrée des sites. Si nécessaire, une équipe de surveillance se charge de résoudre les problèmes.

4.5 Santé : un levier de développement

4.5.1 Politique de santé

Objectif : organiser et dispenser des soins médicaux de qualité, tant préventifs que curatifs, aux employés des plantations et à leurs ayants droit (conjoint, enfants), de la manière la plus efficace tant pour le patient que pour l'Entreprise.

La gratuité des consultations médicales pour les employés est généralisée dans l'ensemble des centres médicaux des plantations. Lorsque des patients sont référés auprès de structures de soins externes spécialisées, une partie des frais peut être à la charge de l'employé.

En 2018, un budget de 5,7 millions € a été consacré aux services médicaux du Groupe, un poste en hausse comparativement à 2017 et 2016 : respectivement 5,2 millions € et 5,1 millions €.

Dans certains pays, suivant le niveau d'enclavement de la région, les services de santé dispensent des soins médicaux, tant préventifs que curatifs et à un prix abordable, aux populations locales vivant à proximité immédiate de la plantation (non employées par celle-ci).

Une attention particulière est donnée à la santé au travail, aussi bien en termes de prévention que de traitement, conformément aux lois et normes locales, nationales et internationales.

4.5.2 Personnel et infrastructures

Le Groupe Socfin gère, entre autres, 3 hôpitaux entièrement équipés.

Les services de santé du Groupe sont accessibles 24h/24 et 7j/7, ils sont généralement équipés d'une ambulance. Tous les hôpitaux sont gérés par des médecins, tandis que les centres médicaux sont gérés par un médecin ou un infirmier major.

Les avant-postes sont généralement situés dans les villages des plantations. Ils répondent aux besoins médicaux les plus élémentaires de la population de ces villages.

Les laboratoires et les pharmacies sont dirigés par des techniciens de laboratoire et des assistants en pharmacie qualifiés. Lorsque des services de maternité sont fournis, l'assistance à l'accouchement est assurée par des sages-femmes, qui assurent également les consultations prénatales et postnatales.

4.5.3 Prévention, détection et traitement des maladies

La prévention est le premier axe des services médicaux du Groupe Socfin. Tous les départements mènent régulièrement des sensibilisations dans les villages des plantations, et autant que possible dans les communautés environnantes. L'objectif est de sensibiliser la population à la prévention des maladies courantes et autres problèmes médicaux.

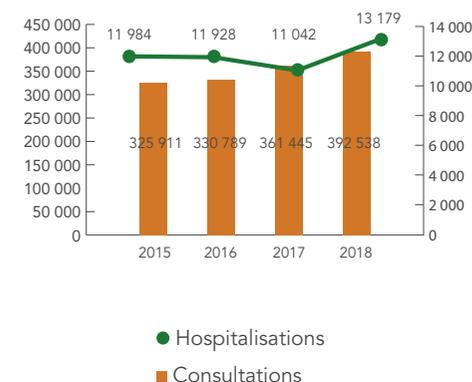
Le second axe de prévention est le planning familial : 12 plantations proposent des services de planning familial qui, sur certains sites, sont effectués en collaboration avec le gouvernement et des ONG (PSI via ACMS, ASF, PSK, etc.).

En 2018, plus de 390 000 personnes se sont présentées dans les centres de santé du Groupe (le graphe ci-dessous comprend les employés, ayants droit, sous-traitants et riverains). La légère augmentation des consultations et des hospitalisations s'explique par une meilleure sensibilisation des populations à l'importance d'une consultation médicale et au traitement rigoureux de certaines pathologies.

Dans un effort de standardisation des recommandations dans les plantations, **les services médicaux sont tous équipés des guides cliniques et thérapeutiques et des médicaments essentiels recommandés par MSF.**

Tous les services médicaux travaillent en étroite collaboration avec les ministères nationaux de la santé pour les traitements contrôlés par les gouvernements. Cela comprend habituellement, mais sans s'y limiter, le VIH, le paludisme et la tuberculose. En 2018, 87 611 patients ont été diagnostiqués et ont reçu un traitement contre le paludisme.

Evolution des consultations et hospitalisations : Groupe Socfin



Infrastructures de santé (2018)

Hôpitaux	3
Dispensaires et centres médicaux	23
Avant-postes	65
Ambulances	18

Évolution des équipes médicales dans les services médicaux des plantations

	2015	2016	2017	2018
Médecins	28	30	31	34
Infirmiers et majors	188	150	151	196
Sages-femmes	33	33	33	37
Autres personnels	209	210	207	165
Total	458	423	422	432



4.5.2 Hôpital SOGB, Côte d'Ivoire.

4.5.4 Collecte de données médicales

Les services médicaux sont tenus de partager les informations de leurs services avec le gouvernement et d'autres organisations. Au niveau du Groupe Socfin, une analyse des données est réalisée, avec un logiciel dédié, ce qui facilite la prise de décisions de gestion adéquates.

4.5.5 Préparation aux situations d'urgences

Des formations de base en premiers secours ont été dispensées dans la plupart des plantations, et ces plantations commencent maintenant à mettre en place des formations plus pratiques.

Ces programmes, qui sont issus d'une collaboration entre les services médicaux et les services HSE, visent à garantir que les travailleurs formés sur le terrain puissent gérer les situations d'urgence jusqu'à l'arrivée des services d'urgence.

4.6 Soutien à l'éducation et à la formation

4.6.1 Politique d'éducation

L'engagement du Groupe Socfin vise à améliorer la disponibilité et la qualité du système éducatif en place dans les pays où il est implanté.

4.6.2 Infrastructures et personnel

Des écoles publiques existent à proximité des activités du Groupe. Malgré tout, les plantations les appuient financièrement ou logistiquement, autant que possible, pour les rénovations, les constructions de nouveaux bâtiments ou la fourniture de mobilier.

Des bourses sont aussi proposées par le Groupe aux élèves les plus méritants (se référer au chapitre 4.6.3).

Le corps enseignant, dont les effectifs sont souvent réduits dans ces régions reculées, est également soutenu par les plantations.

14% des enseignants des écoles sont affectés et rémunérés par les plantations afin d'améliorer l'encadrement des enfants. A LAC et à SRC, 100% des enseignants sont rémunérés par les plantations.



26,80
Taux d'encadrement
moyen dans les écoles
des plantations

DID YOU KNOW ?

Après l'épidémie d'Ebola de 2014-2016, qui a touché principalement la Guinée, la Sierra Leone et le Libéria, une organisation a été créée par les plantations de SAC, LAC et SRC (en collaboration avec les agences gouvernementales locales) pour détecter et alerter en cas de récurrence de la maladie. D'autres plantations mettent également en place des procédures d'urgence pour les cas de propagation rapide d'une maladie infectieuse.

En RD Congo, entre octobre 2017 et janvier 2018, 83 cas de choléra ont été identifiés et traités dans la région de Mapangu où se situe la plantation de Brabanta. La plantation a alors entrepris, en étroite collaboration avec le Gouvernement, d'accroître la sensibilisation au choléra dans sa région. Des mesures de prévention ont été mises en place en fournissant à la population un meilleur accès à l'eau potable, au savon et aux désinfectants. Des mesures préventives supplémentaires ont été prises pour permettre une identification plus rapide de tout nouveau cas.

Entre juin et septembre 2018, des nouveaux cas de choléra ont à nouveau été identifiés dans la région. Néanmoins, grâce aux nouvelles mesures prises fin 2017, tous les patients (42) ont été rapidement diagnostiqués et traités avec succès.

Les efforts en termes de campagnes de sensibilisation et de mesures de prévention se poursuivent au sein et autour de la plantation.

Le taux d'encadrement (nombre d'élèves par enseignant) des écoles des plantations est de 26,80 en moyenne (calcul réalisé sur base du taux

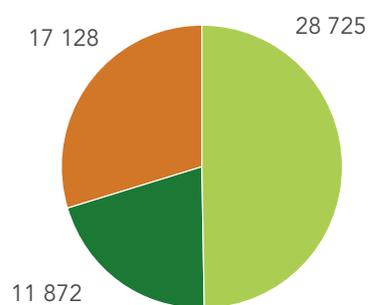
d'encadrement de chaque école indépendamment l'une de l'autre) contre 25,41 en 2017 et 29,37 en 2016¹¹.

¹¹Les chiffres 2015 et 2016 ont été réajustés suite au basculement de la méthode de calcul (moyenne arithmétique à la place d'une moyenne pondérée).

Ce taux a légèrement augmenté en 2018 en raison d'une augmentation du nombre d'élèves plus importante que l'augmentation relative des effectifs des enseignants.

La SOGB a construit également des logements pour les enseignants. L'État y affecte les enseignants qui sont des fonctionnaires au service des écoles.

Répartition des élèves par origine (2018)



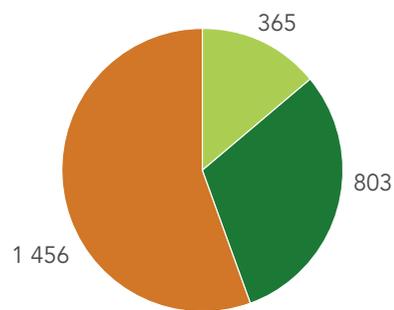
- Enfants d'employés
- Enfants de travailleurs indirects
- Enfants d'externes

En 2018, un total de 2 624 enseignants ont pris en charge l'éducation des plus jeunes sur les plantations, soit 131 personnes de plus qu'en 2017 (2 493) et 198 de plus qu'en 2016 (2 426).

Les écoles des plantations sont accessibles aux enfants des employés, intérimaires, contractuels et communautés environnantes, dans la mesure où les infrastructures le permettent.

57 725 élèves occupent les bancs des écoles en 2018, soit 5 128 de plus qu'en 2017 (52 597) et 5 334 de plus qu'en 2016 (52 391).

Répartition des des enseignants selon leur statut (2018)



- Renumérés par la plantation/entreprise
- Renumérés par des privés
- Renumérés par l'Etat

De manière identique aux 3 dernières années, 30% des enfants se rendant chaque jour dans des écoles soutenues par les plantations, sont des enfants d'externes/riverains.



+1
Création d'une école anglophone supplémentaire à la Socapalm

Les filles représentent 50% des enfants fréquentant ces écoles.

L'appui consacré au système éducatif en place équivaut à plus d'1,8 millions € en 2018.

11 nouvelles écoles ont été ouvertes depuis 2017 (32 depuis 2015).

Evolution du nombre d'écoles



4.6.2 Ecoliers, Socfin Cambodia, Cambodge

4.6.3. Prêts scolaires aux employés parents d'élèves

Les employés du Groupe ont la possibilité de contracter des prêts à taux d'intérêt nul auprès de leur employeur lors des rentrées scolaires. Ces prêts leur permettent d'acheter des fournitures et de payer les frais d'inscription de leurs enfants (exemple repris au point 4.2.4 ci-dessus concernant la Safacam).



55 000 €

bourses
scolaires

En 2018, 630 000 € ont été prêtés et près de 55 000 € ont été consacrés aux bourses scolaires des plus méritants.

Chaque année, 7 élèves méritants et diplômés du système scolaire de LAC perçoivent une bourse d'étude leur permettant de se rendre à l'Université.

De plus, 4 enfants de l'école primaire William & Garblah Orphanage (orphelinat) bénéficient aussi d'une bourse pour accéder gratuitement au système éducatif de la plantation et ce, jusqu'à la fin de leurs études scolaires.

4.6.3.1 Transport scolaire des enfants

Sur certains sites (SRC, LAC, SOGB, Socapalm et Okomu), un système de bus scolaires est à la disposition des enfants pour se rendre à l'école.

Au Cambodge, les écoles ont été construites à proximité des villages des employés afin de faciliter les déplacements des enfants. Et pour garantir à tous l'accès à une éducation de qualité, la plantation fournit, via une compagnie locale de « Tuk-tuk », un transport gratuit aux enfants vivants dans les villages plus éloignés.



4.6.2 École Safacam, Cameroun



4.6.2 Ecoliers, Socfin Cambodia, Cambodge

RISE NOTICE BOARD



Assurer la sécurité des employés



	ENVIRONMENTAL POLICY STATEMENT Version: 18 February 2014 Revision: 12, 06, 2018	Reference
		POL_001_P1

Health and Safety issues are of paramount importance to Socfin Agricultural Company (SAC). The welfare of its employees and contractors is such that the Company designs them to work and live in a safe environment with fair conduct of business and equal opportunities for all groups and minorities; this is a priority for the Company.

The conservation of natural resources and biodiversity is an integral part of the Company's values. SAC commits to continually improve its agricultural practices by identifying, preventing and minimizing the environmental impacts (water pollution, ground and air emissions of greenhouse gases, a zero burning policy promotion) of its activities on biodiversity and with local communities aiming to increased yields and minimizing inputs and use of natural resources.

Considering the impacts of the Company's operations on the biotope, protection of the environment and conservation of natural resources and biodiversity has become a pillar of social responsibility for the business. Therefore the Company became certified with ISO 14001 and strives to implement RSPO standards for the extent of its activities.

The Company engages itself to:

- Continuously evaluate its efforts to decrease its needs of energy and natural resources by:
 - Installing water meters at source to monitor 100% of the water used;
 - Recording the water and fuel consumption on a monthly basis following determined indicators;
 - Reporting the gaps and disparities in Monthly Pilot Reports to all Departmental Managers and monitor all corrective actions developed per department;
 - Obtain traceability for 100% of its raw materials supplies;
 - Identify, maintain and protect High Carbon Stock (HCS) and High Conservation Values (HCV) areas;
 - Avoiding the use of toxic for preparing land or replanting operations.
- Implement mitigation measures to reduce the risks of pollution from its activities by:
 - Having all spraying staff trained and aware on the risks and hazards of chemicals;
 - Implementing preventive maintenance on Air Compressors with a monthly report;
 - Suppressing the dirt by spraying water to limit footprints of wheel-treads on surfaces;
 - Managing, storing, treating and recycling all waste generated by the Company;
- Comply with the local and international laws, regulations and other requirements applicable to its operations;
- Encourage and maintain fair and transparent communication and open dialogue with its interested parties by:
 - Implementing an open, transparent and consultative grievance management mechanism;
 - Ensuring representation of affected groups including women, local communities and foreign workers;
 - Respecting the rights and consent of local communities in all its operations and supply chains;
 - Consulting, collaborating and participating with all the relevant stakeholders (internal and externally);
 - Promoting equal opportunities with the representation and identification of relevant affected local groups;
- Promote a safe and healthy workplace by:
 - Recognizing and respecting the rights of all workers, affected parties and local communities;
 - Preventing and reducing work accidents;
 - Sensitizing all employees on the prevention of sexual and all other forms of harassment and violence;
 - Informing employees on the risks of accidents and environmental degradation;
 - Displaying HSE Notice Boards at all workplaces with the identification of:
 - Hazards, precautions and prohibition signs;
 - Emergency Services and plans, Code of Conduct (ethics) and Work Related Instructions;
 - Supporting and encouraging its suppliers and contractors to implement this policy;
 - Sensitizing the employees on their social and environmental responsibilities via:
 - Training of employees to prevent accidents and pollution with an evaluation of their competences;
 - Thursday's "HSE Minutes" or various safety topics;

The Employees engage themselves to adhere to the safety and environmental protection principles by:

- Respecting the Company's safety and environmental regulations, procedures and documented information;
- Respecting the safety and environmental instructions, Policy, notices and signs of the Company;
- Reporting the dangers and helping on risk prevention at the workplace.

The General Manager engages himself to support and promote this Environmental Policy by consulting and involving its implementation, respect and efficiency, by fixing and reviewing yearly objectives and goals and by making available the human and financial resources necessary for the proper implementation of this policy. The General Manager assumes his environmental responsibility by engaging himself to promote the use of appropriate best practices in agriculture, to be aware on the potential of renewable energy sources, to conduct continuous improvement on biodiversity protection and to promote a safe and healthy work environment where each worker can feel secure.

19th July 2018 Dated and signed by the General Manager

0

Céline Schmitz

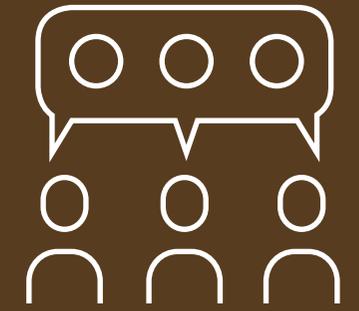
SAC

5. tableau d'information

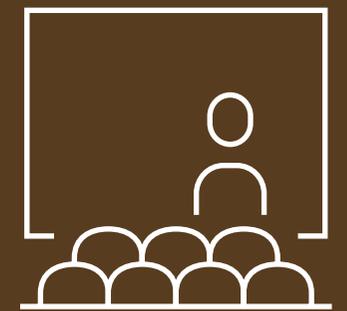
DANGER



COMITÉS DE **SANTÉ**
ET DE **SÉCURITÉ**
AU TRAVAIL



8 430
FORMATIONS



1,1 MILLIONS €

POUR LA SANTÉ ET LA
SÉCURITÉ AU TRAVAIL





5

Assurer la sécurité des employés

5.1 Système de management de la sécurité

Le système de gestion de la sécurité au travail est inspiré par le référentiel OHSAS 18001. Pour les opérations « palmiers » qui ne sont pas certifiées OHSAS 18001, la conformité avec les critères pertinents de la RSPO (critère 6.7) et la certification apporteront la vérification nécessaire de la conformité des opérations en matière de santé et sécurité au travail.

5.2 Politique de sécurité et de santé au travail

La santé et la sécurité des employés est une priorité majeure de l'ensemble des sites. Plus de 1,1 millions € y a été consacré en 2018, soit 10% de plus qu'en 2017.

Chaque plantation développe sa politique conformément à l'engagement du Groupe de suivre le référentiel OHSAS 18001.

Les politiques locales sont tenues à jour et comprennent des engagements envers :

- la prévention des accidents et des atteintes à la santé ;
- l'amélioration continue du management de la SST et de la performance SST.

Des systèmes de communication ont été mis en place pour informer les travailleurs, de leurs obligations et des risques qui peuvent être rencontrés, afin de mieux les gérer préventivement.

En ce sens, **les comités de Santé et Sécurité au Travail (SST) jouent un rôle fondamental et travaillent main dans la main avec la direction locale.**

5.3 Comités de santé et de sécurité au travail

Conformément à la législation locale, des comités compétents en matière de Santé et Sécurité au Travail (SST) sont constitués sur chaque site avec pour mission :

- de donner des conseils et de suggérer à la direction des règles en matière de prévention des accidents de travail et des maladies professionnelles ;
- de stimuler et de contrôler le bon fonctionnement des services de SST ;
- d'organiser des formations régulières en matière de SST.

5.4 Analyse de risques

Sur tous les sites, et conformément aux lois locales et aux prescriptions des normes RSPO, OHSAS et autres, il est fait appel à des bureaux spécialisés pour réaliser les analyses de risques liés



5.4 Sensibilisation au port des EPI

aux opérations agricoles, industrielles, médicales ou même administratives. Les analyses de risques définissent les mesures d'organisation et les moyens nécessaires à mettre en œuvre pour prévenir tout accident et protéger les travailleurs.

Suite à ces études, **des plans définissent les mesures à mettre en œuvre pour protéger le personnel,**

le matériel, les populations et l'environnement.

Bien que la majorité des accidents du travail sur les plantations soient mineurs, des accidents mortels peuvent survenir. Chaque incident est traité avec la plus grande attention et est suivi d'un examen approfondi de la cause et des mesures nécessaires à prendre pour éviter sa répétition.

Les règles de sécurité sont également rappelées dans le « Oil Palm Manual » et l'« Itinéraire Technique Hévéa ».

SAC a développé un plan d'action, pour l'année 2018, visant à réduire le bruit auquel sont exposés les employés de l'huilerie car une seconde chaudière y sera prochainement installée.

5.5 Formation et sensibilisation

A l'embauche :

Une procédure du Groupe, appelée « accueil Hygiène-Sécurité-Environnement (HSE) » présente le déroulement de l'accueil et de la formation des travailleurs (nouvellement engagés ou sous-contractés). La procédure donne les informations minimales que doit contenir le livret d'accueil destiné à être remis aux travailleurs avant qu'ils n'accèdent à leur lieu ou poste de travail. Cette procédure est transposée avec les adaptations nécessaires selon les projets.

Formations continues :

Les programmes de formation sont adaptés aux exigences des différents départements et aux risques qui y ont été identifiés.

Le responsable HSE local est responsable de la mise en œuvre des programmes de formation et de sensibilisation, en étroite collaboration avec le comité SST local, dont c'est une des missions.

Certaines formations sont de longue durée (quelques jours) et d'autres, appelées « minutes sécurité », sont plus courtes et plus répétitives. Ces dernières permettent d'entretenir la vigilance des travailleurs et d'éviter que la routine ne leur fasse oublier les règles de base pour leur protection.

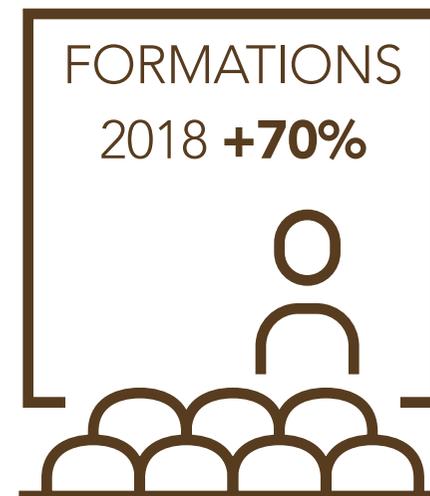
A Brabanta, sur les lieux de travail, le service HSE anime quatre fois par semaine des « minutes sécurité », notamment au garage, à l'huilerie, à l'atelier mécanique et au service de construction (menuiserie, maçonnerie, plomberie, électricité, etc.).

Formations réactives :

En cas d'accident, les causes sont identifiées et les résultats de l'enquête sont transmis au comité SST.

Une sensibilisation des travailleurs a ensuite lieu afin de diminuer la probabilité de répétition de ce type d'accident.

Un programme de formation aux premiers secours a été mis en place (se référer au chapitre 4.5.5). Suite à cette formation, les plantations ont créé des postes de « premiers secours » là où cela s'avérait nécessaire.



Formations et sensibilisations					
Sites	2016	2017	2018	Diff % 2018/2017	Heures 2018
SAC	1 904	2 425	2,537	5%	385
SRC	52	100	30	-70%	836
LAC	13	22	162	636%	171
SoGB	94	48	238	396%	1 234
SCC	18	30	34	13%	163
PSG	17	249	366	47%	689
Okomu	72	85	604	611%	595
Safacam	277	487	608	25%	475
Socapalm	607	1 140	2 261	98%	2 656
Brabanta	73	132	380	188%	398
Agripalma	1	0	0	-	0
Socfin Cambodia	0	5	87	1 640%	8 798
Socfindo	222	231	1 123	386%	1 010
Total SOCFIN	3 350	4 954	8 430	70%	17 410



5.5 Minute Sécurité, Socfin Cambodia, Cambodge

5.6 Surveillance médicale

L'entreprise doit s'assurer de l'aptitude médicale de chacun de ses employés à son poste de travail.

La surveillance médicale est destinée à garantir l'aptitude de l'employé au travail, au moment de l'embauche et périodiquement (pendant qu'il est employé).

Elle est aussi l'occasion d'informer l'employé des risques médicaux liés à son poste de travail.

Dans certains cas, une surveillance médicale renforcée doit être mise en œuvre pour les travailleurs exposés à des risques particuliers (physiques ou chimiques, par exemple) ou pour les travailleurs handicapés, les femmes enceintes ou allaitantes.

5.7 Taux d'accident

Le Groupe Socfin a harmonisé la définition de « l'accident » sur l'ensemble de ses sites et utilise désormais les standards internationaux les plus stricts (OHSa des Etats-Unis). Il est défini comme une blessure ou un dommage corporel résultant d'un événement dans le milieu du travail. Les sites enregistrent toutes les blessures qui ont nécessité un traitement au-delà des premiers soins.

Ainsi, un accident bénin comme une simple piqûre d'insecte, une foulure, un coup de chaleur ou un accident majeur comme un décès ou une morsure de serpent sont enregistrés de la même façon. Est également compris, un accident arrivé sur le chemin entre le lieu de résidence et le lieu de travail de l'employé.

Les sites du Groupe Socfin ont atteint un taux d'accident corporel moyen de 18,91 blessures/200 000 heures (ou 100 employés) en 2018 contre 11,94 blessures en 2017, soit une augmentation de 58%.

Ce taux n'est toutefois pas très représentatif de la situation sécuritaire du Groupe, l'augmentation récente des taux est expliquée par un meilleur enregistrement des accidents bénins.

Par conséquent, le DART (Days Away from work, days of Restricted work activity or job Transfer) est également partagée cette année. Les DART sont des accidents qui causent des congés, empêchent un travailleur de faire son travail ou l'obligent à être muté à une autre fonction, pour une journée ou plus. Dans ce cas, les accidents mineurs ne sont pas comptés.

Pour 2018, le DART est de 12,31 par 200 000 heures. Ainsi, plus d'un tiers des accidents enregistrés sont des accidents mineurs.

Il faut comparer les chiffres site par site afin d'identifier les évolutions dans la durée et dans des environnements socio-économiques comparables. Le taux d'accident est souvent plus élevé sur les nouveaux projets, où le manque

d'expérience des employés est très marqué.

L'augmentation de la formation et de la sensibilisation a eu un effet secondaire imprévisible : une augmentation concomitante des déclarations d'accident.

Cela s'est expliqué par le fait qu'auparavant, les travailleurs ne considéraient pas leurs blessures mineures. En revanche, maintenant, ils vont se faire soigner au dispensaire et l'accident est alors enregistré.

L'augmentation de certains taux est par conséquent normale et ne correspond pas à un échec de la politique de prévention mais plutôt à une augmentation de la sensibilisation.

L'augmentation des déclarations d'accident a pour avantage que les accidents sont mieux connus et les séances de formation et sensibilisation mieux ciblées.

5.8 La sécurité des personnes dans la chaîne d'approvisionnement

Conformément aux engagements pris dans leurs politiques, **les plantations assurent également une partie des formations et sensibilisations des sous-traitants en matière de santé et de sécurité au travail**, ce qui induit un suivi par chaque plantation du taux d'accident chez ses sous-traitants.

Le nouveau « code éthique des fournisseurs » prévoit également plusieurs obligations en matière de SST et impose aux fournisseurs d'accepter que ses opérations soient vérifiées, à ce niveau également, de manière régulière par le « compliance officer » du site.

Evolution des accidents du travail										
Sites	Taux d'accident par 200 000 heures			DART* par 200 000 heures	Journées perdues par 200 000 heures			Décès		
	2016	2017	2018	2018	2016	2017	2018	2016	2017	2018
SAC	10,26	9,43	12,20	9,27	24,79	29,10	38,78	0	0	0
SRC	0,37	5,81	5,20	4,35	0,00	7,41	10,03	0	0	0
LAC	46,17	33,14	26,71	24,39	351,83	132,56	65,74	0	0	2
SOGB	17,07	11,86	54,97	45,20	114,46	43,33	121,99	1	1	1
SCC	7,17	2,59	2,46	0,55	22,75	104,48	8,74	0	0	0
PSG	26,31	43,33	54,90	29,63	56,81	48,50	47,48	2	1	0
Okomu	3,39	2,54	1,58	1,11	71,08	8,48	15,26	2	1	2
Safacam	10,93	6,52	5,79	3,83	53,24	93,99	30,74	0	0	0
Socapalm	21,18	11,06	24,00	3,91	61,17	53,05	35,23	1	0	1
Brabanta	7,02	28,60	43,33	23,34	1,87	82,72	131,83	1	0	0
Agripalma	20,95	21,30	21,14	8,37	65,95	65,84	98,50	0	0	0
Cambodge	0,93	11,51	3,39	1,94	84,69	8,25	3,39	0	0	0
Socfindo	0,57	1,02	1,01	0,96	12,58	83,83	30,96	0	0	0
Socfin	13,26	11,94	18,91	12,31	69,71	58,46	50,11	7	3	6

* Jours d'absence du travail, jours d'activité de travail restreints ou de mutation à un autre poste. NB : la méthode de calcul de la moyenne est passée d'une moyenne arithmétique à une moyenne pondérée.





Gestion de ressources naturelles



6

+183%



D'ENGRAIS ORGANIQUES

800 000L



DE PÉTROLE ÉCONOMISÉ

2,4 MILLIONS €



POUR L'ENVIRONNEMENT



6

Gestion des ressources naturelles

6.1 Système de gestion de l'environnement

Son métier étant étroitement lié à l'environnement naturel, le Groupe Socfin s'est attaché dès la création du département développement durable à faire certifier les systèmes de gestion de l'environnement de ses opérations selon la norme ISO 14001.

Ainsi la gestion de l'environnement, de la biodiversité, de l'énergie, de l'eau, des émissions, des effluents et des déchets sont comparables dans toutes les plantations et ne divergent pas des engagements pris dans sa politique de gestion responsable.

Ce système assure d'une part, une conformité avec les législations environnementales pertinentes et, les engagements pris par ailleurs, et d'autre part, une amélioration continue de ses performances.

A ce titre, **plus de 2,4 millions € y ont été alloués en 2018 soit 50% de plus qu'en 2017.**

6.2 État des certifications en cours

La majorité des opérations africaines sont maintenant certifiées ISO 14001.

Concernant RSPO, en 2018 le Groupe a poursuivi ses efforts pour la mise en conformité de toutes ses palmeraies opérationnelles avec les Principes et les Critères.

Des évaluations initiales ont identifié la position de chaque filiale africaine (les plantations d'Indonésie sont déjà toutes certifiées depuis plusieurs années) pour chaque critère ; par la suite des plans d'action ont été mis en place pour leur mise en conformité.

Les études HVC ou HVC/HCS ont été lancées au Cameroun, à Safacam et à Socapalm, ainsi qu'à SAC. En 2019, ces études seront faites pour la SOGB, pour Brabanta et pour Agripalma.



6.3.2 Sensibilisation à l'environnement, Okomu, Nigéria



6.3.2 Sensibilisation à l'environnement, Okomu, Nigéria

L'objectif est d'obtenir la certification RSPO pour les plantations de Safacam et d'Okomu en 2019, et pour toutes les autres plantations palmiers, soit SOGB, Agripalma, PSG, Brabanta, SAC et Socapalm en 2021.

Afin de suivre ce programme des audits à blanc seront effectués par des organismes qualifiés quelques mois avant les audits de certification RSPO qui seront eux effectués par les organismes de certification.

Pour les opérations mixtes « palmiers » et « hévées », l'application des critères RSPO apportera une durabilité aux opérations hévées, en attendant l'élaboration des critères spécifiques de la plateforme GPSNR.

L'ensemble des certificats sont visibles sur le site web du Groupe : www.socfin.com/fr/certifications

Sites	RSPO	ISO 9001	ISO 14001	OHSAS 18001	GGAP Bio Agricert
SAC	🔄2021	🔄2019	✓		
LAC		✓			
SRC			✓		
SOGB	🔄2021	✓	✓		
SCC		✓	✓		
PSG	🔄2021				
Okomu	🔄2019	✓	✓	✓	
Safacam	🔄2019	✓	🔄2020		
Socapalm	🔄2021		✓		
Brabanta	🔄2021		🔄2020		
Agripalma	🔄2021				✓
Socfin Cambodia					
Socfindo	✓	✓	✓	✓	
Sogescol		✓			

🔄 En cours - Prévision date certification ✓ Obtenu

RSPO





6.3.1 Traitement des effluents par lagunage pour préserver les eaux de surface, Socfindo Indonésie



6.3.1 Contrôle de la consommation d'eau grâce à l'irrigation au goutte-à-goutte, Okomu, Nigéria

6.3 Politiques

6.3.1 Eau

L'eau est un actif précieux, le Groupe veille à minimiser sa consommation d'eau, à en maintenir sa pureté et à en préserver les sources.

L'eau est utilisée dans les huileries et les usines à caoutchouc, ainsi que pour l'irrigation des pépinières et dans les villages.

Les besoins en irrigation des pépinières sont strictement contrôlés et tiennent compte de la pluviométrie, seuls les millimètres d'eau nécessaires aux besoins des plantes sont appliqués.

L'irrigation au goutte-à-goutte est privilégiée, elle est plus efficace et limite par la même occasion les risques d'érosion.

La consommation d'eau est également contrôlée au niveau de l'usine, où des mesures appropriées sont appliquées pour la maintenir au plus bas.

L'utilisation d'eau par tonne usinée de FFB est stable et conforme aux standards de la profession (entre 1 et 2 m³/T de régimes traités).

Les procédés d'usinage (cuisson à la vapeur humide) n'offrent que peu de possibilités de réduction de la consommation d'eau par tonne de fruits.

La consommation d'eau par tonne de caoutchouc sec produit est ici également stable et conforme à l'objectif fixé : rester sous les 20 m³/T. L'eau est utilisée pour le nettoyage du caoutchouc humide : étape nécessaire afin de satisfaire les objectifs de qualité exigés par les clients.

L'eau potable

Les plantations fournissent de l'eau aux villages des plantations via des forages ou des puits mais aussi via des sources aménagées. Des mesures spécifiques sont prises pour prévenir la pollution des eaux souterraines :

- lutte contre les déversements accidentels de produits chimiques (carburants, engrais, produits phytosanitaires) par des formations adéquates sur la manipulation des produits et l'utilisation des équipements de lutte contre les déversements accidentels ;
- construction des lieux de stockage conformément aux standards internationaux, avec dalle imperméable et rétentions adaptées, à plus de 15 mètres d'un point d'eau ;
- construction des latrines à plus de 15 mètres d'un point d'eau.



6.3.1 Forage d'eau potable, SOGB, Côte d'Ivoire

La qualité de l'eau est régulièrement soumise à des analyses de potabilité suivant les paramètres publiés par l'OMS (Organisation Mondiale de la Santé) et les réglementations locales. Les échantillons sont analysés dans des laboratoires agréés.

Les eaux de surface

Une stratégie de gestion des zones ripariennes en accord avec les normes RSPO, a fait l'objet d'un travail de fin d'études universitaires d'une étudiante (Belgique). La stratégie est en train d'être mise en application au Cameroun et le retour d'expérience sera ensuite capitalisé pour les autres pays.

Les eaux de surface seront analysées périodiquement, tous les 2 ou 3 ans, afin d'évaluer l'efficacité de la gestion de ces zones ripariennes, toutes choses étant égales par ailleurs.

De plus, des légumineuses de couverture sont systématiquement semées pour :

- réduire l'utilisation d'engrais azotés, qui peuvent entraîner une eutrophisation ;
- diminuer l'érosion des sols ;
- réduire le ruissellement des produits phytosanitaires.

Toutes les huileries et usines sont équipées d'installations de traitement des eaux usées (bassins de lagunage anaérobies et aérobies).

Grâce à ces systèmes, aucune eau n'est évacuée directement d'une huilerie ou d'une usine à caoutchouc sans avoir été traitée.

L'eau évacuée des bassins est régulièrement analysée pour s'assurer que les valeurs de DBO et de DCO se situent dans les niveaux autorisés (réglementations locales, de la SFI et/ou de la RSPO, selon le cas).

Dans le cas d'un dépassement des normes de rejet, une étude interne est menée afin d'identifier la cause du dépassement. L'ajout d'aérateurs mécaniques dans un des bassins anaérobies est souvent suffisant pour solutionner le problème.

6.3.2 Protection du sol

Le sol est le capital le plus précieux du planteur.

Des techniques pour limiter son érosion sont appliquées systématiquement (et depuis des décennies), et font l'objet d'un chapitre important dans les manuels du Groupe :

- semis de plantes de couverture fixatrices d'azote ;
- planting et andainage en courbes de niveaux ;
- amélioration de la structure en favorisant la création d'humus ;
- dispositifs particuliers pour limiter la vitesse de l'eau dans les canaux d'évacuation, etc.

La fertilité des parcelles est suivie régulièrement par le laboratoire de pédologie du Groupe.

DID YOU KNOW ?

Le maintien et l'amélioration de la fertilité des sols sont assurés par une fertilisation raisonnée faisant la part belle aux engrais organiques, produits notamment lors de l'usinage (685 993 tonnes utilisés en 2018).

6.3.3 Gestion des déchets

Chaque plantation suit la procédure du Groupe en matière de gestion des déchets.

Toutes les opérations de gestion des déchets doivent être pensées en fonction de la hiérarchie ci-dessous, en favorisant les niveaux supérieurs.

Valorisation	Prévention	8
	Réutilisation ou réemploi	7
	Recyclage matière ou organique (compostage)	6
	Valorisation énergétique et biométhanisation	5
Élimination	Incinération sans récupération d'énergie (à vocation sanitaire)	4
	Décharge ou lagune aménagées	3
	Décharge non aménagée, rejets dans le milieu aquatique, biodégradation dans les sols	2
	Concentration (regroupement dans une poubelle, sur un tas)	1

La collecte, le transport, la valorisation et l'élimination des déchets tant industriels que domestiques font l'objet d'un monitoring soutenu conformément au Système de Gestion Environnemental.

Pour la collecte et la manipulation des déchets, les procédures SST sont suivies afin de s'assurer que les EPI sont utilisés et que les déchets sont stockés de manière appropriée.

Les déchets solides biodégradables sont principalement réutilisés sur les plantations :

- les rafles sont réutilisées comme engrais organique, épandues sur le sol ou mélangées aux effluents pour produire un compost (il existe un centre de compostage à Socfindo) ;
 - les fibres et les coques sont utilisées comme combustible pour les chaudières des huileries ;
 - les bois d'hévéas issus de chablis, ou d'opérations d'abattage avant replanting, sont utilisés comme combustible pour les séchoirs des usines à caoutchouc ;
 - lors de la replantation, les stipes (troncs) et racines des vieux palmiers sont laissés en andains afin qu'ils se décomposent.
- Les nutriments retournent alors dans le sol, et participent au maintien de sa fertilité, limitant le recours aux engrais chimiques.

En matière de gestion des déchets dangereux, les responsables QHSE organisent le stock des produits chimiques selon la règle First Expired – First Out (FEFO) afin de prévenir au maximum l'accumulation de produits expirés. Les déchets dangereux, comme les huiles usées, les filtres à huile ou les vieilles batteries sont collectés par des entreprises agréées. Les plantations veillent au respect des procédures et à l'installation de poubelles, mais elles s'attèlent également à sensibiliser les habitants des plantations au tri des déchets domestiques.

Comme dans la majorité des sites, à Brabanta, un système de tri sélectif a été mis en place et communiqué à tous les travailleurs via le « toolbox HSE ».

Il se compose de poubelles de 5 couleurs différentes. Ce système permet de récupérer et recycler certains déchets.

A terme, ce système de tri sélectif devrait permettre de produire du compost et de l'énergie par incinération des déchets de bois.



Agripalma a signé un protocole d'accord avec une société de gestion des déchets et une ONG, pour trier les déchets organiques et non organiques.

A partir de ces déchets, le partenaire fabrique 2 produits qu'il peut vendre :

- *à partir de déchets organiques, il vend du compost ;*
- *à partir de bouteilles en verre, il fabrique du sable pour les petites constructions.*

Ces actions sont aussi supportées par certains des clients pneumatiques du Groupe qui modifient et adaptent leurs exigences en matière d’emballages aux préoccupations environnementales (Bridgestone, Michelin). Le Groupe sensibilisera les autres pneumatiques sur ces alternatives.



6.3.3 Centre de compostage, Socfindo, Indonésie



6.3.3 Tris sélectif des déchets, Okomu, Nigéria

6.3.4 Protection et amélioration de la biodiversité

Comme mentionné précédemment, la plupart des plantations gérées par le Groupe sont d’anciennes plantations industrielles existantes ou abandonnées, des savanes anthropiques ou des zones agricoles ayant été développées précédemment.

En fonction des résultats des études d’impact environnemental, des zones sont préservées.

Le Groupe applique également l’approche HSC : aucun nouveau développement n’est réalisé sur des forêts primaires, secondaires, tourbières, aires à haute valeur de conservation, zones ripariennes, zones protégées ou à écosystèmes rares.

Les zones ripariennes et les zones humides sont des zones potentielles de biodiversité animale et végétale, elles sont soit protégées soit recrées lorsque celles-ci ont été détruites par les populations locales ou par la plantation.

La stratégie de gestion et de réhabilitation des zones ripariennes en accord avec les normes RSPO (voir ci-dessus), est en train d’être mise en application sur l’ensemble des sites.



6.3.4, Préservation de la biodiversité, Socfindo, Indonésie

DID YOU KNOW ?

Okomu a réalisé un partenariat avec le parc national, qui vise à renforcer les liens de conservation entre les deux parties en vue du développement durable de l’ensemble du paysage d’Okomu. Ce protocole d’accord a été signé en avril 2018.

DID YOU KNOW ?

À SRC plus de 125 ha ont été protégés en raison de leur biodiversité ou de leurs valeurs culturelles. L’Agence de Protection de l’Environnement (EPA) du Libéria a souligné l’importance de la protection des zones tampons dans la plantation lors de ses visites et a mené une campagne de sensibilisation sur l’importance de préserver ces habitats uniques.

Un monitoring de la biodiversité est prévu à intervalle régulier par un groupe d'experts ou une université locale.

Les procédures de « gestion intégrée des ravageurs » contiennent également des actions en matière de protection de la biodiversité (habitats pour certains insectes, ou oiseaux de proie, voir ci-dessous).

De nombreuses espèces endémiques et espèces rares, menacées ou en danger de disparition sont souvent présentes dans et autour des concessions du Groupe.

Au sein des concessions, les plantations contrôlent et empêchent toute activité inappropriée de chasse (viande de brousse), de pêche, d'exploitation forestière ou de cueillette, dans le respect des lois locales.

Par contre, dans les zones de biodiversité (parcs nationaux, forêts classées ou autres) adjacentes aux concessions (Sao Tomé, Nigéria, Ghana) la plantation ne peut qu'effectuer un contrôle des passages entre la concession et la zone de biodiversité, avec l'autorisation des autorités locales.

Bien entendu, tous les travailleurs, sous-traitants, fournisseurs et membres des communautés locales sont informés de ces dispositions et sensibilisés.

Des actions sont toutefois menées pour améliorer les ressources matérielles des autorités chargées de la protection de ces zones.

Brabanta encourage le reboisement et a pour cela mis en place des pépinières. La plantation travaille également, avec l'assistance d'organisations spécialisées, sur la vulgarisation de techniques culturelles sédentaires afin de freiner les techniques traditionnelles de culture sur brûlis.

6.3.5 Emissions atmosphériques et air ambiant

En matière d'émissions atmosphériques, le Groupe s'engage à mettre en œuvre les meilleures pratiques de gestion existantes afin de prévenir et réduire les émissions de gaz à effet de serre (GES).

Le Groupe a commencé à réaliser les bilans « carbone » de ses opérations palmier (avec l'utilisation du calculateur PalmGHG) dans le cadre de ses obligations envers la RSPO.

En 2018, un projet a été mis en place en collaboration avec Michelin et une société spécialisée dans les études carbone pour développer un modèle de bilan carbone pour les plantations d'hévéa.

Les résultats des calculs annuels réalisés avec PalmGHG sont disponibles sur le site internet de la RSPO.

Les objectifs sont de limiter les émissions directes ou indirectes de polluants atmosphériques, en particulier liées à la consommation d'énergie (transports, groupes électrogènes, usinages), par le choix et l'utilisation rationnelle de combustibles et de technologies respectueuses de l'environnement et en excluant l'utilisation du feu pour préparer les nouveaux développements.

DID YOU KNOW ?

+37%



**1614 ha
2017**

**2212 ha
2018**

La SOGB a identifié à l'intérieur de sa concession de nouveaux blocs de forêts qu'elle a décidé de préserver. Ainsi la superficie des aires protégées est passée de 1 614 ha de forêts à 2 212 ha.

Toutes les plantations, sous le contrôle du département industriel, assurent un contrôle et une réduction progressive des consommations : utilisation rationnelle de l'énergie, maintenance technique, emploi de machines à faible consommation, énergies alternatives et renouvelables, etc.

Les émissions des cheminées sont mesurées régulièrement, conformément aux lois locales et, si elles n'existent pas, aux prescriptions de la SFI.

Le Groupe recherche également une alternative au brûlage quasi incontournable des anciennes plantations d'hévéas destinées à être replantées, comme mentionné au chapitre 2.5.

Emissions atmosphériques en mg/m ³ (2018)		
Sites	S02	NOx
SAC	BDL ¹²	BDL ¹²
SOGB	61.00	21.00
Okomu	100.00	10.00
Safacam	N/A	49.00
Socapalm	50.00	14.00
Socfindo	129.00	378.50

¹² BDL : Below detection limit

La SOGB met aussi au point, depuis fin 2016, un itinéraire technique de replantation des hévéas sans brûler les résidus d'abattage, grâce à des essais menés à la fois en interne et dans le cadre d'un partenariat avec la SAPH/Michelin/CIRAD. La recherche est toujours en cours et d'autres plantations, telles que Safacam, souhaitent utiliser cette méthode à l'avenir et réalisent des essais pour confirmer les modalités opérationnelles.

L'objectif est à court terme que les émissions nettes en équivalents CO₂ (CO₂e) soient calculées pour l'ensemble des opérations agricoles et industrielles de chaque site (calculateur RSPO Palm GHG pour les plantation palmiers, projet avec MEO Carbon Solutions pour les plantations hévéas).

Les émissions brutes dépendent donc de :

- la surface de la concession ;
- la qualité de la végétation qui a été convertie ;
- la consommation en carburants fossiles ;
- l'application d'engrais ;
- des transports, etc.

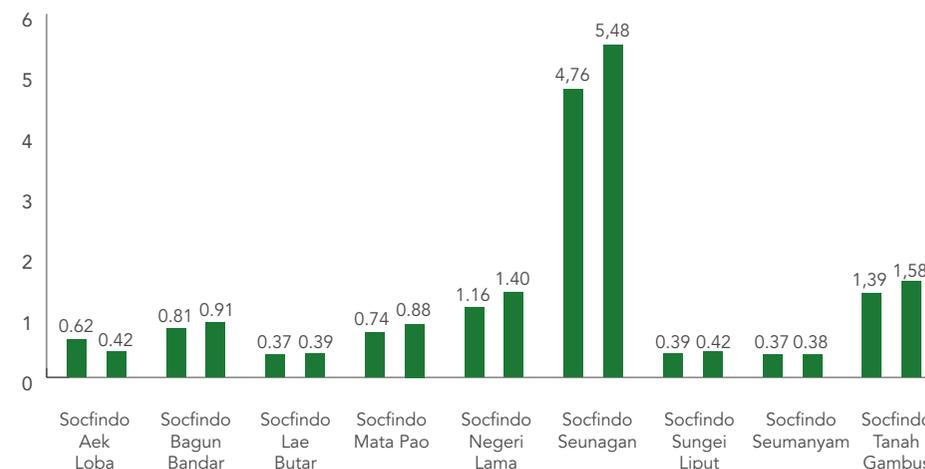
Les quantités fixées par les plantations (puits de carbone) sont ensuite déduites de ces émissions pour donner les émissions nettes.

Les résultats seront spécifiques aux sites et les différences sont expliquées essentiellement par les superficies de chaque plantation : une plus grande plantation émettant plus qu'une petite. Toute comparaison en matière de gestion environnementale entre site n'a donc aucune pertinence.

Air ambiant

En plus des efforts liés à la réduction des émissions atmosphériques, des mesures sont prises pour améliorer la qualité de l'air ambiant comme limiter la production de poussières ou les effluves de solvants : réduction de la vitesse sur les pistes en plantation (ralentisseurs), aspersion d'eau sur les routes en saison sèche, zone tampon entre les villages et la route, hottes pour aspirer les vapeurs de solvants, etc.

Émissions nettes (T CO₂e/ T CPO)



6.3.6 Matières consommées

Dans la lignée de ses engagements, le Groupe s'efforce constamment de réduire son utilisation de produits chimiques ou d'engrais minéraux.

L'utilisation optimale des déchets organiques venant de l'usine limite le recours aux engrais chimiques : 685 993 tonnes d'engrais organiques utilisés en 2018, soit une augmentation de 183% par rapport à 2017.

A Brabanta des essais de plantes de couvertures, permettant de produire de la matière organique et de limiter le recours aux engrais, sont en cours (Leucaena et Flemingia).

Les plantations parviennent à **réduire l'utilisation de produits phytosanitaires grâce à leur procédure de « gestion intégrée des ravageurs »**. L'objectif est de maintenir les parasites sous les niveaux dommageables plutôt que de les éradiquer systématiquement, et de créer, améliorer ou sauvegarder les habitats de leurs ennemis naturels (comme les niois et les perches pour les rapaces, afin qu'ils puissent s'y poser et circuler facilement à la recherche de rongeurs).

En réduisant au strict minimum l'utilisation de produits chimiques, on diminue l'exposition des travailleurs et les risques d'accident ou de maladie professionnelle.

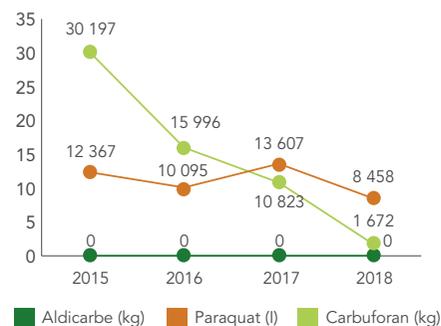
De faibles quantités de produits chimiques classés 1B par l'OMS sont encore utilisées de manière exceptionnelle dans les plantations de palmiers à huile.

Les responsables cherchent activement des solutions adéquates et moins nocives à l'utilisation de ces produits.

En 2015, l'utilisation d'aldicarbe (classe 1A) a été définitivement interrompue.

Conformément à ses engagements, le Groupe a réduit sa consommation de carbofuran (classe 1B) de 84,55%, par rapport à 2017. Il est utilisé, avec toutes les mesures de protection qui s'imposent, uniquement lorsque il n'y a aucune alternative et en cas d'attaque sévère par les insectes.

Evolution de la consommation de produits dangereux ciblés

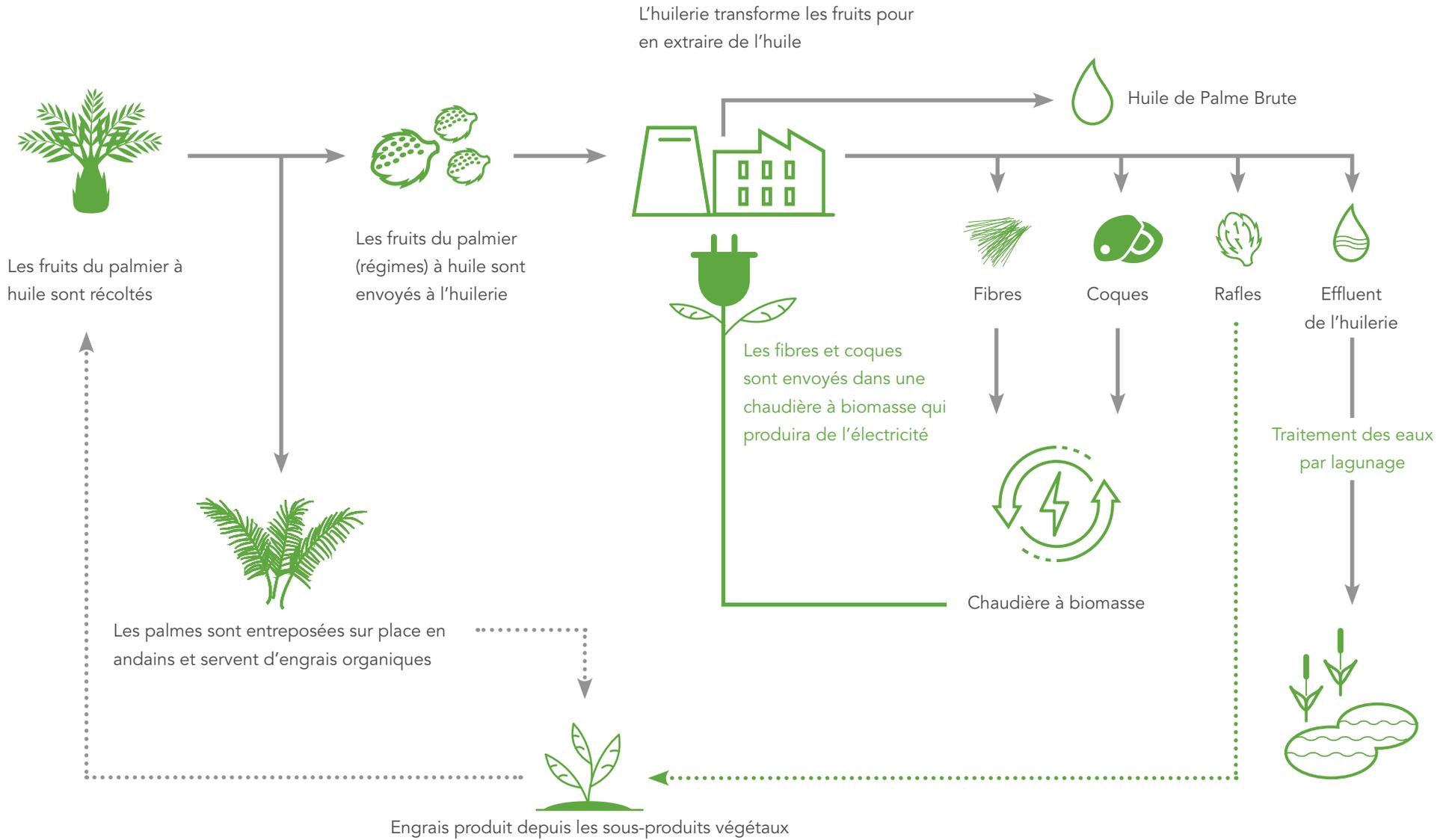


6.3.7 Énergie

Une réduction de la consommation d'énergie va de pair avec une réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES) et engendre ainsi une réduction des coûts de production.

La maintenance préventive des équipements et des installations en garantit une meilleure fonctionnalité et des consommations en énergie minimales. Toutes les consommations en carburants, combustibles et électricité sont contrôlées et suivies, afin d'être optimisées.

Valorisation des sous-produits du palmier



Les huileries et usines à caoutchouc sont presque totalement autosuffisantes sur le plan énergétique.

- Huileries : les fibres, rafles, coques provenant de l'usinage alimentent les chaudières ; les turbines produisent alors de l'énergie pour les usines, bureaux, hôpitaux et villages.

Ainsi, en 2018, 31 503 225 kWh ont été produits par les turbines à vapeur alimentées par la biomasse contre 27 915 017 kWh en 2017, soit une augmentation de 12,85%. Cette production correspond à 91% de l'énergie utilisée dans les huileries en Afrique et à 91% en Asie.

- Usines à caoutchouc : le bois d'hévéa, provenant de la replantation des parcelles ou de chablis, est utilisé pour alimenter les séchoirs à caoutchouc.

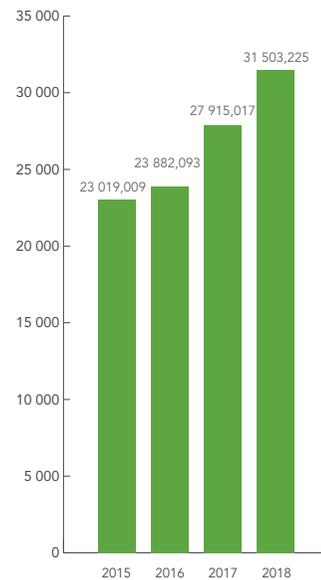
En 2018, la centrale à biomasse de LAC a économisé environ 596 925 L de pétrole, soit 1 373 T CO₂.

Pour sa part, la centrale de Safacam a économisé 227 990 L de pétrole en 2018, soit 524 T CO₂.

Le barrage hydroélectrique de LAC est opérationnel depuis juin 2016. Il a produit 4 713 149 kWh d'électricité en 2017 et 5 389 000 kWh en 2018 (+14,33%), avec une grande stabilité d'approvisionnement, 24h/24. Une économie estimée de 1 616 700 L de pétrole a été réalisée en 2018, soit 3 718 T CO₂.

Les crédits carbone liés à ce projet hydroélectrique sont certifiés et mis sur le marché conformément à la norme VCS (Verified Carbon Standard), ils devraient apporter 3 600 tonnes de crédits.

Energie produite par les turbines à vapeur alimentées par biomasse (kWh)



6.4 HCV, SAC, Sierra Leone



6.4 HCV, SAC, Sierra Leone



6.4 Etudes des Hautes Valeurs de Conservation et l'Approche Haut Stock de Carbone (HVC-HSC)

Le Groupe applique strictement l'approche HSC : aucun nouveau développement n'est réalisé sur des forêts primaires, secondaires, tourbières, aires à haute valeur de conservation, zones ripariennes, zones protégées ou à écosystèmes rares.

En 2018, des études HSC ont été réalisées à la Safacam et à la Socapalm sur le site de Mbambou, dans le cadre de projets d'extension.

Ces études permettent d'identifier et de protéger les forêts au sein de la concession, ainsi que de déterminer les zones potentielles de développement.

Dans le cadre de la certification de ses opérations selon la RSPO, des études HVC doivent être menées sur l'ensemble des plantations existantes. Okomu a réalisé les siennes en 2017, suivi de Socapalm, Safacam et SAC en 2018 ; SOGB, Brabanta et Agripalma réaliseront les leur en 2019.

Toutes les études HVC/HSC sont et seront publiées sur le tableau de bord de transparence du Groupe.

6.5 Non-conformités environnementales

Le traitement des non-conformités environnementales et le reporting systématique des accidents environnementaux, requis par la norme ISO 14001, sont disponibles localement.

6.6 Formations

Les nouveaux employés reçoivent une initiation SSE et suivent une formation adéquate à leurs activités professionnelles et à leurs impacts sur l'environnement.

Après analyse de la performance environnementale du site, les besoins en formations spécifiques sont évalués et traités.



Contribution au développement local

EFFANNEWS

→ Soutenance des
projets le Samedi des

→ Juin 2017
→ Poussins de 21 jours
en vente



30%



DES ÉLÈVES ISSUS DES
COMMUNAUTÉS RIVERAINES

2 ÉCOLES



FAMILIALES AGRICOLES

57%



DU CAOUTCHOUC EST PRODUIT
PAR LES PLANTEURS VILLAGEOIS

Contribution au développement local

Le succès à long terme du Groupe est le fruit des collaborations et des partenariats solides qu'il a tissés avec les communautés qui vivent à proximité de ses concessions.

La culture de l'hévéa et du palmier à huile sont des moyens efficaces pour favoriser le développement local à long terme.

Au Cameroun, en 2018 les plateformes de dialogue entre les plantations, les villages riverains et l'administration se sont réunies à neuf reprises. Leurs missions sont de renforcer les liens et d'assurer un suivi strict des actions décidées ensemble.

Okomu collabore avec les PME locales ; par exemple, lors du développement d'Extension II, 80% des sous-traitants provenaient des communautés environnantes.

Suite aux engagements pris par le Groupe dans ses politiques de qualité et de gestion responsable, les sous-traitants et les fournisseurs se doivent de respecter les mêmes règles que les plantations (spécifiées dans les contrats de sous-traitance). Ils sont régulièrement audités, dans le cadre des systèmes de gestion, afin de s'assurer que leurs activités s'inscrivent dans les objectifs environnementaux et sociaux du Groupe.

7.1.2 Planteurs villageois

Les plantations entretiennent des relations étroites et spécifiques à chaque région avec les planteurs villageois indépendants d'hévéas et de palmiers.

Les plantations s'approvisionnent auprès d'eux et certaines ont mis en place, à leur initiative ou dans le cadre d'un programme étatique, des projets d'accompagnement et d'encadrement visant à :

- leur fournir des jeunes plants parfaitement sélectionnés ;
- les aider à améliorer leurs pratiques agricoles, par la formation et le suivi ;
- leur garantir un achat de leur production au prix du marché.



En 2018, Socfin Cambodge a organisé 9 formations de groupe sur les thèmes suivants : prévention des incendies dans les parcelles, identification et marquage des arbres matures, stimulation, entretien des parcelles d'hévéas et traitement des maladies. Les planteurs villageois peuvent également profiter d'une formation gratuite afin de bénéficier de l'expertise de l'entreprise pour travailler sur leurs propres parcelles.

7.1 Partenaires locaux

7.1.1 Sous-traitants

Avec pour objectif de stimuler l'entrepreneuriat local, les plantations font appel autant que possible aux PME et TPE locales. Bien que les plantations privilégient l'embauche d'employés directs, elles offrent également des possibilités à des sous-traitants locaux (Libéria, Nigéria et Cameroun).

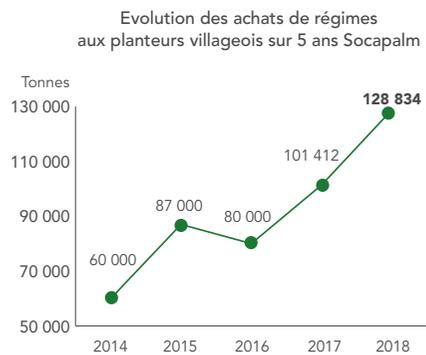
Traçabilité des chaînes d'approvisionnements du Groupe (01/2018 - 12/2018)

Sites	Régimes de palmiers			Caoutchouc naturel humide		
	Planteurs villageois	Revendeurs*	Plantations tierces	Planteurs villageois	Revendeurs*	Plantations tierces
SAC	0	0	0	N/A	N/A	N/A
LAC	N/A	N/A	N/A	2	9	0
SOGB	93	6	0	4 268	61	0
SCC	N/A	N/A	N/A	209	11	25
Okomu	0	0	1	0	23	0
Safacam	7	0	0	7	0	0
Brabanta	0	15	0	N/A	N/A	N/A
Socapalm	911	0	2	N/A	N/A	N/A
Socfindo	0	0	0	0	0	0
Total	1 011	21	3	4 486	104	25

*Les revendeurs incluent les coopératives et intermédiaires qui peuvent représenter plusieurs centaines de planteurs villageois.

L'usine à caoutchouc de la SCC est partenaire de 6 500 planteurs villageois.

Brabanta achète des fruits de palmier aux villages voisins de la concession afin d'encourager les petits planteurs et d'assurer un flux financier vers les communautés voisines. A ce jour, seuls des fruits récoltés sur des palmiers existants (anciennes palmeraies ou palmiers sauvages) sont fournis à Brabanta, aucune plantation villageoise récente n'a été mise en place.



À Socapalm, les volumes achetés en 2018 sont de 128 834 tonnes de régimes à des planteurs villageois.

Le Groupe s'assure que les opérations des planteurs villageois identifiés sont conformes à sa politique et à ses exigences en matière de gestion responsable.

7.1.3 Plan d'engagement avec les parties prenantes

Le Groupe Socfin ne se préoccupe pas uniquement de ses travailleurs et de leur famille. Il s'engage également auprès des communautés locales. Afin d'accroître l'impact et le succès de ses projets sociaux, le Groupe collabore autant que possible avec les gouvernements locaux et nationaux, ainsi qu'avec les organisations non gouvernementales. Ces partenariats « gagnant-gagnant » mettent à profit les synergies entre différentes compétences dans un objectif de développement commun.

Chaque plantation a élaboré depuis plusieurs années son propre « plan d'engagement avec les parties prenantes » et son « plan de développement communautaire » qui en découle, pour assurer l'efficacité et la pertinence des projets menés au bénéfice des communautés locales. Ces plans sont détaillés et actualisés au fur et à mesure que les structures de dialogue valident les besoins des communautés.

7.2 Relations de bon voisinage avec les populations riveraines

Les droits légaux, communautaires ou coutumiers sur les terres et les ressources ne sont pas toujours bien documentés dans les régions où opère le Groupe et, malgré les précautions, il assiste parfois à d'inévitables revendications concernant un même terrain.

En cas de conflit foncier ou de toute autre doléance, le Groupe facilite un dialogue transparent et ouvert avec les parties prenantes concernées, au niveau local, national et international, le cas échéant. Toutes les plaintes sont enregistrées et documentées, et le maximum est mis en œuvre pour régler toutes les doléances en temps opportun.



SCC achète 100% de son caoutchouc à des planteurs villageois



Depuis fin 2018, La Socapalm en collaboration avec WWF Cameroun organise des réunions d'information auprès des communautés riveraines sur la norme RSPO et son engagement en vers la certification



7.1.2 Formation des planteurs villageois, Socfin Cambodia, Cambodge

Par exemple, la Socapalm, en collaboration avec EF et le Ministère local compétent, procède à l'identification des parcelles rétrocédées par la Socapalm à l'État du Cameroun, propriétaire des terres.

À mesure qu'il poursuit l'expansion de certaines de ses activités, le Groupe s'assure du CLIP des communautés locales.

Le Groupe n'entreprend aucun nouveau développement, tant que le processus de CLIP n'est pas finalisé (ou qu'un conflit non-résolu est en cours pour les zones en question, à moins bien sûr, qu'un processus de résolution des conflits acceptable ne soit mis en œuvre et consenti librement par les parties concernées).

Des réunions trimestrielles sont organisées entre Okomu et les communautés afin d'assurer une bonne communication et relation.

En parallèle, de nombreux projets sont menés avec et pour les communautés. En 2018, comme en 2017, plus de 2,1 millions € y ont été consacrés.

Okomu apporte aussi son appui permanent aux populations environnantes. Chaque année, ce sont environ 560 000 € qui leurs sont affectés. 29 communautés avoisinent les plantations d'Okomu, et c'est en pleine collaboration qu'ensemble ils sélectionnent les projets à mener sur base des propositions émises par les communautés elles-mêmes : constructions de bâtiments publics, forages de puits, achats de groupes électrogènes, électrifications, rénovations de routes, bourses d'études, etc.

7.2.1 Accès à la santé et à l'éducation pour les communautés

Vivant pour la plupart dans des régions isolées, les communautés environnantes des plantations ne possèdent généralement que très peu d'infrastructures publiques de base.

De ce fait, dans certains pays, suivant le niveau d'enclavement de la région, les services de santé des plantations dispensent des soins médicaux, tant préventifs que curatifs et à un prix abordable, aux populations locales vivant à proximité immédiate de la plantation (non employées par celle-ci).

La SOGB et l'AVD (association des villages déplacés) ont un protocole d'accord qui prévoit la dotation annuelle d'un budget pour la réalisation de projets d'intérêts communs au sein des villages riverains. Le montant du budget attribué à chaque village est fonction de la superficie des terres que chaque village a cédées à l'État de Côte d'Ivoire, lors de l'implantation de la concession de la SOGB en 1969. Des écoles et centres de santé sont construits dans les villages riverains de manière à assurer à ces populations un accès à l'éducation pour leurs enfants et un accès gratuit à des soins de santé.

En collaboration avec les communautés locales et autorités locales, un soutien aux services publics est régulièrement apporté afin de favoriser l'éducation des jeunes : 202 000 € ont été consacrés aux écoles riveraines des plantations en 2018.

DID YOU KNOW ?

A Safacam, un nouvel "agent de développement social et communautaire" (« Community liaison officer » CLO) a été nommé et suit actuellement la formation au « Centre of Social Excellence » (CSE) organisé par EF. Cet agent commencera son travail à la Safacam en 2019.



61% des élèves des écoles de PSG proviennent des communautés riveraines.

Près de 30% des élèves des écoles des plantations du groupe proviennent des communautés riveraines.

7.2.2 Approvisionnement en énergie et en eau

L'amélioration des services collectifs est un point très fréquemment soulevé qui implique les autorités locales, les transporteurs d'énergie et les fournisseurs d'énergie. La distance entre certains villages et les principaux centres urbains prive bon nombre de communautés de ces services.

Pour pallier à ce manque, le Groupe appuie les demandes de raccordement électrique auprès des services publics et privés concernés et, dans certains cas, finance le raccordement de ces communautés isolées : 231 000 € ont été consacrés aux raccordements en eau, électricité et aux télécommunications sur l'année écoulée.

7.2.3 Ouverture et entretien des routes

Toutes les plantations construisent, entretiennent et réparent les routes et ponts, même en dehors des concessions ; ces routes sont indispensables pour permettre l'accès aux marchés, écoles, lieux de travail, villes, hôpitaux et communautés voisines.

Dans les régions enclavées, les déplacements sont difficiles : les transports publics sont inexistants et les pistes trop rarement entretenues.

Autant que possible, les plantations apportent un soutien logistique pour maintenir le réseau national en bon état et permettre le déplacement des personnes et des marchandises dans ces régions et localités reculées. Cela a demandé un budget de 503 000 € en 2018.

7.3 Partenaires dans des projets de développement local

Certaines plantations redoublent d'efforts pour offrir à la jeunesse locale une chance de travailler et/ou de bénéficier d'une formation.

La Socapalm et la Safacam se sont engagées dans un partenariat avec l'IECD en 2013. Leur objectif commun est de faciliter le développement socio-économique local par la création d'écoles familiales agricoles (EFAs) qui ont pour objectif de former les jeunes de la région aux métiers et à l'entrepreneuriat rural : production agricole, petit élevage, artisanat, transformation, etc.

L'IECD œuvre depuis 1992 à l'amélioration de l'insertion professionnelle des jeunes ruraux du Cameroun en s'appuyant sur le concept des EFAs.

Les EFAs de Kienké et Dizangué ont ouvert leurs portes en 2014 sous un modèle d'alternance (15 jours à l'école et 15 jours au sein du projet rural). En juin 2017, les EFAs ont livrés leurs premiers entrepreneurs agricoles.

En coopération avec AMMCO (d'African Marine Mammal Conservation Organization), des cours ont été donnés dans les écoles de la Safacam avec le but d'améliorer les connaissances sur les espèces menacées qui vivent dans le lac Ossa.

La SOGB apporte également un appui d'environ 12 000 € à l'Union des femmes de la SOGB pour des projets de production maraîchère en vue de valoriser les produits locaux et de les rendre accessibles à tous à des prix abordables.



7.3 Production de savon de l'EFA de Dizangué



*SAC a réparé 64 puits
Socapalm a rénové 4 forages et
en a construits 3 nouveaux; qui
ont été mis à disposition des
populations riveraines.*



**SAC : 64 puits réparés,
4 forages rénovés**



**Socapalm : 3 nouveaux forages
et 4 rénovés**

7.4 Protection des populations autochtones

Deux populations autochtones avoisinent les opérations du Groupe :

- les pygmées Bagyéli près de la plantation de Kienké (Socapalm)
- les Phnongs au Cambodge

Ces populations participent aux plateformes de dialogue organisées pour structurer les relations communautaires. Leur spécificité est reconnue et une place particulière leur est réservée.

Socfin s'est engagée, dans sa politique de gestion responsable, à respecter les droits des communautés autochtones en se conformant aux articles de la Déclaration des nations unies sur les droits des peuples autochtones.

Au Cambodge, les démarches vis-à-vis des Phnongs sont accompagnées par l'Office of the United Nations High Commissioner for Human Rights qui vérifie régulièrement l'adéquation des actions menées.

Le peuple autochtone Phnong

97,6% de la population au Cambodge est khmère. Le solde est composé de différents groupes indigènes parmi lesquels les Phnongs principalement présents dans la province de Mondulhiri.

Leur culture est riche en mythes, chansons, histoires et traditions liés à la nature, elle est transmise oralement. Les Phnongs ont traditionnellement un lien étroit avec leur environnement naturel pour la collecte de leur nourriture et d'autres produits non alimentaires. Ils pratiquent une agriculture itinérante sur brûlis.

La principale menace pour leur culture est probablement la domination de la culture khmère, qui peut mener à terme à une complète acculturation.

Population de la commune de Bousra - Province de Mondulhiri.

Mondulhiri est la province la plus grande et la moins peuplée du Cambodge. La commune de Bousra, où est implanté le Groupe compte 7 villages traditionnels Phnongs (1 500 familles). Il n'est cependant pas facile

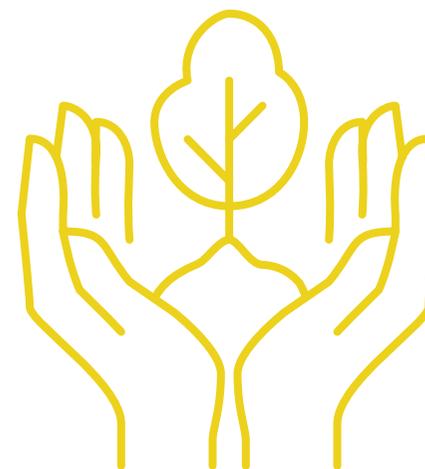
d'obtenir des données officielles sur la proportion de familles Phnongs de cette population.

Socfin KCD et Coviphama souhaite jouer un rôle clé pour la protection et la promotion de la culture Phnong ainsi que pour l'amélioration du dialogue entre la communauté et les différents acteurs locaux.

Dès le début des activités du Groupe au Cambodge et afin de faciliter le dialogue et d'assurer la pérennité des traditions, une administration Phnong (4) a été mise en place.

L'identité culturelle des Phnongs repose notamment sur la préservation de leurs forêts sacrées et de leurs cimetières. Ces lieux sont répartis dans les concessions et plusieurs mesures ont été prises pour identifier et préserver ces sites culturellement importants (coopération entre l'administration Phnong de l'entreprise et les représentants locaux).

Aujourd'hui, la plantation protège plus de 350 hectares de terres pour ces lieux sacrés.



Socfin Cambodge préserve plus de 350 ha de forêts sacrées.



SOCFIN
ប្រឹមោច ទួរ អ៊ុលរ
ប្រឹមោច ទួរ អ៊ុលរ / Tov Eir Cemetery
ភូមិភ្នំ ភ្នំ ១
Phnom (Village 1)
៦,៣ ហិកតា
6.3 hectares

ហាមជក់បារី	ហាមផឹកស៊ីវា ឬស្រា
ហាមបាញ់ភ្លើង	ហាមបោះបង់ ដីកា ឬសំបកស្រា

7.4 Cérémonies traditionnelles, Socfin Cambodia, Cambodge

7.4 Protection des forêts sacrées, Socfin Cambodia, Cambodge



Communication

8

f

15 000

ABONNÉS FACEBOOK



+700

ABONNÉS LINKEDIN

in



5 448

VUES (MEILLEURE PUBLICATION)

8.1 Communication interne

Le contexte particulier des plantations, parfois multi-sites et éloignées de plusieurs heures de route, a conduit le Groupe à faire appel à des outils de communication adaptés pour tenir ses employés informés des activités et actualités survenant au sein de leurs entreprises.

Par exemple, la Socapalm a mis en place un système d'envoi de SMS « Messaging Pro » afin de renforcer la communication interne entre ses 6 sites. La plantation profite également de cette ressource pour souhaiter les bons vœux ou les anniversaires à chacun de ses collaborateurs. Déjà 17 694 messages ont été envoyés via ce système.

Plusieurs plantations, qui avaient mis en place une newsletter ou un bulletin interne, continuent d'utiliser ce type d'outils afin de communiquer au mieux avec leurs employés.

Facebook, vecteur de communication interne

Au cours de l'année 2018, l'utilisation des pages Facebook s'est accentuée au sein des plantations, devenant un outil de communication interne efficace. Il facilite la communication et connecte les employés entre les sites. En Afrique centrale et de l'Ouest et en Asie, le réseau Facebook est devenu un outil incontournable de communication externe mais aussi de communication interne.

Au Cambodge, l'ensemble des photos de la journée sportive de « Team Building » ont été publiées sur la page Facebook de la plantation, une solution simple pour les partager avec l'ensemble des employés !

Progressivement, de nouvelles pages Facebook ont vu le jour ; fin 2018, ce sont Agripalma et la Safacam qui ont fait leur entrée sur ce réseau social !

Bien évidemment, en parallèle de ces outils « modernes », les plantations assurent une communication orale et par affichage avec leurs équipes, l'oral restant le vecteur de communication traditionnel des régions où le Groupe est implanté.



8.1 Journée sportive Socfin Cambodia, Cambodge



8.1 The Okomu Parrot 2018



8.1 Les Echos de Socapalm

8.2 Communication locale avec les communautés et les partenaires

Le Groupe a toujours entretenu un dialogue et une communication franche avec les communautés locales environnantes et ses partenaires. Il veille aussi à partager avec transparence ses objectifs, ses challenges, ses préoccupations et ses réalisations avec ses partenaires.

Dans cette voie, SAC a participé très activement à la création d'une radio, appelée « Radio Malen » dans la région de Sahn Malen. Cette nouvelle chaîne de radio facilite la communication entre les communautés locales et les partenaires de la région. « Radio Malen » est diffusée en conformité avec les règles de l'Independent Media Commission (IMC) du Sierra Leone depuis mai 2018.

La plantation de LAC au Libéria soutient également une radio locale depuis de nombreuses années.

Chaque site gère sa communication avec les communautés environnantes en s'adaptant aux cultures et coutumes locales. Néanmoins, afin de faciliter le travail de ses « community liaison officers », le Groupe a décidé de renforcer leurs compétences de terrain en leur permettant de participer à une

formation longue ou courte, selon leurs besoins, au Centre d'Excellence Sociale d'EF à Yaoundé.

Au total, ce sont 20 personnes qui ont participé à une formation de 2 semaines et 5 personnes qui ont participé à une formation de 4 mois ainsi qu'à un stage de 5 mois au sein des plantations.

L'objectif étant de sensibiliser les équipes aux nouveaux enjeux et de leur apporter de nouveaux outils et moyens de communication, simples et utiles à mettre en pratique dans leurs échanges avec les communautés.

8.3 Communication externe

Cette année 2018, le Groupe a poursuivi ses efforts de communication et a continué son évolution à différents niveaux.

Il a mis en ligne une nouvelle version de son site Internet en décembre 2018 afin de faciliter la navigation et de mieux répondre aux besoins de ses visiteurs.

- www.socfin.com

De plus, le Groupe continue d'alimenter son tableau de bord de transparence réalisé en 2017 en partenariat avec EF.

- www.socfin.com/dashboard/

Les abonnés aux diverses pages Facebook et LinkedIn des filiales du Groupe sont de plus en plus nombreux :

- **Facebook :**
 @SOCFINSierraLeone
 @SOCFINCambodia
 @socapalm
 @okomuoil
 @safacam
 @AgrisilmaSaoTome

- www.linkedin.com/company/socfingroup/

Les abonnés à la page facebook de Socfin-Cambodia ont quasiment doublé entre janvier et décembre 2018 et le nombre d'abonnés sur la page LinkedIn du Groupe est passé de 181 abonnés au 1^{er} janvier 2018 à 859 au 31 décembre 2018.



	Unité	Objectifs	SAC	SRC	LAC	SOGB	SCC	PSG	Okomu	Safacam	Socapalm	SPFS	Camseeds	Brabanta	Agripalma	Socfin KCD	Coviphama	Socfindo	TOTAL
Données financières (dépenses)																			
Infrastructures générales	EUR		1 241 568	296 362	2 027 146	2 303 026	445 847	1 302 325	5 329 435	996 571	6 500 470	N/R	N/R	299 328	61 015	1 460 456	851 046	1 315 715	24 430 306
Médical	EUR		80 925	147 640	853 692	1 210 570	20 009	160 329	286 746	462 910	928 737	N/R	N/R	243 721	25	73.025	17 731	1 285 069	5 771 129
Education	EUR		48 386	200 395	548 075	145 558	0	10 768	69 365	56 317	589 579	N/R	N/R	3 301	3 718	10.182	3 315	85 500	1 774 459
Environnement	EUR		694 084	50 042	18 157	168 165	91 955	79 788	365 589	28 443	129 504	N/R	N/R	15 411	23 713	295 722	1 306	493 410	2 455 289
Santé sécurite au travail	EUR		33 513	9 472	45 449	344 102	18 665	82 643	135 073	51 673	214 359	N/R	N/R	28 148	47 397	2 983	607	114 283	1 128 367
Formations	EUR		1 658	3 183	49 887	178 712	16 063	6 111	3 749	25 663	23 014	N/R	N/R	0	0	341	0	8 239	316 620
Encadrement	EUR		33 079	55 980	0	114 163	136 436	69 378	196 038	32 640	52 889	N/R	N/R	22 602	5 267	51 745	27.186	40 779	838 182
Dons	EUR		27 801	76 602	46 141	335 760	20 821	35 450	37 409	0	5 891	N/R	N/R	10 178	5 399	477	170	129 673	731 770
Autres projets	EUR		0	107 569	18 798	7 156	0	0	0	0	0	N/R	N/R	0	0	86 626	11 953	0	232 102
Budget total	EUR		2 161 015	945 369	3 607 345	4 807 211	749 794	1 746 792	6 423 404	1 654 217	8 444 442	N/R	N/R	622 689	146 533	1 981 557	913 314	3 472 668	37 678 224
Prêts	EUR		72 236	33 927	0	1 136 681	112 449	56 395	0	89 545	1 645 314	N/R	N/R	92 317	5 094	0	0	0	3 243 957
Effectifs																			
Employés permanents	nb		1 301	337	2 223	5 820	338	712	497	2 216	2 156	29	87	2 397	143	695	162	10 030	29 143
Dont employées	nb		226	44	262	708	54	163	166	605	410	3	43	550	16	265	58	1 409	4 982
Travailleurs journaliers	nb		2 064	0	43	2 660	45	1 414	0	0	0	0	0	297	510	0	0	0	7 033
Intérimaires	nb		0	0	0	0	0	0	926	416	1 748	0	118	0	0	0	0	0	3 208
Sous-traitants	nb		0	379	2.299	71	0	0	2 036	132	1 483	0	0	198	0	0	0	825	7 423
Autres : stagiaires, détachés, tâcherons, etc.	nb		0	0	0	0	0	0	310	0	0	0	0	1 394	0	0	0	0	1 704
Effectif total	nb		3 365	716	4 565	8 551	383	2 126	3 769	2 764	5 387	29	205	4 286	653	695	162	10 855	48 511
Taux de rotation du personnel	%		15,09%	6,10%	5,64%	16,91%	7,67%	6,82%	3,75%	13,35%	5,57%	3,51%	1,32%	61,66%	3,68%	81,28%	56,49%	4,26%	15,14%
Employées admissibles au congé de maternité	nb		0	0	11	708	6	7	166	605	20	0	0	89	15	0	N/R	894	2.521
Employées en congé de maternité	nb		12	0	3	47	6	7	3	19	20	1	0	89	0	0	4	66	277
Employées prévues de retour au travail après un congé de maternité	nb		12	0	10	47	6	7	3	19	20	1	0	104	0	0	4	216	449
Employées ayant repris le travail après un congé de maternité	nb		12	0	10	47	5	7	3	19	20	1	0	89	0	0	N/R	381	594
Congé de maternité taux de retour au travail	%		100%	N/R	100%	100%	83%	100%	100%	100%	100%	100%	N/R	86%	N/R	N/R	N/R	176%	132%
Employés admissibles au congé de paternité	nb		0	0	11	5 114	33	0	0	1 611	2	0	4	47	128	0	0	0	6 950
Employés en congé de paternité	nb		0	0	0	1	33	0	0	31	2	0	4	47	2	0	0	0	120
Employés prévus de retour au travail après un congé de paternité	nb		0	0	11	1	33	0	0	31	2	0	4	51	2	0	0	0	135
Employés ayant repris le travail après un congé de paternité	nb		0	0	11	1	33	0	0	31	2	0	4	47	2	0	0	0	131

	Unité	Objectifs	SAC	SRC	LAC	SOGB	SCC	PSG	Okomu	Safacam	Socapalm	SPFS	Camseeds	Brabanta	Agripalma	Socfin KCD	Coviphama	Socfindo	TOTAL
Congé de paternité taux de retour au travail	%		N/R	N/R	100%	100%	100%	N/R	N/R	100%	100%	N/R	100%	92%	100%	N/R	N/R	N/R	97%
Concessions et surfaces plantées																			
Concession	hectares		18 473	8 000	121 407	34 712	N/R	18 249	33 112	15 529	58 063	N/R	N/R	15 416	4 917	6 659	5 345	48 057	387 939
Surface plantée en palmiers à huile	hectares		12 349	N/R	N/R	7 471	N/R	6 162	18 879	5 327	32 624	N/R	N/R	6 169	2 100	N/R	N/R	39 476	130 557
Surface plantée en hévéas	hectares		N/R	4 147	12 882	16 530	N/R	958	7 335	4 151	2 067	N/R	N/R	N/R	N/R	3 898	3 300	8 490	63 758
Infrastructures générales																			
Huileries	nb		1	0	0	1	0	0	1	1	6	0	N/R	1	0	0	0	9	20
Usines à caoutchouc	nb		0	0	1	1	1	0	1	1	0	0	N/R	0	0	1	0	2	8
Raffineries	nb		0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	N/R	0	0	0	0	1	2
Palmisteries	nb		0	0	0	1	0	0	1	1	0	0	N/R	0	0	0	0	1	4
Production																			
Huile de palme brute produite	T		19 155	N/R	N/R	33 152	N/R	N/R	39 791	17 053	135 641	N/R	N/R	17 841	N/R	N/R	N/R	194 705	456 781
Huile raffinée	T		N/R	N/R	N/R	N/R	N/R	N/R	N/R	N/R	N/R	5 340	N/R	N/R	N/R	N/R	N/R	N/R	N/R
Caoutchouc sec produit	T		N/R	N/R	21 384	58 416	30 288	N/R	7 536	6 524	N/R	N/R	N/R	N/R	N/R	N/R	N/R	12 250	144 845
Semences	milliers		N/R	N/R	N/R	N/R	N/R	N/R	N/R	N/R	N/R	N/R	500	N/R	N/R	N/R	N/R	14 875	15 375
Santé et sécurité																			
Nombre total d'heures travaillées	hr		7 095 931	1 654 526	4 739 910	9 339 905	731 876	5 555 472	13 390 320	4 182 926	5 983 324	N/R	N/R	5 681 763	1 362 428	1 237 352		19 580 160	80 834 490
Décès	nb		0	0	2	1	0	0	2	0	1	N/R	N/R	0	0	0		0	6
Blessures non mortelles	nb		433	43	631	2 566	9	1 525	104	121	717	N/R	N/R	1 231	144	21		99	7 644
Taux de blessures par 200,000 heures	nb / 200,000 heures		12,20	5,20	26,71	54,97	2,46	54,90	1,58	5,79	24,00	N/R	N/R	43,33	21,14	3,39		1,01	18,91
Accidents du travail ou maladies professionnelles entraînant une DART	nb		329	36	578	2 111	2	823	74	80	117	N/R	N/R	663	57	12		94	4 976
Taux d'accidents de la DART par 200,000 heures	nb / 200,000 heures		9,27	4,35	24,39	45,20	0,55	29,63	1,11	3,83	3,91	N/R	N/R	23,34	8,37	1,94		0,96	12,31
Journées perdues	nb		1 376	83	1 558	5 697	32	1 319	1 022	643	1 054	N/R	N/R	3 745	671	21		3 031	20 252
Taux de jours perdus par 200,000 heures	nb / 200,000 heures		38,78	10,03	65,74	121,99	8,74	47,48	15,26	30,74	35,23	N/R	N/R	131,83	98,50	3,39		30,96	50,11
Formations et sensibilisations	nb		2 537	30	162	238	34	366	604	608	2 261	N/R	N/R	380	0	63	24	1 123	8 430
Heures de formations	hr		385	836	171	1 234	163	689	595	475	2 656	N/R	N/R	398	0	7 278	1 520	1 010	17 410
Travailleurs sensibilisés	nb		34 817	508	1 094	3 877	485	4 089	20 923	15 135	42 705	N/R	N/R	13 862	0	1 195	81	78 341	217 112
Indicateurs de consommation																			
Usines																			
Consommation de carburant par tonne de régimes usinés	L/T FFB		0,16	N/R	N/R	0,14	N/R	N/R	0,00	0,34	0,33	N/R	N/R	0,38	N/R	N/R	N/R	0,10	0,21

	Unité	Objectifs	SAC	SRC	LAC	SOGB	SCC	PSG	Okomu	Safacam	Socapalm	SPFS	Camseeds	Brabanta	Agripalma	Socfin KCD	Coviphama	Socfindo	TOTAL
Consommation d'eau par tonne de régimes usinés	m3/T FFB		1,48	N/R	N/R	1,06	N/R	N/R	1,36	1,01	1,25	N/R	N/R	1,14	N/R	N/R	N/R	0,97	1,18
Consommation d'électricité par tonne de régimes usinés	kWh/T FFB		17,71	N/R	N/R	20,63	N/R	N/R	21,85	11,79	16,74	N/R	N/R	14,02	N/R	N/R	N/R	18,52	17,32
Consommation de carburant par tonne de caoutchouc sec produit	L/T dry		N/R	N/R	10,19	40,61	45,20	N/R	34,79	0,00	N/R	N/R	N/R	N/R	N/R	N/R	N/R	40,72	28,58
Consommation d'eau par tonne de caoutchouc sec produit	m3/T dry		N/R	N/R	18,89	19,90	20,79	N/R	18,46	17,80	N/R	N/R	N/R	N/R	N/R	24,25	N/R	19,60	19,96
Consommation d'électricité par tonne de caoutchouc sec produit	kWh/T dry		N/R	N/R	187,59	212,01	207,41	N/R	184,68	187,31	N/R	N/R	N/R	N/R	N/R	131,99	N/R	156,96	181,14
Ateliers et garages																			
Consommation moyenne de carburant - véhicules légers	L/100 km	< 14.5	11,70	11,43	12,65	11,28	10,72	13,07	17,06	11,90	11,04	N/R	N/R	19,66	12,63	11,11	12,33	0,71	11,95
Consommation moyenne de carburant - camions	L/100 km	< 55	57,05	0,00	28,15	20,17	29,21	29,48	37,43	34,79	37,86	N/R	N/R	68,48	33,35	23,06	18,05	2,35	29,96
Consommation moyenne de carburant - tracteurs	L/h	< 4.0	3,65	4,27	5,14	4,32	N/R	5,25	3,52	3,83	2,97	N/R	N/R	3,17	4,43	4,15	4,59	18,65	5,22
Consommation moyenne de carburant - groupes électrogènes	L/kWh	<1.8	0,87	0,25	0,39	0,37	0,29	0,53	0,29	0,29	0,64	N/R	N/R	0,34	N/R	0,58	0,50	95,91	7,79
Production d'énergie renouvelable																			
Energie produite par les turbines à vapeur	kWh		1 127 541	N/R	N/R	2 660 333	N/R	N/R	4 212 834	876 100	8 630 824	N/R	N/R	N/R	N/R	N/R	N/R	13 995 593	31 503 225
Quantité d'énergie verte consommée /t de régimes	kWh/T FFB		12,67	N/R	N/R	17,98	N/R	N/R	21,30	11,34	14,49	N/R	N/R	N/R	N/R	N/R	N/R	16,76	15,76
Pourcentage d'utilisation de la turbine à vapeur	%		71,52	N/R	N/R	87,12	N/R	N/R	97,51	96,22	86,53	N/R	N/R	N/R	N/R	N/R	N/R	90,50	88,23
Production d'énergie hydroélectrique	kWh		N/R	N/R	5 389 000	N/R	N/R	N/R	N/R	N/R	N/R	N/R	N/R	N/R	N/R	N/R	N/R	N/R	5 389 000
Pétrole économisés par les centrales à biomasse	L		N/R	N/R	596 925	N/R	N/R	N/R	N/R	227 990	N/R	N/R	N/R	N/R	N/R	N/R	N/R	N/R	824 915
Indicateurs de qualité																			
Emissions atmosphériques et air ambiant																			
SO2	mg/m ³	<500	sous le seuil de détection	N/R	N/R	61	N/R	N/R	100	N/A	50	N/R	N/R	N/A	N/R	N/R	N/R	129	N/R
NOx	mg/m ³	<200	sous le seuil de détection	N/R	N/R	21	N/R	N/R	10,00	49,00	14,00	N/R	N/R	N/A	N/R	N/R	N/R	378,50	N/R
Poussières	mg/m ³	<50	31,15	N/R	N/R	N/A	N/R	N/R	N/A	7,12	72,00	N/R	N/R	N/A	N/R	N/R	N/R	N/A	N/R
CO	mg/m ³	<9	sous le seuil de détection	N/R	N/R	419	N/R	N/R	330	139,71	N/R	N/R	N/R	N/A	N/R	N/R	N/R	N/A	N/R
Gestion des déchets ménagers industriels banals																			
Déchets vendus	T		N/R	35,62	36,19	265,92	22,30	0,00	216,62	182,81	259,15	N/R	N/R	0,00	0,00	0,00	N/R	N/R	1 018,61
Déchets éliminés dans une décharge municipale	T		0,00	N/R	N/R	0,00	N/R	N/R	N/R	N/R	1830	N/R	N/R	N/R	N/R	N/R	N/R	N/R	1 830,00
Déchets collectés par un revendeur agréé	T		18,53	4,39	0,00	271,03	22,30	21,69	0,00	183	32,88	N/R	N/R	0,00	0,00	0,00	N/R	17,84	571,46
Déchets éliminés dans la décharge de l'entreprise	m ³		13,74	129,00	N/R	0,00	5,67	N/R	489,66	12,62	N/A	N/R	N/R	N/R	N/R	14,40	N/R	1 138,00	1 803,09
Déchets liquides éliminés dans les lagunes	m ³		92 204,90	0,62	413 211,85	126 676,00	629 385,00	N/R	278 954,41	76 189,06	482 222,67	N/R	N/R	0,00	N/R	0,00	N/R	379 744,24	2 478 588,75

	Unité	Objectifs	SAC	SRC	LAC	SOGB	SCC	PSG	Okomu	Safacam	Socapalm	SPFS	Camseeds	Brabanta	Agripalma	Socfin KCD	Coviphama	Socfindo	TOTAL
Déchets incinérés (sans récupération d'énergie)	T		0,00	N/R	N/R	1,30	5,67	0,54	364,83	7,40	0,61	N/R	N/R	N/R	N/R	N/R	N/R	N/R	380,34
Déchets valorisés par récupération d'énergie	T		0,00	0,00	0,00	26 122,28	0,00	0,00	37 102,73	18 005,00	160 861,06	N/R	N/R	0,00	0,00	0,00	N/R	0,00	242 091,07
Déchets valorisés par recyclage organique / compostage	T		N/A	0,00	0,00	37 854,50	0,00	0,00	469 210,00	18 005,00	141 642,15	N/R	N/R	19 281,50	0,00	0,00	N/R	0,00	685 993,15
Déchets industriels spéciaux (DIS)																			
DIS remis à un collecteur agréé	T		0	N/R	N/R	1,877	N/R	N/R	N/R	N/R	1,25	N/R	N/R	N/R	N/R	N/R	N/R	N/R	3,13
Données agricoles																			
Produits toxiques utilisés																			
Utilisation de Carbofuran	kg		0,00	0,00	0,00	1 500,00	N/R	76,00	33,17	0,00	0,00	N/R	N/A	63,10	0,00	0,00	0,00	0,00	1 672,27
Utilisation de Paraquat	L		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	N/R	N/A	0,00	0,00	0,00	0,00	8 457,94	8 457,94
Utilisation de Brodifacum (WHO-1A)	kg		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	N/R	N/A	0,00	0,00	0,00	0,00	2 394,42	2 394,42
Engrais organique utilisé																			
Raffles	T		9,97	N/R	N/R	31 145,00	N/R	N/R	37 036,35	18 005,00	128 288,89	N/R	N/R	19 281,50	N/R	N/R	N/R	166 748,00	400 514,71
Fibres de palmistes	T		0,00	N/R	N/R	459,00	N/R	N/R	0,00	10 042,94	32 202,26	N/R	N/R	3 732,00	N/R	N/R	N/R	0,00	46 436,20
Autres solides	T		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Données médicales																			
Hôpital	nb		N/R	0	1	1	N/R	0	0	0	0	N/R	N/R	1	N/R	0	0	0	3
Clinique	nb		N/R	1	0	0	N/R	1	1	1	6	N/R	N/R	0	N/R	1	0	12	23
Avant-poste de santé	nb		N/R	2	4	18	N/R	0	2	9	3	N/R	N/R	3	N/R	0	1	23	65
Ambulance	nb		1	1	3	2	N/R	1	3	1	6	N/R	N/R	0	N/R	0	0	0	18
Médecins	nb		N/R	0	2	1	N/R	0	1	1	6	N/R	N/R	1	N/R	1	0	21	34
Infirmiers	nb		N/R	3	11	43	N/R	6	7	27	22	N/R	N/R	20	N/R	1	1	55	196
Sages-femmes	nb		N/R	4	4	1	N/R	0	2	0	1	N/R	N/R	6	N/R	1	0	18	37
Autre personnel	nb		1	12	45	35	N/R	8	16	6	18	N/R	N/R	11	N/R	0	1	12	165
Total personnel médical	nb		1	19	62	80	N/R	14	26	34	47	N/R	N/R	38	N/R	3	2	106	432
Consultations	nb		N/R	8 133	54 305	97 464	N/R	11 368	36 582	35 669	45 597	N/R	N/R	15 578	N/R	4 952	1 503	81 387	392 538
Hospitalisations	nb		N/R	921	4 190	1 711	N/R	75	904	1 326	494	N/R	N/R	1 612	N/R	4	0	1 942	13 179
Planification familiale	nb		N/R	OUI	OUI	OUI	N/R	NON	OUI	OUI	OUI	N/R	N/R	OUI	N/R	NON	NON	OUI	N/R
Prise en charge du VIH	nb		N/R	OUI	OUI	OUI	N/R	NON	NON	OUI	OUI	N/R	N/R	OUI	N/R	NON	NON	NON	N/R
Prise en charge de la tuberculose	nb		N/R	OUI	OUI	OUI	N/R	NON	NON	OUI	OUI	N/R	N/R	OUI	N/R	NON	NON	OUI	N/R
Paludisme diagnostiqué	nb		N/R	2 998	9 522	32 251	N/R	3 046	11 440	9 851	10 283	N/R	N/R	8 213	N/R	5	2	0	87 611
Données d'éducation																			
Crèches	nb		0	0	0	0	N/R	0	3	0	0	N/R	N/R	0	0	0		0	3
Écoles maternelles	nb		2	1	9	1	N/R	1	3	7	15	N/R	N/R	1	5	1		44	90
Écoles primaires	nb		21	3	10	10	N/R	1	2	12	32	N/R	N/R	9	3	6		55	164

	Unité	Objectifs	SAC	SRC	LAC	SOGB	SCC	PSG	Okomu	Safacam	Socapalm	SPFS	Camseeds	Brabanta	Agripalma	Socfin KCD	Coviphama	Socfindo	TOTAL
Écoles secondaires	nb		2	2	3	0	N/R	1	0	4	7	N/R	N/R	6	2	1		20	48
Total	nb		25	6	22	11	N/R	3	8	23	54	N/R	N/R	16	10	8		119	305
Dont écoles privées des plantations	nb		0	6	22	0	N/R	0	4	3	7	N/R	N/R	2	1	2		25	72
Enseignants	nb		121	51	87	83	N/R	37	37	229	407	N/R	N/R	154	71	61		1.286	2.624
Dont enseignants pris en charge par les plantations	nb		11	51	87	3	N/R	0	22	47	88	N/R	N/R	0	4	0		52	365
	%		9%	100%	100%	4%	N/R	0%	59%	21%	22%	N/R	N/R	0%	6%	0%		4%	14%
Élèves	nb		5 216	2 486	6 684	4 277	N/R	1 215	880	4 220	9 231	N/R	N/R	4 274	936	1 535		16 771	57 725
Ratio Etudiants / Enseignant	nb		50,12	47,59	85,87	51,19	N/R	32,01	21,96	24,74	28,49	N/R	N/R	40,76	14,87	24,86		12,22	26,80
Données des villages (uniquement pour les villages plantations)																			
Villages plantations	nb		7	12	84	23	N/R	1	5	13	30	N/R	N/R	40	0	8		15	238
Population - Travailleurs logés	nb		182	446	4 791	5 054	N/R	207	2 787	1 902	5 069	N/R	N/R	1 153	0	803		2 252	24 646
Population - Nombre d'ayant-droits	nb		193	1 812	11 995	19 813	N/R	0	3 357	7 729	8 125	N/R	N/R	3 715	0	429		5 824	62 992
Population - Nombre d'occupants illégaux	nb		0	0	1 793	234	N/R	0	0	22	216	N/R	N/R	1 862	0	0		0	4 127
Total - Population	nb		375	2 258	18 579	25 101	N/R	207	6 144	9 653	13 410	N/R	N/R	6 730	0	1 232		8 076	91 765
Logements	nb		50	442	1 433	4 130	N/R	151	2 653	2 077	4 350	N/R	N/R	1 139	0	729		2 204	19 358
Logements construits	nb		0	0	6	27	N/R	0	114	59	186	N/R	N/R	23	0	150		0	565
Logements rénovés	nb		37	1	120	15	N/R	3	24	50	81	N/R	N/R	5	0	1		104	441
Cuisines construites	nb		2	0	75	52	N/R	2	114	101	164	N/R	N/R	2	0	110		0	622
Cuisines rénovées	nb		10	4	11	2	N/R	1	36	0	12	N/R	N/R	0	0	0		0	76
Latrines/douches construites	nb		1	0	44	187	N/R	0	114	181	144	N/R	N/R	133	0	152		50	1 006
Latrines/douches rénovées	nb		22	39	24	76	N/R	0	36	0	13	N/R	N/R	1	0	0		14	225
Magasins	nb		0	0	9	333	N/R	0	102	6	51	N/R	N/R	3	0	6		103	613
Marchés	nb		0	2	2	15	N/R	0	2	12	1	N/R	N/R	5	0	0		5	44
Clubs	nb		1	2	2	11	N/R	1	4	6	9	N/R	N/R	2	0	2		15	55
Terrains de sport	Nb		0	5	47	23	N/R	1	5	12	24	N/R	N/R	12	0	8		53	190
Lieux de rencontre	Nb		0	3	22	13	N/R	2	6	12	19	N/R	N/R	0	0	2		22	101
Points d'eau	Nb		7	29	189	511	N/R	151	2 659	69	222	N/R	N/R	37	0	88		1 134	5 096

Normes GRI		Chapitre
102-1	Nom de l'organisation	1.3 Profil
102-2	Principales marques, produits et services	1.3 Profil
102-3	Emplacement du siège	1.3 Profil
102-4	Pays d'opération	1.6 Présence dans le monde
102-5	Nature de la propriété et forme juridique	Rapport Financier de SOCFIN 2018
102-6	Marchés desservis	Rapport Financier de SOCFIN 2018
102-7	Échelle de l'organisation	1.6 Présence dans le monde 2 Performance économique Rapport Financier Socfin 2018
102-8	Ressources humaines	4.2.1 Personnel
102-9	Chaîne d'approvisionnement	3.4 Chaîne d'approvisionnement et traçabilité
102-10	Changements significatifs dans l'organisation et sa chaîne d'approvisionnement	2 Performance économique 3.4 Chaîne d'approvisionnement et traçabilité Rapport Financier de SOCFIN 2018
102-11	Principe de précaution ou approche	3.2 Politiques, chartes et codes éthiques
102-12	Initiatives externes	3.3 Respect volontaire d'autres normes
102-13	Adhésion à des associations	Rapport Développement Durable 2018
102-14	Déclaration du principal décideur	1.1 Message du Président
102-15	Principaux impacts, risques et opportunités	1.2 Engagements environnementaux, sociaux, sociétaux et en matière de transparence
102-16	Valeurs, principes, normes et normes de comportement	3.2 Politiques, chartes et codes éthiques
102-17	Mécanismes de conseils et de préoccupations concernant l'éthique	3.2 Politiques, chartes et codes éthiques 3.7 Plaintes et griefs 4.2.3 Gestion des plaintes internes
102-18	Structure de gouvernance	3.1 Structure de gouvernance et méthodes de gestion
102-19	Autorité déléguée	3.1 Structure de gouvernance et méthodes de gestion
102-20	Responsabilité au niveau de l'exécutif pour les questions économiques, environnementales et sociales	3.1 Structure de gouvernance et méthodes de gestion
102-21	Consulter les intervenants sur les questions économiques, environnementales et sociales	3.1 Structure de gouvernance et méthodes de gestion
102-22	Composition du plus haut organe de gouvernance et de ses comités	3.1 Structure de gouvernance et méthodes de gestion
102-29	Identifier et gérer les impacts économiques, environnementaux et sociaux	3.1 Structure de gouvernance et méthodes de gestion
102-30	Efficacité des processus de gestion des risques	3.1 Structure de gouvernance et méthodes de gestion
102-31	Examen des sujets économiques, environnementaux et sociaux	3.1 Structure de gouvernance et méthodes de gestion
102-32	Le plus haut rôle de l'organe de gouvernance dans les rapports de durabilité	3.1 Structure de gouvernance et méthodes de gestion
102-33	Communiquer les préoccupations critiques	3.1 Structure de gouvernance et méthodes de gestion

Normes GRI		Chapitre
102-40	Liste des parties prenantes	4 Un engagement social fort 5 Assurer la sécurité des employés 7 Contribution au développement local
102-41	Conventions collectives	4.2.6 Adhésion syndicale et liberté d'association des employés
102-42	Base pour l'identification et la sélection des parties prenantes avec lesquelles s'engager	7.1 Partenaires locaux
102-43	Approche de l'engagement des parties prenantes	7.1 Partenaires locaux
102-44	Principaux sujets et préoccupations soulevés	7.1 Partenaires locaux
102-45	Entités comprises dans les comptes consolidés	Rapport Financier de SOCFIN 2018
102-46	Contenu et périmètre du rapport	11 Méthodologie
102-49	Changements dans les rapports	1.2 Engagements environnementaux, sociaux, sociétaux et en matière de transparence 11 Méthodologie
102-50	Période du rapport	2018
102-51	Date du dernier rapport	2018 : Rapport de Développement Durable de SOCFIN 2017
102-52	Cycle de déclaration	Annuellement
102-53	Point de contact pour les questions concernant le rapport	info@socfin.com
102-54	Déclaration de rédaction conformément au GRI	1.1 Message du Président
102-55	Index du contenu GRI	10 Index GRI
Performance économique		
201-1	Valeur économique directe créée et distribuée	2 Performance économique Rapport Financier de SOCFIN 2018
201-2	Implications financières et autres risques et opportunités pour les activités de l'organisation liés aux changements climatiques	2.6 Impacts des changements climatiques sur les opérations
201-4	Aides publiques reçues	Rapport Financier de SOCFIN 2018
Impacts économiques indirects		
203-1	Investissements en matière d'infrastructures et d'appui aux services	4.3 Infrastructures à la disposition des employés
Lutte contre la corruption		
205-2	Communication et formation sur les politiques et procédures en matière de lutte contre la corruption	3.2.4 Lutte contre la corruption
Comportement anticoncurrentiel		
206-1	Nombre total d'actions en justice pour comportement anticoncurrentiel, pratiques antitrust et monopolistiques et leurs issues	0
Matières		
301-1	Consommation de matières en poids ou en volume	6.3.6 Matières consommées 9 Chiffres clés

Normes GRI		Chapitre
Énergie		
302-1	Consommation énergétique au sein de l'organisation	6.3.7 Énergie 9 Chiffres clés http://www.socfin.com/fr/développement-durable
302-4	Réduction de la consommation énergétique	6.3.7 Énergie
302-5	Réductions des besoins énergétiques des produits et services	6.3.7 Énergie 9 Chiffres clés
Eau		
303-1	Volume total d'eau prélevé par source	6.3.1 Eau
Biodiversité		
304-1	Sites opérationnels détenus, loués ou gérés dans des aires protégées ou y étant adjacents, ainsi qu'en zones riches en biodiversité en dehors de ces aires protégées	6.3.4 Protection et amélioration de la biodiversité
304-2	Description des impacts substantiels des activités, produits et services sur la biodiversité des aires protégées ou des zones riches en biodiversité en dehors de ces aires protégées	6.3.4 Protection et amélioration de la biodiversité
Emissions		
305-1	Émissions directes d'émissions de GES	6.3.5 Emissions atmosphériques et air ambiant
305-7	Oxydes d'azote (NOX), oxydes de soufre (SOx) et autres émissions atmosphériques importantes	6.3.5 Emissions atmosphériques et air ambiant
Effluents et déchets		
306-1	Total des rejets d'eau, par type et par destination	6.3.1 Eau
Évaluation environnementale des fournisseurs		
308-1	Pourcentage de nouveaux fournisseurs contrôlés à l'aide de critères environnementaux	3.4 Chaîne d'approvisionnement et traçabilité 7.1.2 Petits planteurs
Emploi		
401-1	Embauche de nouveaux employés et roulement du personnel	9 Chiffres clés
401-3	Congé parental	9 Chiffres clés
403-1	Pourcentage de l'effectif total représenté dans des comités mixtes d'hygiène et de sécurité au travail visant à surveiller et à donner des avis	4.2.6 Adhésion syndicale et liberté d'association des employés 5.3 Comités de Santé et Sécurité au Travail
403-2	Taux et types d'accidents du travail, de maladies professionnelles, d'absentéisme, proportion de journées de travail perdues et nombre total de décès liés au travail, par zone géographique et par sexe	5.7 Taux d'accident 9 Chiffres clés
403-3	Salariés exposés directement et fréquemment à des maladies liées à leur activité	5.4 Analyse de risques
Formation et éducation		
404-1	Nombre moyen d'heures de formation par an, réparti par salarié, par sexe et par catégorie professionnelle	4.2.5 Opportunités de formation : renforcement des capacités des employés 5.5 Formation & sensibilisation
Diversité et égalité des chances		
405-1	Composition des instances de gouvernance et répartition des salariés par catégorie professionnelle, en fonction du sexe, de la tranche d'âge, de l'appartenance à une minorité et d'autres indicateurs de diversité	4.2.1 Ressources humaines Rapport Financier de SOCFIN 2018

Normes GRI		Chapitre
Travail des enfants		
408-1	Opérations et fournisseurs exposés à un risque important d'incidents de travail des enfants	3.2.2 Lutte contre le travail d'enfants 3.4 Chaîne d'approvisionnement et traçabilité
Travail forcé ou obligatoire		
408-1	Opérations et fournisseurs présentant un risque significatif d'incidents de travail forcé ou obligatoire.	3.2.3 Lutte contre le travail forcé ou obligatoire 3.4 Chaîne d'approvisionnement et traçabilité
Pratiques en matière de sûreté		
410-1	Pourcentage d'agents de sûreté formés aux politiques ou procédures de l'organisation relatives aux droits de l'homme applicables dans leur activité	4.4 Sûreté des personnes et des biens immobiliers (y compris dans rapport 2016)
Communautés locales		
413-2	Activités avec d'importantes conséquences néfastes, réelles et potentielles, sur les communautés locales	7 Contribution au développement local

Périmètre de reporting :

les plantations, les sociétés opérationnelles (Socfinco FR, Socfin Green Energy, Socfin Research, Sodimex FR et Sogescol FR).

Calendrier et collecte des données :

Pour rédiger ce rapport, les actions suivantes ont été entreprises :

- Mensuellement tout au long de l'année 2018, nous avons collecté les données chiffrées en matière environnementale, médicale et de santé et sécurité au travail. Ces données sont contrôlées, éventuellement corrigées, et traitées statistiquement (statistique descriptive).
- Au fur et à mesure des évaluations par tierces parties (comme le programme SPOTT ou le questionnaire EcoVadis), nous identifions les données que nous devons éventuellement ajouter à la liste des indicateurs à mesurer et à collecter auprès des sites.

- En décembre 2018 : nous avons défini la table des matières du rapport, par rapport aux plus récentes indications du GRI, aux recommandations de la Bourse du Luxembourg et aux exigences spécifiques de transparence (sachant que les données sont collectées mais pas nécessairement rendues publiques).

- Ensuite chaque site est invité à rédiger son propre rapport développement durable avec la même table des matières, et à transmettre certaines données chiffrées qui évoluent peu au courant de l'année (Infrastructures scolaires, villages etc.).

- En février 2019, la Direction financière a collecté les informations en matière de coûts d'investissements, de maintenance des infrastructures et d'actions dans les domaines sociaux et environnementaux.

- Ensuite, nous contrôlons les rapports des sites, analysons les données factuelles et chiffrées, les croisons, les faisons corriger si nécessaire et traitons les informations chiffrées consolidées de manière statistique. Les actions remarquables des sites sont sélectionnées afin d'être mises en avant dans le rapport.

- Le rapport du Groupe est ensuite rédigé, il reprend des extraits des rapports développement durable des sites opérationnels et les réalisations au niveau du département.
- Ce rapport est validé par au moins un membre du Conseil d'Administration de Socfin S.A.

Correspondance avec Recommandations de la Bourse de Luxembourg

Le tableau ci-dessous donne la correspondance entre les informations présentées dans le rapport et celles requises par la Bourse de Luxembourg en application des lignes directrices européennes pour la communication d'informations non financières.

Principes de gouvernance d'entreprise de la Bourse de Luxembourg (Décembre 2017).	Information correspondante par Socfin S.A.	Chapitre du rapport
Principe 9 – Responsabilité sociale et environnementale.		
La société définit sa politique en matière de responsabilité sociale et environnementale.	Politique de Gestion Responsable	3.2
Recommandation 9.1 La société intègre les aspects RSE dans sa stratégie de création de valeur à long terme et décrit comment la démarche RSE y contribue.	Politique de Gestion responsable	3.2
Recommandation 9.2 La société présente l'information en matière RSE dans un rapport dédié ou au sein du rapport de gestion, dans une rubrique spécifique ou dans une annexe relative au développement durable. Elle y analyse la durabilité de ses activités et fournit les informations non-financières claires et transparentes à l'appui.	Rapport de développement durable.	Totalité du document
Ligne de conduite La société est encouragée à utiliser un cadre reconnu au plan international (Global Reporting Initiative, International Integrated Reporting Framework, SASB sustainability standards, FSB-TCFD Climate related financial disclosures et/ou normes similaires) pour préparer un tel rapport. Elle est invitée à s'aligner aux 17 Objectifs de Développement Durable des Nations Unis.	Index GRI	10

<p>Recommandation 9.3 Le Conseil d'administration traite régulièrement des risques non-financiers de la société, dont notamment les risques sociaux, sociétaux et environnementaux.</p>		3.1
<p>Ligne de conduite 1 La société définit de manière précise et explicite les critères quantitatifs et qualitatifs liés aux aspects RSE pour la détermination de la partie variable de la rémunération de la direction.</p>	Prévu en 2019	
<p>Ligne de conduite 2 Le Conseil d'administration constitue parmi ses membres un comité spécialisé traitant des questions sociales et environnementales. Il en arrête le règlement d'ordre intérieur.</p>	Prévu en 2019	
<p>Recommandation 9.4 La société publie une note méthodologique, soit dans son rapport RSE, soit sur leur site internet, relative à la manière dont les éléments significatifs ont été identifiés et les données établies.</p>	Méthodologie	11
<p>Ligne de conduite 1 La société indique sous forme de tableau de bord les indicateurs de performance RSE applicables à son activité. La société est amenée à présenter des indicateurs en faisant une comparaison dans le temps.</p> <p>A titre illustratif, les indicateurs significatifs pourraient comprendre :</p> <ul style="list-style-type: none"> • effectifs • formation du personnel • sécurité • absentéisme • parité hommes/femmes • sous-traitance et relations avec les fournisseurs • consommation d'énergie • consommation d'eau • traitement de déchets • émissions de CO₂ • adaptation aux conséquences du changement climatique • mesures prises pour préserver ou développer la biodiversité 	<p>Effectifs Formation du personnel Sécurité Absentéisme Parité homme/femme Sous-traitance Consommation d'énergie Consommation d'eau Traitement des déchets Emissions de CO₂ Adaptation aux conséquences du changement climatique Mesures prises pour préserver ou développer la biodiversité</p>	<p>4.2.1 4.2.5, 5.5 & 6.6 5 4.2.2 & 5.7 4.2.1 7.1 6.3.7 6.3.1 6.3.3 6.3.5 2.6 6.3.4 & 6.4</p>

13 Annexe Glossaire

Abréviation	Sens	Abréviation	Sens
ACMS	Association Camerounaise pour le Marketing Social	PM	Particulate Matter
AIPH	Association Interprofessionnelle de la filière Palmier à huile	PME	Petites et Moyennes Entreprises
APROMAC	Association des Professionnels du Caoutchouc Naturel de Côte D'Ivoire	PSI	Population Services International
ASF	Association de Santé Familiale	PSK	Population Services Khmer
CAZ	Chaîne d'Approvisionnement Zéro-déforestation	QHSE	Qualité, Hygiène, Sécurité, Environnement
CCT	Convention Collective de Travail	RSE	Responsabilité Sociétale des Entreprises
CIRAD	Centre de coopération International en Recherche Agronomique pour le Développement	RSPO	Roundtable on Sustainable Palm Oil
CNRA	Centre National de Recherche Agronomique	SA	Société Anonyme
DBO	Demande Biochimique en Oxygène	SAPH	Société Africaine de Plantations d'Hévéas
DEG	Deutsche Investitions und Entwicklungsgesellschaft	SFI	Société Financière Internationale
DCO	Demande Chimique en Oxygène	SIDA	Syndrome d'Immuno-Déficience acquise
EF	Earthworm Foundation (anciennement The Forest Trust - TFT)	SNR-i	Sustainable Natural Rubber - initiative
FFB	Fresh Fruit Bunches = régimes de fruits	SSE	Santé, Sécurité et Environnement
GES	Gaz à Effet de Serre	SST	Santé et Sécurité au Travail
GIZ	Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit	TPE	Très Petites Entreprises
GPS	Géo-Positionnement par Satellite	VIH	Virus d'Immunodéficience Humaine
GPSNR	Global Platform for Sustainable Natural Rubber	ZSL	Zoological Society of London
HSC	Haut Stock de Carbone		
HSE	Hygiène Sécurité Environnement		
HVC	Haute Valeur de Conservation		
IECD	Institut Européen de Coopération et de Développement		
IFC	Institut Français du Caoutchouc		
ISO	International Organization for Standardization		
MSF	Médecins Sans Frontières		
NA	Not Available		
NR	Not Relevant		
OHSA	Occupational Safety and Health Administration		
OHSAS	Occupational Health and Safety Assessment Series		
OIT	Organisation Internationale du Travail		
OMS	Organisation Mondiale de la Santé		
ONG	Organisation Non Gouvernementale		



"One can do nothing with nothing,
but one can do plenty with little". **Adrien Hallet**